

LE CRAPOUILLOT

Magazine non conformiste

LES MORTS MYSTÉRIEUSES

*Bérégovoy
Boulin
Duprat
de Broglie
Le colonel Nut
Lebovici
Stirbois*

*Kennedy
Marilyn Monroe
Maxwell
et les autres...*

M 1440 - 118 - 36,00 F-RD



LE CRAPOUILLOT

NOUVELLE SERIE

**POUR RECEVOIR
RÉGULIÈREMENT
LES PROCHAINS
NUMÉROS**

**ABONNEZ-VOUS,
OFFREZ UN
ABONNEMENT**

LE CRAPOUILLOT

Jean Galtier-Boissière († 1966) - Jean-François Devay († 1971)
Magazine non conformiste

Directeur :
Roland Gaucher

Réalisation technique :
Stéphane Le Briec

Directeur de la publication :
Nicole Dupaty

Secrétariat de rédaction/iconographie :
Emmanuel Casenac

Maquette : **Guy Filter**

Publicité
Catherine Dages (16) 44 47 79 47

Promévente : 11, rue de Wattignies 75012 Paris
Philippe Thoreau : 43 44 77 77

Sarl Le Crapouillot
RCS : Paris B 383 679 529
Siège social : 52 rue Madame 75006 Paris
Dépôt légal : Mars - Avril 1994 - N° CPPAP : 61. 147

Achat au numéro et courrier : 21, rue Tronchet 75008 Paris
Tél. 47 42 21 72 - Fax : 42 66 93 96

**FRANCE METROPOLITAINE
5 NUMEROS : 150 F**

EUROPE

5 NUMEROS : 190 F

**HORS EUROPE (PAR AVION)
240 F**

RÉDIGEZ VOTRE CHEQUE
À L'ORDRE DU CRAPOUILLOT
ADRESSEZ L'ENVELOPPE
AU NOM DE J.C. MULLER

J.- C. MULLER BP 32 33980 AUDENGE
TÉL. : 56 26 97 00

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

.....

.....

JE DÉSIRE M'ABONNER POUR

5 NUMÉROS F

CI-JOINT MON RÉGLEMENT
PAR CHEQUE
À L'ORDRE DU CRAPOUILLOT

DATE

SOMMAIRE

Numéro placé sous la direction rédactionnelle de Jean-Marc Dufourg

Le Crapouillot N° 118 Mars/avril 1994

LES MORTS MYSTÉRIEUSES

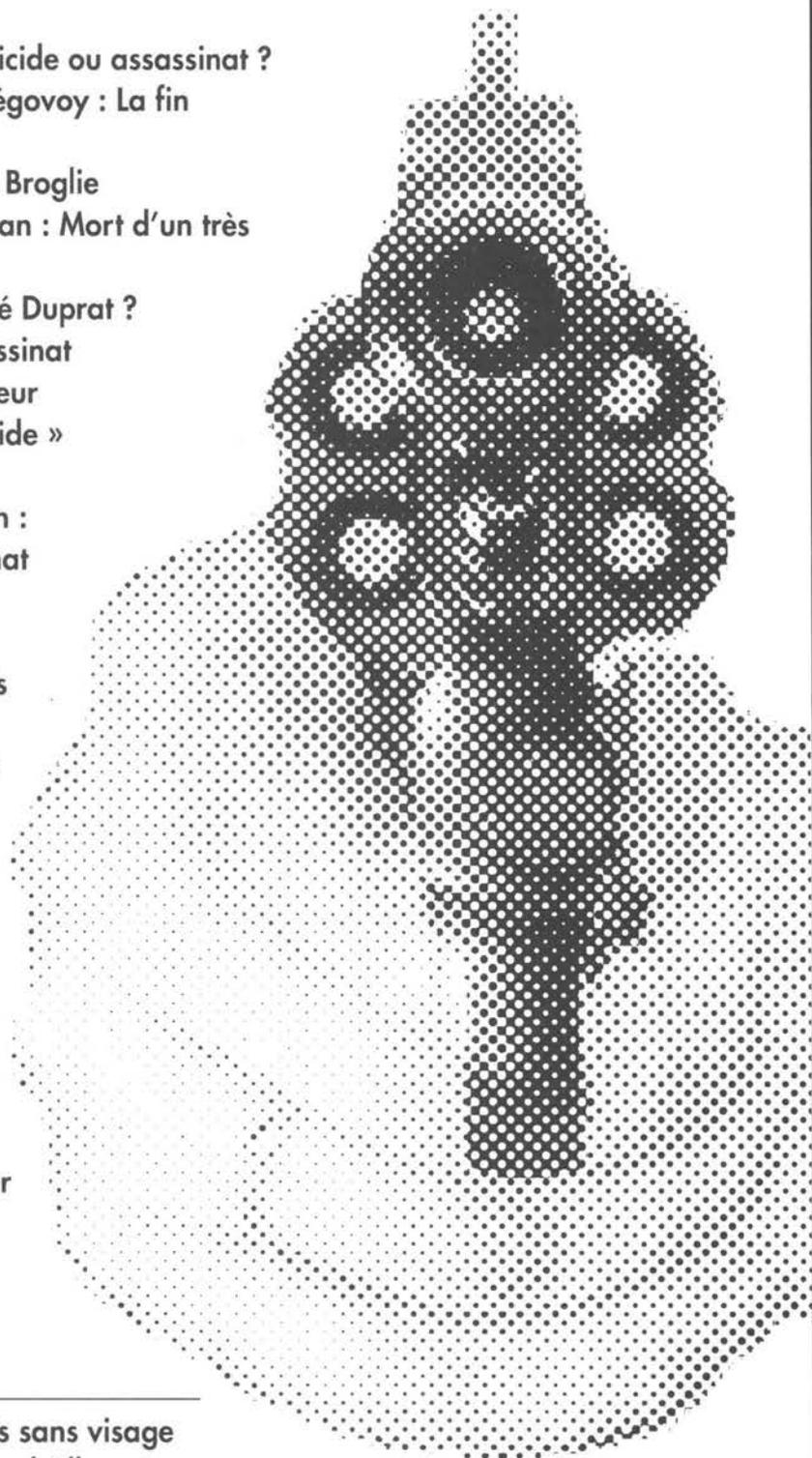
- P. 4 Roland Gaucher. — Avant-propos.
- P. 5 Robert Mellier. — Robert Boulin : Suicide ou assassinat ?
- P. 10 Jean Renaud-Groison. — Pierre Bérégovoy : La fin d'un cleric obscur
- P. 17 L. Fournier. L'exécution du prince de Broglie
- P. 21 Jean-Marc Dufourg. L'affaire Goldman : Mort d'un très éclectique autodidacte
- P. 27 Roland Gaucher. Mais qui donc a tué Duprat ?
- P. 31 L. Fournier. Dossier Lebovici : L'assassinat inexplicable d'un mystérieux producteur
- P. 35 Jean-Marc Dufourg. L'étrange « suicide » du lieutenant-colonel Nut
- P. 39 Jean-Marc Dufourg. L'affaire Audran : Chronique d'un mystérieux assassinat
- P. 44 Jean-Marc Dufourg. Qui a tué Jacques Perrot ?
- P. 46 Roland Gaucher. Jean-Pierre Stirbois et « l'arbre providentiel »
- P. 50 Jean Renaud-Groison Affaire Pelat : Pour une poignée de milliards.
- P. 52 Xavier Cheneseau. Le mystère Alain Mayoud
- P. 53 Jean Bourdier. Robert Maxwell : Tout ce qu'on ne veut pas savoir
- P. 58 Valterus. La mort de Kennedy : La vraie, la seule piste
- P. 63 Jean Bourdier. Marilyn : La « star » assassinée
- P. 66 Julien Muselet. Loge P2 : Le banquier de Dieu s'est-il suicidé ?
- P. 70 L. Fournier. L'affaire Mecili.
- P. 77 Roland Gaucher. Non conforme.

Livres

- P. 80 Roland Gaucher. Max Gallo. Les rois sans visage
Celina Courtinat. Petit Robert et Grand Albert
Jean Bourdier. Shirley Harrison : Jack L'éventreur :
le journal, le dossier, la controverse

Gastronomie

- P. 82 Jean Nouyrigat. A la (bonne) auberge du Petit Tonneau.



Avant-propos

Les morts mystérieuses... Ce sujet fut traité, en février 1986 dans un numéro du "Crapouillot", très souvent demandé, et, pour cette raison, épuisé. Depuis lors, d'autres morts sont survenues qui posent bien des questions, et, pour n'en citer que deux, celles de Maxwell et de Bérégovoy.

En revenant sur ce thème, le Crapouillot reste fidèle à sa vocation : Celle qui consiste à sortir des sentiers battus et à explorer des pistes que certaines puissances politiques, policières, ou financières ont intérêt à brouiller.

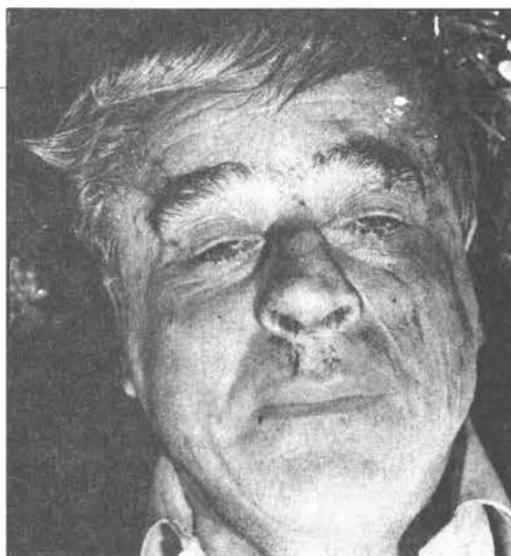
Nous ne prétendons pas pour autant jouer les Scherlock Holmes, et s'il y eut crime maquillé en suicide, vous donner le nom du coupable. Mais le fait même de rappeler les circonstances passablement oubliées de certaines morts est de nature à en déranger plus d'un. Et, déranger, c'est encore une vocation du "Crapouillot".

Autre aspect : celui qui consiste une fois de plus à lutter contre la "désinformation".

De ce point de vue, l'évocation récente de la mort de Kennedy par les grands médias peut être considérée comme exemplaire.

Exemplaire, bien entendu, comme modèle d'un bourrage de crânes ébonté et massif.

Roland Gaucher



ROBERT BOULIN

Suicide ou assassinat ?



*Suicide ou assassinat ?
" des blessures inhabituelles dans le cas d'une mort par noyade. "*

De tous les cadavres abandonnés dans les contre-allées du pouvoir giscardien, celui de **Robert Boulin** est parmi les plus encombrants ! Près de quinze ans après la disparition du ministre, les conditions de sa mort ne sont toujours pas élucidées. Comme il est habituel en de telles circonstances, chacun possède sa vérité. Elle est affaire d'opinion, de conviction parfois... Pourtant, aujourd'hui encore, les questions sans réponse demeurent nombreuses. Selon une expression policière, « trop de portes sont restées ouvertes » !

Précipitation, désir de boucler très vite une affaire délicate, négligence ? Ou volonté de dissimulation, souci de manipuler les faits, de les contraindre au service de la thèse officielle du suicide ? Personne ne peut aujourd'hui encore faire la part exacte de ces hypothèses dans ce qui reste de mystère dans la

mort de Robert Boulin. En l'espèce, la vérité n'est pas affaire de conviction, elle ne peut surgir que de l'examen froid et lucide de faits incontestables, scientifiquement établis et logiquement déduits.

La découverte macabre

Le 30 octobre 1979, à 6 heures 25, **Aimé Brémond**, commissaire divisionnaire, sous-chef du SRPJ de Versailles, appelle au téléphone le commissaire principal **Alain Tourre**, chef de la section criminelle. Il l'informe qu'une « *haute personnalité gouvernementale, qui a manifesté l'intention de mettre fin à ses*

jours, aurait quitté son domicile à bord de sa Peugeot 305 de couleur bleue, immatriculée dans les Hauts-de-Seine, pour se rendre dans la région de Rambouillet, dans les Yvelines, non loin des étangs de Hollande ». Alain Tourre se rend aussitôt sur place. Les recherches sont organisées, en coordination avec la gendarmerie, dans une zone délimitée par les localités de Montfort-l'Amaury, Saint-Léger-en-Yvelines et Le Perray-en-Yvelines. A 8 h 40, une patrouille motocycliste de la gendarmerie découvre le corps de Robert Boulin. Il flotte, face vers le fond, à la surface de l'Étang Rompu, à Saint-Léger-en-Yvelines. L'endroit est situé en pleine forêt, il est complètement isolé puisque, pour y accéder, on quitte la départementale 138 pour emprunter un chemin de terre qui éloigne rapidement de la route.

Le cadavre de Robert Boulin est ramené sur la rive par les pompiers qui le font reposer sur le dos. A l'arrivée des gendarmes, il se trouvait à 7 mètres du bord, à un endroit où la profondeur de l'eau atteignait 60 centimètres seulement. La rigidité cadavérique est assez importante. La police judiciaire ne constate, dans un premier examen, aucune trace de violences, à l'exception de « quelques excoriations bénignes visibles sur le visage ». Une boîte vide en matière plastique bleue de marque « ODA », un édulcorant, est trouvée dans la poche et placée sous scellé. C'est le docteur **Crépy** qui constate officiellement le décès, tandis que le procureur de la République de Versailles ordonne immédiatement l'ouverture d'une « enquête en vue de rechercher les causes de la mort » et saisit le SRPJ de Versailles. La voiture de Robert Boulin stationne à proximité de l'étang. Elle est fermée à clef. Le toit ouvrant est entrebâillé, les clefs sont retrouvées sur le sol, près de la portière arrière gauche. La carrosserie est partiellement salie de traces boueuses et de débris de feuilles mortes. Le moteur est froid.

L'affaire Boulin commence

Pour la famille du ministre, elle a en fait commencé la veille au soir. Robert Boulin était un homme ponctuel. Son retard, le lundi soir, avait d'abord surpris. L'inquiétude était rapidement venue, quand les quelques coups de fil passés au ministère du Travail étaient demeurés sans réponse. Elle s'était faite angoisse lorsque, vers minuit, la famille avait découvert parmi les papiers déchirés, jetés dans la corbeille du bureau privé du ministre, une feuille qui, reconstituée, portait les mots : « *J'envisage de me noyer dans un étang de la forêt de Rambouillet où j'aimais beaucoup faire du cheval. Ma voiture 305 Peugeot est immatriculée 651 GX 92.* »

Devant cette découverte, **Bertrand Boulin**, fils du ministre, et **Eric Burgeat**, son gendre, décident d'alerter **M. Cats**, chef de cabinet. L'Hôtel Matignon et le ministère de l'Intérieur sont informés. Les recherches déclenchées à la fin de la nuit nous



L'étang Rompu, à St-Léger-en-Yvelines.

ramènent sur les bords de l'Étang Rompu où repose, un bras figé replié au-dessus du visage, le corps de Robert Boulin. Un examen détaillé, effectué avant l'enlèvement du corps, permet de constater une légère érosion dans la zone frontale, au-dessus de l'œil droit, d'autres érosions au niveau de la paupière et sur la pommette droite. Une zone ecchymotique et une légère érosion au-dessus de l'œil gauche, de légères coupures, au nombre de deux, au niveau de l'arête nasale, ainsi qu'une petite coupure sous le nez. La lèvre supérieure présente également une petite coupure localisée dans la partie droite. L'accumulation de ces légères blessures donne tout de même au visage

de Robert Boulin un aspect assez inhabituel dans le cas d'une mort suicidaire par noyade. La plupart de ces blessures ne peuvent, en outre, avoir été causées par des chocs *post-mortem*.

Parmi les constatations, on relève que la montre du ministre ne donne aucune indication sur l'heure possible de la mort car elle fonctionne encore. Elle marque 9 h 00 au moment où le corps est retiré de l'eau.

Autre acteur du drame qui se joue sur les rives de l'Étang Rompu : la Peugeot 305 de Robert Boulin. Sur le tableau de bord, les gendarmes retrouvent un bristol à en-tête du « Ministère du Travail - Le ministre ». Au recto, au stylo à bille bleu, ces indications : « *Les clés de la voiture sont dans la poche droite de mon pantalon.* » (On les retrouvera, nous l'avons vu, à l'arrière gauche de la voiture.) Plus bas, à l'encre noire : « *T.S.V.P.* ». Côté verso, à l'encre noire également, d'une écriture saccadée : « *Embrassez éperdument ma femme, le seul grand amour de ma vie. Courage pour les enfants.* » La signature du ministre est illisible. Dans le cendrier, trois mégots de cigares, un de cigarette brune. Le plancher de la voiture est, à la place du passager avant, souillé de traces de boue et de feuilles mortes. Dans l'une des pièces du dossier, la boue devient « *bave* ». Faute de frappe ? Peut-être...

L'hélicoptère qui transporte le corps se pose à 11 h 20 dans la cour de l'hôpital de la Pitié, à Paris. Il est accompagné par le substitut **Leimbacher** et par un inspecteur du SRPJ de Versailles. Contrairement aux dispositions demandées, l'ambulance des Pompiers de Paris n'est pas là pour assurer le transfert à l'Institut médico-légal. Le cadavre de Robert Boulin est donc déposé dans une chambre du service de réanimation. C'est finalement un fourgon du SAMU basé à la Pitié qui prendra en charge, une demi-heure plus tard, le corps du ministre pour le conduire place Mazas à l'Institut médico-légal, où il est enregistré sous le numéro 2700.

Une curieuse autopsie

L'autopsie a lieu à 16 h 00. Auparavant, les vêtements de Robert Boulin sont conservés, ainsi que son alliance, pour être restitués à la famille. Cette restitution est ordonnée sur-le-champ par le substitut **Leimbacher** puis, sur de nouvelles instructions du Parquet, l'ensemble des vêtements et les chaussures sont placés sous scellé n° 3. Ils ne seront présentés à la famille qu'en 1984 par le juge magistrat instructeur à Versailles, dans le cadre de l'information contre X pour homicide volontaire ouverte à la demande de **Colette Boulin** et de ses enfants.

Dans la salle d'autopsie se retrouvent le commissaire Tourne, accompagné de trois policiers, le substitut **Leimbacher**, les docteurs **Bailly** et **Deponge** et leurs assistants. Mais il y a aussi, ne figurant sur aucun procès-verbal, un proche de Robert Boulin, collaborateur et ami du ministre. C'est dans cette salle d'autopsie que l'enquête va se perdre et compromettre l'établissement incontestable de la vérité.

Les médecins-légistes pratiquent une autopsie classique qui les conduit à écarter l'hypothèse de violences volontaires préalables à la mort. Par ailleurs, l'observation clinique des poumons, la présence d'eau dans le tissu pulmonaire conduisent à un diagnostic de noyade.

Au moment où les docteurs **Bailly** et **Deponge** vont entreprendre l'autopsie du crâne, ils en sont empêchés par l'intervention du collaborateur de Robert Boulin. Les experts, conscients de la gravité de cette situation, protestent mais sont contraints de s'exécuter sur ordre verbal du représentant du Parquet qui a toute autorité en la matière. Le cerveau de Robert Boulin, pas plus que son dos, ne seront autopsiés.

Le rapport portera quand même constatation de la présence d'une blessure au poignet droit, blessure absente vingt-quatre heures avant la mort, selon le témoignage du kinésithérapeute de Robert Boulin. Cette autopsie tronquée va laisser trop de

questions sans réponse. Car ce qui se produit dans la salle d'autopsie se prolonge au dehors. Ainsi, c'est toute la procédure médico-légale qui se trouve inachevée :

— pas d'examen microscopique des tissus pulmonaires, seul capable de confirmer le diagnostic clinique de noyade ;

— aucune recherche de diatomées, classique en la matière, avec examen comparatif de l'eau retrouvée dans les poumons et l'estomac et celle prélevée dans l'étang, prélèvement qui n'a d'ailleurs pas eu lieu ;

— aucune recherche de contusions internes dans la masse musculaire.

Au corps défendant des docteurs **Bailly** et **Deponge**, spécialistes réputés, l'autopsie ne permettra pas de déterminer de façon totalement incontestable les circonstances de la mort. L'explication banale de l'état du visage de Robert Boulin (à laquelle une contre-autopsie, en 1984, ajoutera une trace de fracture du nez) existe peut-être. Elle ne figure pas au dossier...

Etranges constatations

Que nous apprend le rapport des docteurs **Lebreton** et **Garrat**, experts toxicologues ? Avant sa mort, Robert Boulin a absorbé une quantité importante de Valium. Au moment du décès, la quantité de principe actif du Valium, le diazépam, présente dans les viscères, s'établit à 80 mg, mais la quantité absorbée peut être plus importante. En tout état de cause, il ne peut s'agir que de la totalité du contenu d'un tube de ce médicament dosé au minimum à 2 mg. Mais comment Robert Boulin a-t-il absorbé ces comprimés ? On n'a retrouvé, ni dans sa voiture, ni à proximité une bouteille d'eau, un thermos ou tout autre récipient ayant contenu la boisson nécessaire à l'ingestion de tout un tube de Valium. Aurait-il bu l'eau de l'étang ? Car personne n'a vu Robert Boulin acheter une bouteille d'eau, aucun cafetier de la région ne l'a reçu dans son établissement dans les heures qui ont précédé sa mort.

Autre curiosité : on retrouve dans l'estomac des traces de deux comprimés contre les maux d'estomac absorbés vers 15 h 00 ; on ne retrouve aucune trace d'au minimum 40 comprimés de Valium, ingérés quelques instants avant la noyade supposée. Le Valium existe également en solution injectable. Aucune seringue n'a été retrouvée. En outre, on imagine mal Robert Boulin se faire lui-même une injection.

Curiosité encore : les variations sur l'heure de la mort. Entre 17 h 00 et 20 h 00, dit l'autopsie. « *Beaucoup plus tard* », dit le médecin ayant effectué les premières constatations. Plus l'heure de la mort est proche du moment où Robert Boulin a été vu vivant (dernier témoignage : peu avant 17 h 00 dans la rue principale de Montfort-l'Amaury), moins le trou dans l'emploi du temps du défunt sera important. On n'aura donc pas à chercher ce qu'il a fait pendant ce temps. Le maire de Saint-Léger-en-Yvelines sera contraint de modifier l'heure de la mort de Robert Boulin portée sur les registres du décès.

Curiosité toujours : elle est relevée par le journaliste **Serge Garde**, approuvé par les docteurs **Lebreton** et **Garrat**. Les lividités que l'on constate sur le cadavre, autrement dit les concentrations sanguines *post-mortem*, fixées dans les parties déclives du corps, sont dorsales alors que, compte tenu du délai entre l'heure officielle de la mort et celle de la découverte, compte tenu de la position du corps dans l'eau (face vers le fond), ces lividités ne pouvaient être que ventrales.

Curiosité aussi : la disparition des prélèvements qui auraient pu permettre de combler, même longtemps après les faits, quelques lacunes de l'enquête. Lorsque la famille Boulin a enfin obtenu que l'on se livre à l'examen microscopique des poumons, les prélèvements avaient disparu de l'Institut médico-légal. Ils avaient été transférés à Thiais où, malgré d'onnueuses recherches, on n'a jamais pu les retrouver. Ces prélèvements ont été conservés très longtemps à l'Institut médico-légal. L'opportunité de leur examen a été évoquée très tôt après la

mort du ministre. Il est étrange de constater qu'ils ont définitivement disparu, précisément au moment où l'on se décidait à les livrer aux experts.

Cette liste de points troublants n'est pas exhaustive. L'examen du dossier en fait apparaître plusieurs dizaines.

Mais enfin, pourquoi donc douter de la validité de la thèse officielle confortée par le non-lieu rendu dans l'information pour homicide volontaire, ouverte à la demande de la famille ?

■ Crime ou suicide ?

Robert Boulin dépressif et peut-être suicidaire au moment de sa disparition ? Oui, sans doute, des témoignages fiables, voire incontestables, l'attestent. Il vivait très douloureusement l'affaire des terrains de Ramatuelle. La lettre posthume parvenue à quelques relations journalistiques ou amicales montre bien l'atteinte subie par cet homme, à l'honnêteté absolue. Vingt ans ministre — le record de l'Histoire de France, rien moins — et, en toute fin, un appartement à Neuilly, une maison banale dans une pinède et 40 000 francs en banque. C'est peu dire que Robert Boulin n'était pas un homme d'argent. La faute, la seule, si elle a existé : le cadeau empoisonné d'un ami. Un terrain non viabilisé offert pour construire une unique résidence secondaire, une vente fictive **qui ne lèse personne**, mais qui signera l'arrêt de mort d'un ministre de la République.

C'est qu'en cette année 1979, les appétits politiques sont grands, les ambitions s'aiguisent. Que l'on se souvienne. **Raymond Barre** est au plus bas des sondages, il ne pourra donc pas conduire les affaires jusqu'aux présidentielles de 1981 où **Giscard** sera candidat. **Jacques Chirac** est en rupture à la fois avec ses anciens conseillers et avec le gouvernement. Le RPR a perdu les élections européennes du 10 juin avec tout juste 10 % des voix. La stratégie de Valéry Giscard d'Estaing est d'évidence : nommer un Premier ministre gaulliste pour diriger un gouvernement très politique, un gouvernement de campagne qui coupera l'herbe sous les pieds d'une candidature présidentielle de Jacques Chirac. Le choix du remplaçant de Raymond Barre doit s'effectuer logiquement parmi les trois ministres RPR : **Robert Galey**, **Alain Peyrefitte** — Garde des Sceaux au moment des faits — et **Robert Boulin** qui bénéficie d'un *a priori* très favorable de la part du président Giscard d'Estaing.

Au cours de son voyage dans le Sud-Ouest début octobre, le président de la République marque en effet très nettement sa préférence : il rend un hommage appuyé et remarqué à Robert Boulin en sa mairie de Libourne. La route de Matignon semble ouverte. C'est précisément à ce moment que les dîners parisiens vont commencer à amplifier des rumeurs où Robert Boulin est promis aux plus grandes difficultés à la suite d'une méchante affaire foncière. Un juge d'instruction, jeune et volontaire, **Renaud Van Ruymbecke**, serait sur le point de demander l'inculpation du ministre (hasard ? Le père du magistrat a servi au cabinet du ministre et les deux hommes s'étaient séparés en très mauvais termes...).

D'autres rumeurs, tout aussi malveillantes, désignent aussi ce que Robert Boulin a de plus cher, sa famille. Que le ministre ait « craqué » en se rendant compte qu'il était pris dans un filet serré de calomnies est loin d'être invraisemblable, mais les manquements trop nombreux de l'enquête-décès jettent la suspicion sur la thèse du suicide.

Aucune lecture claire des événements qui sont venus troubler l'enquête n'est possible. Les tenants de la thèse officielle ont des arguments, ceux qui croient au meurtre en ont aussi, et de sérieux ! C'est bien sûr pour cette raison que les ultimes instants de la vie de Robert Boulin demeureront pour longtemps mystérieux.

Robert MELLIER



Le garde des Sceaux Alain Peyrefitte et le juge Van Ruymbecke. " Robert Boulin est promis aux plus grandes difficultés... "

La lettre de Robert Boulin mettant en cause le magistrat instructeur et le garde des Sceaux.



-2-

qui refusait, à juste titre, de revenir sur un accord préalable datant de 1967, autorisant sur le terrain de Tournet, la construction de 26 villas, accord jugé périmé par l'administration, faute de début d'exécution de travaux, depuis Février 1968.

Un P.O.S. étant en cours il fallait en attendre la mise en place.

TOURNET qui avait, en fait, pratiqué une escroquerie au permis de construire, sachant qu'il était périmé, faisait état de " ses hautes relations " (Arrêt Cour Appel Aix) pour laisser les parties dans l'espérance d'une révision de la chose, avait en face de lui un Ministre respectueux de la position de l'administration, jugée légitime, après information, qui mettait à néant ses manœuvres et influences chimériques.

Mais mieux, étant Ministre délégué à l'Economie et aux Finances en 1977, je découvrais que la gente à HOLLITOUR, consentie par Tournet le 22 Avril 1974, à un prix minoré, en accord avec les COUSIN (voir étude de Me BUNODIERE au nom de la Caisse de garantie des Notaires), recouvrait une tentative de fraude fiscale, consistant à éluder les plus-values qui étaient dues sur le prix de vente aux Consorts COUSIN, auraient d'ailleurs être retenues à la source, TOURNET étant français, mais résident étranger (art. ancien 150 ter du G.G.I.), et minorer pour les COUSIN les droits de mutation. D'où le fait, après le refus de transcription de l'acte du 23 Janvier 1973 le fait que ni l'acte du 22 Septembre 1973, ni l'acte rectificatif de 1974 n'ont été présentés à la transcription.

Je suis donc intervenu auprès de l'administration compétente pour faire calculer les plus-values exigibles, les droits de mutation et fait procéder à un rehaussement du prix minoré d'HOLLITOUR.

Le jeune Juge VAN RUYMBECKE aveuglé par sa passion de " faire un carton sur un Ministre " est passé à côté de la question négligeant à tort le rapport sus-visé de Me BUNODIERE pourtant versé au dossier.

On comprend la vindicte de TOURNET, pris la main dans le sac, à l'égard d'un Ministre qui quoiqu'ami, mis au courant, ne faisait que son devoir.

D'où le fait qu'incarcéré à CAEN par le Juge et inculpé de faux en écriture publique, inculpation criminelle et d'escroqueries multiples, Mr TOURNET, dans le but évident de se dégager sur un Ministre en exercice, soutenait que j'étais au courant au moment de mon achat des ventes antérieures de 1973 authentiques, mais non-transcrites - ce qui est purement grotesque - et prétendait m'avoir remis de l'argent par chèque au porteur en échange de l'obtention des permis de construire.

Outre le fait, qui n'est vraiment pas dans mon genre, que je n'ai jamais vu, ni endossé un chèque au porteur émanant de TOURNET - ce qui se vérifie aisément, le chèque étant au dossier, aussi bien pour moi que pour ma femme ou ma famille - les Préfets, alors en poste, pourraient témoigner de ma solidarité totale avec une administration exemplaire, en la matière, après que je me sois informé auprès d'elle, position que j'ai encore renouvelée, sur démarches de Me DESHAYES, notaire peu scrupuleux et au centre de cette affaire, à Caen, faite au nom de ses clients les Consorts COUSIN en 1976.

Mais à surprise, voici que TOURNET, inculpé criminellement, par le

.../....

-3-

Juge, s'accusant d'un autre crime de prévarication, est libéré sur l'heure de ses prétendus aveux, autorisé, sans retrait de son passeport à aller à l'étranger, moyennant 500.000 Fr de caution, versées au surplus en espèces, somme dérisoire pour un homme qui doit aujourd'hui près de 3 Millions de francs et qui s'est rendu insolvable à NEUILLY, comme en Espagne où les immeubles et terrains, dont il se dit propriétaire, sont au nom de tiers ou de sociétés écrans organisées avec des complicité (son neveu Me COISSAC est propriétaire 35 Bd V. Hugo à Neuilly, Mr MARI TUR à IBIZA et une société immobilière Madame ROBER, tenue par une ancienne maîtresse, pour laquelle Tournet vend des terrains en se portant fort.)

Le pacte avec ce jeune Juge, dont la malveillance est évidente, vise à me mettre au centre d'une affaire où je vois mal ce que j'y fais, moi qui ait acheté un terrain, construit une maison de vacance, sans aucun esprit spéculatif.

Voici, au surplus que TOURNET libéré " parle à la presse " pour reprendre l'expression du journaliste du Monde dans son article du 27 Octobre, donnant ses versions mythomaniques au Canard enchaîné, versant délibérément et au grand jour, des pièces du dossier de l'instruction à ce journal dont la motivation profonde est la malveillance.

L'article du Journal le Monde du 27 Octobre, inspiré directement selon l'aveu que m'en a fait Mr James SARAZIN, ~~inspiré directement~~ par le jeune VAN RUYMBECKE, qui joue au vedétariat et au "aint Just, révèle même une lettre du 20 Juillet 1974 de Me DESHAYES à Me LONG et que je découvre pour la première fois, saisie chez Me LONG par le Juge, communiquée par lui audit journaliste, tandis qu'il inspirait directement la conclusion in fine du même article.

Ce dévoiement dans la révélation du secret de l'instruction laisse froid un Garde des Sceaux plus préoccupé de sa carrière que du bon fonctionnement de la Justice.

Cette présentation des choses laisse dans l'ombre les combines, escroqueries, spéculations, faux, malversations de TOURNET en accord avec les COUSIN et de leur notaire Me DESHAYES (on ne fait ni transcrire les actes et on laisse dormir une assignation à Coutances depuis 1975), pour me mettre au centre d'une affaire où je ne suis pour rien et où je sers d'appât.

J'apprends depuis quelques jours, où les langues se délient, que TOURNET au moment de la guerre froide a escroqué à grande échelle, des français naïfs et apeurés, en transportant pour leurs comptes des fonds au BRESIL pour "acheter des terrains", fonds que Tournet a "oublié" de remettre, mais pour lesquels les intéressés ne pouvaient porter plainte (un antiquaire de la rue des Saint Pères pourrait dire beaucoup)

Tout cela m'insupporte, moi qui depuis vingt ans de vie publique, dont quinze ans de vie ministérielle, me suis efforcé de demeurer exemplaire et où ma situation matérielle demeure modeste, n'ayant comme unique ressource que mon traitement de Ministre.

La prévarication pour 40.000 Fr est dérisoire et à la hauteur de ce personnage mythomane et pervers qu'est Tournet et d'un Juge inexpérimenté, vindicatif et haineux. Mais sa manœuvre, trouvant dans le Juge une oreille complaisante a abouti à sa libération et m'a mis au centre d'un panier de crabes où je n'ai rien à faire.

...../.....

PIERRE BÉRÉGOVOY d'un clerc

Pierre Bérégovoy s'est suicidé le 8 avril 1992 aux environs de 15 h 20. Il a été assassiné dans l'après-midi du 13 juillet 1993. Entre-temps, il est mort, le 1^{er} mai 1993, peu après 18 h.

Ce 8 avril 1992, à l'invitation de **Henri Emmanuelli**, président de l'Assemblée nationale, Pierre Bérégovoy, désigné six jours plus tôt par **François Mitterrand** pour succéder à **Edith Cresson** comme Premier ministre, monte à la tribune pour prononcer ce que l'on appelait autrefois un discours d'investiture et que, sous la V^e République, on nomme — formule plus abrupte — la déclaration * générale du gouvernement.

■ Du suicide...

Durant près de vingt minutes, le Premier ministre, fréquemment interrompu, expose les objectifs qu'il entend atteindre d'ici aux élections législatives de mars 1993. Puis, sans doute soucieux de séduire l'opinion, troublée par les différentes « affaires » qui ont, ces derniers mois, éclaboussé les socialistes, il lance :

— *Urgence, enfin, dans la lutte contre la corruption...*

Au milieu des interruptions parmi lesquelles revient souvent le nom de **Bernard Tapie**, choisi par lui comme ministre de la Ville, Pierre Bérégovoy réussit à placer ces quelques phrases :

— *Les décideurs en général et les décideurs publics en particulier n'ont pas failli... Dans leur écrasante majorité, je les sais honnêtes. Mais dans nos sociétés d'argent, les tentations sont grandes... Si le pays veut retrouver confiance en lui-même, il faut d'abord qu'il retrouve confiance en ceux qui le représentent et en ceux qui le dirigent. Avec le garde des Sceaux, **Michel Vauzelle**, je veux publiquement apporter mon soutien aux juges qui poursuivent la fraude, sans autre passion que le droit...*

Et de tonner :

— *On soupçonne certains hommes publics de s'être enrichis personnellement de manière illégale. S'ils sont innocents, ils doivent être disculpés ; s'ils sont coupables, ils doivent être châtiés. Dans tous les cas, la justice doit passer... J'ai demandé au garde des Sceaux de pousser les feux de la justice et du châtiement pour les coupables...*

Enfin, imprudent :

— *S'il est des dossiers qui traînent, croyez-moi, ils ne traîneront plus.*

Message entendu : dès le 6 août, le juge **Jean-Pierre**, qui a déjà soulevé le lièvre des financements du parti socialiste par les sociétés **Urba**, va ouvrir le dossier **Roger-Patrice Pelat**, pour s'apercevoir que l'ami intime du président de la République a consenti, en septembre 1986, à Pierre Bérégovoy, un prêt sans intérêt de 1 million de francs, en vue de l'achat d'un appartement de 100 mètres carrés, 58, rue des Belles-Feuilles dans le XVI^e arrondissement de Paris.



*Pierre Bérégovoy :
un homme brisé, lâché par ses " amis ".*

Ce n'est pas le propos de le dire ici : pour quels services — affaires **Pechiney**, **Vibrachoc** et **Corée du Nord** — le ministre de l'Economie et des Finances, Pierre Bérégovoy, a-t-il pu bénéficier d'un prêt aussi « amical » de la part d'un homme d'affaires que n'étouffait pas la philanthropie? En revanche, ce qui est sûr, c'est qu'entre la date du prêt et la découverte du juge **Jean-Pierre**, il s'est écoulé près de six ans. Et qu'au taux d'intérêt en cours, s'il avait eu recours à un prêt immobilier, en tant que citoyen ordinaire,

La fin obscur

Pierre Bérégovoy aurait dû déboursier, en agios, la coquette somme de... **560.000 F** ! En somme, un cadeau de 56 briques qu'il faut bien classer, quelles que soient les contorsions de la loi, comme l'exemple d'un enrichissement personnel.

Tel est le suicide du 8 avril 1992 : en cet après-midi, devant les députés assemblés, il se tire une balle encore plus meurtrière que celle qui provoquera sa mort clinique le 1^{er} mai 1993.

■ ... à l'assassinat

Et l'assassinat du 13 juillet 1993 ? C'est une anecdote, mais elle a valeur de symbole. En cette veille du 14 Juillet, fête nationale, il est d'usage que les chefs d'Etat et ministres des puissances étrangères adressent à leurs homologues français des messages de vœux. Parmi tous ceux qui parviennent à Matignon, l'un émane de la Begum **Khaleda Zia**, Premier ministre du Bangladesh : il est adressé à... Pierre Bérégovoy qui, non seulement n'est plus Premier ministre depuis le 29 mars précédent, mais n'est plus vivant depuis près de deux mois et demi !

De meubles et de tableaux

— *Chacun sait que, question meubles, Béré c'était plutôt Conforama que les antiquaires du quai Voltaire. S'il a donné des meubles, les Pelat ont dû les refiler à leurs jardiniers !*

Réflexion cruelle, due — cela n'a rien d'étonnant — à un élu socialiste, apprenant de la bouche d'**Olivier Pelat**, fils de **Roger-Patrice**, qu'une partie du prêt de 1 million, consenti par son père à **Bérégovoy** en 1986, avait été remboursée « sous forme de livres, de meubles et objets d'art ».

Ce que l'on sait moins, c'est que la sœur de Pierre Bérégovoy exerce dans les antiquités et la brocante.

D'où l'hypothèse selon laquelle Roger-Patrice Pelat, grand collectionneur de meubles anciens, tableaux et objets d'art, aurait été, en effet, remboursé « en nature » pour une partie de son prêt. Cela grâce à l'affectueuse collaboration d'une sœur, en l'occurrence providentielle. Et discrète.

Un antiquaire nous a confié :

— *C'est bien possible, d'autant qu'en ce marché la loi de l'offre et de la demande — surtout celle de la demande — peut permettre à un bon professionnel de vendre un meuble ou un objet d'art quatre ou cinq fois plus cher qu'il ne l'a acheté.*

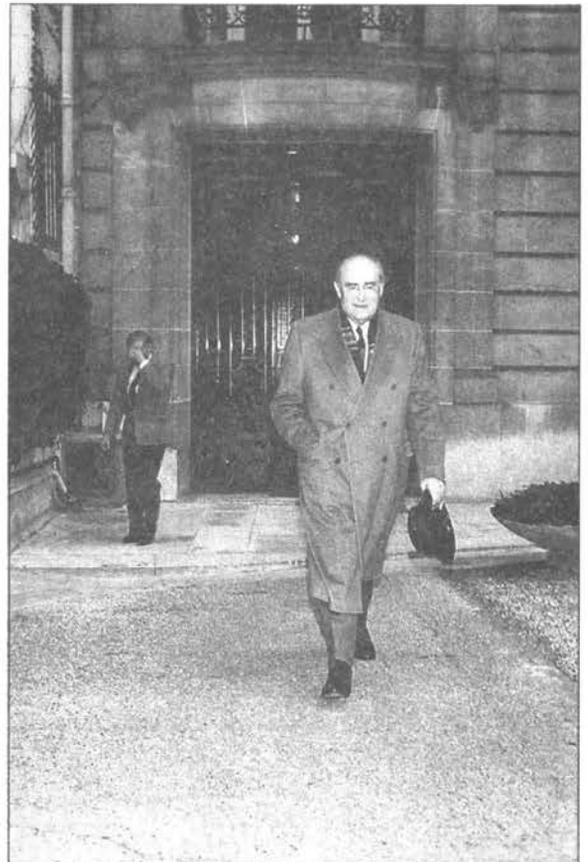
Domage que le juge **Jean-Pierre** n'ait pas pu avoir accès au trésor des Pelat...

Réception à son domicile : François Mitterrand goûtait encore sa fréquentation.





*L'immeuble
abritant
l'appartement
familial*



*Roger-Patrice
Pelat : une
dangereuse
amitié.*

On peut ironiser à loisir sur la bévée de la Begum Khaleda Zia, responsable d'un pays où l'espérance de vie ne dépasse pas cinquante ans et où la mortalité infantile atteint 98 %. En parcourant la revue *Newsweek* — cinq millions d'exemplaires vendus dans le monde entier —, il lui aurait fallu attendre la page 53 du numéro paru le 10 mai 1993 pour découvrir, dans la rubrique des faits divers, en une brève de onze lignes, que Pierre Bérégovoy s'était suicidé, le 1^{er} mai au sud de Paris. A l'âge de 67 ans...

Deux petits détails apparemment anecdotiques, sans doute. Néanmoins assassins dès lors que la disparition d'un Premier ministre, dans les circonstances que l'on sait, peut, d'une part, échapper à la mémoire, d'autre part, ne susciter qu'un entrefilet dans l'un des plus prestigieux journaux du monde.

La légende du Petit Chose

— *J'en ai assez d'être le prolétaire de service !*

Cet accès d'humeur, de mauvaise humeur, de Pierre Bérégovoy, combien de fois ses collaborateurs et ses quelques intimes ne l'ont-ils pas entendu tomber de ses lèvres ? La légende, entretenue, fortifiée au gré des circonstances bien plus par la « rosenclature » que par lui-même, avait le don de l'irriter. Sans doute parce qu'il en percevait tout le mépris.

Au fait, qu'avait-il de prolétaire ? Un père, capitaine cosaque de la cavalerie russe, réfugié en France après le triomphe, en 1918, des bolcheviks sur les mencheviks auxquels il s'était rallié. Un père, marié à une fille d'agriculteur de Sotteville, pas pauvre et même assez riche pour offrir au couple une épicerie-bar dans le gros bourg (10.000 habitants) de Déville-lès-Rouen où naissent quatre enfants, dont Pierre, le 23 décembre 1925.

Et pour lui, Pierre Bérégovoy, une enfance, dont, à l'époque, auraient rêvé des fils de mineurs ou autres rejetons des damnés de la terre et de la mer. Cajolé par sa grand-mère, **Emma Baudelin**, chouchouté par l'instituteur **Levieux** qui règne dans

l'école communale de La Vaupalière, admis au lycée technique Ferdinand-Buisson à Elbeuf, le voilà engagé, avec son CAP d'ajusteur-fraiseur, chez Frenckel, qui n'est pas — et de loin — la société mécanique la moins performante de France. Soixante heures de travail par semaine, certes : nous sommes en 1941-42, et mieux vaut ces soixante heures-là que d'aller, comme **Marchais**, travailler comme volontaire en Allemagne. C'est aussi le temps de la Résistance : entré à la SNCF — c'est, avec l'Enseignement, l'un des destins les plus enviés pour les classes moyennes —, Pierre Bérégovoy, affecté à l'entretien, joue un rôle qu'il estimera modeste dans la « Bataille du rail ». Un jeu de piste pour boy-scout, estimera-t-il. Il y rencontre **Roland Leroy** qui deviendra patron de *L'Humanité*. Mais pas question pour le fils de menchevik d'adhérer au parti communiste qui prend ses ordres chez **Staline**.

Prolétaire ? Tout ça parce qu'il n'a pas eu son bac !

— *C'est idiot, dira-t-il en maugréant. **Bleustein-Blanchet**, le patron de Publicis, **Sylvain Floirat**, l'empereur d'Europe n° 1, **Alain Perrin**, le pédégé de Cartier, sont-ils des prolétaires parce qu'ils n'ont pas eu leur bac ? Et **Pinay**, et **Monory**...*

Il a beau aligner les noms, rien n'y fait. Il sera effectivement le prolétaire de service. Au service du parti socialiste. Et même bien avant que Mitterrand ne s'en serve.

Sous les feux de la rampe

— *Il ne m'a pas choisi cette fois ! Ce ne sera jamais mon tour.*

Nous sommes le 16 juillet 1984. François Mitterrand vient de désigner **Laurent Fabius** comme Premier ministre, en remplacement de **Pierre Mauroy**, victime de la grande manifestation de l'école libre du 26 juin précédent, à Paris (1.300.000 participants).

Pierre Bérégovoy est consterné. Quelques semaines auparavant, il avait confié, euphorique :

— Dans la tête de Mitterrand, ce sera moi à Matignon et Fabius aux Finances.

Comment une telle idée avait-elle pu surgir dans l'esprit d'un homme jusque là voué au rôle de clerc du socialisme ? Tout simplement parce que, après vingt années d'ombre, il était lui aussi passé à la lumière. Quel jour de gloire et de lumière que ce jeudi 21 mai lorsque, à 9 h 30, il avait gravi les marches menant au perron de l'Élysée, à côté de François Mitterrand, élu président de la République ! Lui seul et pas les autres, ceux qui, des années durant, l'avaient relégué au rang des accessoires. Les **Depreux**, **Daniel Meyer** et **Rocard** avec lesquels il avait fondé le parti socialiste autonome, en réaction contre la politique de **Guy Mollet** en Algérie. Un **Mendès France** qui voyait en lui un bon secrétaire « à tout faire ». Un **Savary** hautain, entré par épousailles dans la famille du milliardaire pied-noir **Borgeaud** et dont il avait cru bon de suivre le destin jusqu'à ce fameux Congrès d'Epinay, en 1971, qui avait vu la victoire étriquée — 43.926 mandats contre 41.297 — de François Mitterrand sur ce même Savary.

Battu. Pire encore : rossé dans l'ombre. Mais tout de même repêché : voici que traîne, dans les coulisses du Congrès, la veuve du conseiller d'Etat **Pierre Soudet**, ancien collaborateur de Mitterrand sous la IV^e République. Elle prend notre malheureux Bérégovoy, effondré, sous son aile et le présente au nouveau premier secrétaire du tout aussi nouveau parti socialiste à qui elle glisse dans l'oreille :

— Tiens, ça peut toujours servir !

Et il va servir, au-delà de ce que pourrait espérer son nouveau maître. Dans les négociations du Programme commun de la gauche : « Tu connais Leroy, c'est bon ça, coco ! » Plus tard lorsqu'il faut rencontrer **Bernard Pons**, à deux reprises au cours de l'automne 1990, on envoie Béré-couleur-de-muraille



Pierre Bérégovoy et Alain Boublil : le temps était encore au beau fixe...

pour se glisser dans un appartement du XVI^e arrondissement : il en rapporte la certitude que **Chirac** jouera, à la présidentielle de mai 1981, l'échec de **Giscard**.

Voilà qui vaut bien sa présence sur le perron de l'Élysée, le 21 mai. Mais l'embellie ne s'arrête pas là : c'est encore Bérégovoy qui, le 22 mai, va présider le premier « cabinet noir » du nouveau président de la République où se retrouvent les **Fournier**, **Rousselet**, **Glavany**, **Charasse**, **Colliard**, **Védrine**, **Vauzelle** et **Nathalie Duhamel**. Avec, en fin de réunion, sa nomination comme secrétaire général de l'Élysée. C'est lui, encore, qui va proposer à Mitterrand de faire de **Jacques Attali** son conseiller personnel, « comme **Henry Kissinger** auprès de **Nixon** », précise-t-il. Et quand, le mois suivant, l'entrée des communistes au gouvernement achoppe sur le ministère qu'il convient d'attribuer à **Anicet Le Pors**, outré qu'on lui offre la Consommation, c'est encore Bérégovoy qui dénoue la crise en proposant que l'élu communiste devienne ministre de la Fonction publique.

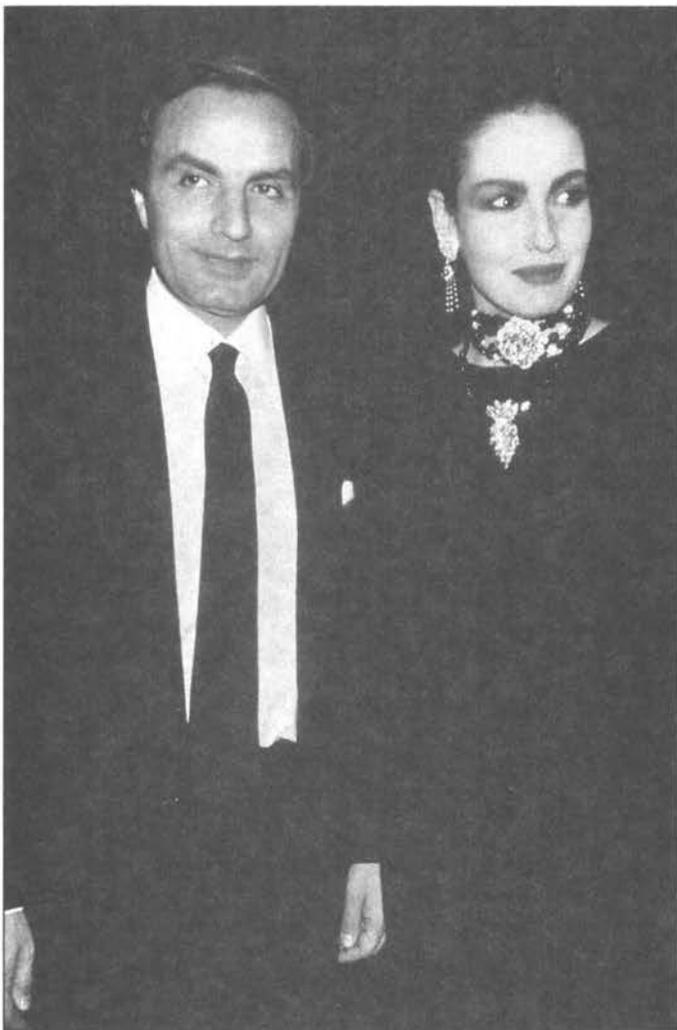
Cuisine intérieure pour un marmiton, dira-t-on. Mieux que ça : lorsqu'il s'agit de rencontrer, en ce mois de mai 1981, le roi du Maroc, **Hassan II**, c'est encore Bérégovoy que l'on dépêche à Rabat pour rassurer Sa Majesté chérifienne sur les intentions du pouvoir socialiste à son égard.

Qui pourrait bien résister à un tel déluge de faveurs ? Et, si ce n'est point assez, à cette mission de confiance qu'en octobre 1981 va lui confier « son » président, en déplacement au sommet de Cancun : surveiller le Congrès socialiste de Valence où **Quilès**, le coupeur de têtes, va récolter le surnom de « Robespaul ».

Sous basse surveillance

Quel rapport avec le drame ? Eh bien, c'est que, précisément, tout le drame est là, comparable au « Ruy Blas » de Victor Hugo : d'un côté, un Machiavel élyséen qui revêt d'or celui qui ne portait qu'oripeaux, de l'autre, le valet qui se voit déjà dans la couche de la République sous le dais de velours qui surplombe les rêves de grandeur.

*Samir Traboulsi
et son épouse.*



L'illusion est complète. D'abord, un ministère des Affaires sociales : un « prolo » à ce poste, ça fait bien et ça ne risque rien puisqu'on le flanque de l'énarque et normalien **Jean-Charles Naouri**, dont la mission de haute surveillance se poursuivra au ministère de l'Economie et des Finances de 1984 à 1986, tandis que les grandes décisions se prennent chez Laurent Fabius à Matignon. En 1988, la surveillance sera doublée avec Michel Charasse, le grand « copain » de Mitterrand — il a son pied-à-terre parisien à l'Elysée ! — et l'arrivée, comme directeur de cabinet, d'**Alain Boubllil** qui vient de passer sept ans auprès du président de la République en tant que conseiller technique aux Affaires industrielles. Naouri et Boubllil, deux hommes du Président à qui Bérégoovoy ne pourra rien refuser, y compris le délit d'initiés.

Il monte, le Bérégoovoy, il monte : numéro 3 du gouvernement, ministre d'Etat et enfin Premier ministre, là où il ne pensait jamais parvenir. L'ivresse des hauteurs au point de ne pas se rendre compte qu'à moins d'un an d'élections législatives que la gauche sait déjà perdues, il est le fils sacrifié sur l'autel de la déroute.

Du moins pourrait-il souhaiter que, hôte de Matignon, cessent les railleries, qu'un **Joxe** ne se gausse plus au spectacle de ses chaussettes tirebouchonnées. Bref, que les siens, les plus cruels, le respectent comme Premier ministre de la France.

Et surtout qu'il entre enfin dans le cercle des intimes du Président : ceux qui passent le week-end à Latché, sont conviés au « pèlerinage » de la Roche de Solutré, ripaillent dans les petits restaurants autour de la rue de Bièvre. Mais rien de cela. Au contraire : lorsque des odeurs suspectes s'élèvent autour de Bernard Tapie, ministre de la Ville, Mitterrand se dédouane avec cette confiance :

— *Lorsque Bérégoovoy m'a proposé de faire entrer Tapie au gouvernement, j'ai hésité. Mais Bérégoovoy s'est porté garant. Il m'a dit qu'il n'y avait absolument rien à retenir contre lui, ni dans son dossier fiscal ni dans son dossier de police.*

Lui, c'est lui, et moi, c'est moi, avait dit Fabius en d'autres temps. Mitterrand trouve une autre formule : « *Ce n'est pas moi, c'est lui !* »

Il est vrai que Bérégoovoy, au désespoir d'obtenir la considération de sa famille politique, éprouve une certaine fascination pour les aventuriers qui ont réussi. Déjà, bien avant son ascension ministérielle, il portait un véritable culte à **Jean-Baptiste Doumeng**, le milliardaire rouge, que lui avait présenté Roland Leroy. Lequel Doumeng s'amusait beaucoup, en privé, de cet engouement :

— *Bérégoovoy, je l'aime bien. L'autre jour, il m'a demandé si je pouvais le prendre à bord de mon jet pour le déposer à Kiev. Moi, je devais aller à Moscou mais, pour lui faire plaisir, je veux bien faire un petit crochet. Le pauvre, il cherche ses racines ukrainiennes...*

Radieuses sont les journées où Bérégoovoy, ministre, peut rencontrer un « patron » et jeter au visage de ses collègues ministres ou collaborateurs qu'il a déjeuné avec tel ou tel. Pas dans un troquet du quartier de la Mutualité, mais *Chez Edgard* où il a établi cantine et s'est fait intime du célèbre restaurateur, **Paul Benmussa**. C'est là que, grâce à l'entremise d'Alain Boubllil, il traitera, le 13 novembre 1988, un autre milliardaire, **Samir Traboulsi** :

— *C'est comme si le président des Etats-Unis Herbert Hoover avait invité, pour fêter l'anniversaire de son mariage, le célèbre Al Capone, remarquera un ministre socialiste.*

N'exagérons rien : Traboulsi est un affairiste, sans plus. Mais, là encore, il y a fascination. Et rien d'étonnant à ce que Tapie échappe au mirage : à prolo, prolo et demi. A la tribune de l'Assemblée nationale, le 8 avril 1992, il décernera un brevet d'honorabilité au patron de l'Olympique de Marseille qu'il a effectivement choisi comme ministre de la Ville. Pas plus appuyé, d'ailleurs, que celui que délivrera, le 14 juillet 1993, le président de la République à l'inculpé de l'affaire Testut et du scandale sportif OM-Valenciennes. Privilège étonnant de cette fonction, qui verra le chef de l'Etat couvrir du sceau présidentiel

Roger-Patrice Pelat, son compagnon de randonnées pédestres, Jean-Charles Naouri et Alain Boubllil désignés par lui comme « tuteurs » de Pierre Bérégoovoy, et, enfin, Bernard Tapie à qui il aurait pourtant hésité, selon ses dires, à confier un ministère.

■ Un « objet d'Etat »

Pelat, Naouri, Boubllil : trois noms dont on a dit qu'ils avaient accompagné le suicide tragique de Pierre Bérégoovoy, le 1^{er} mai 1993 au lieu-dit « Le Peuplier », sur la commune de Sermoise, entre le canal de jonction et la rive gauche de la Loire. Peut-être les scandales Pechiney et Société Générale, promis aux Assises, n'auraient-ils pas laissé intacte l'image que Bérégoovoy offrait à l'opinion. Même si celle-là, toujours prête à brûler ce qu'elle a adoré, commençait à se poser des questions, au lendemain de ce 2 février 1993 où *Le Canard Enchaîné* avait révélé les conditions dans lesquelles s'était effectué le prêt de 1 million de francs, consenti par Roger-Patrice Pelat à Pierre Bérégoovoy. Ce soupçon, intervenant au cours d'une campagne électorale qu'il savait sans espoir, n'aura été que le détonateur.

— *Il n'y a que les escrocs qui ne se suicident pas !* a lancé un « crocodile » socialiste au lendemain du drame.

Belle mais imprudente formule qui laisserait supposer qu'à la lumière des « affaires » qui ont émaillé la décennie socialiste, il y a encore plus de vivants qu'on ne le pensait ! En fait, à côté



La réussite du " prolétaire " semble étonner Jean-Louis Bianco.



Bérégovoy : " j'ai trouvé la solution pour reprendre les choses en main, je vais me flinguer. "

de ceux qui se suicident, il y a ceux qui tuent. Et ceux-là non plus ne se suicident pas.

— *Le suicide*, a prétendu un éminent psychologue allemand, c'est l'être qui explose, bien avant que ne soit tiré le coup de feu mortel, absorbé le poison ou dressée la corde.

Dès lors, il n'y a plus de mystère sur les raisons du suicide de Pierre Bérégovoy, devenu un « objet d'Etat » aux mains du pouvoir socialiste. Et, en premier lieu, de celui qui, au lendemain du Congrès d'Épinay, s'en est emparé pour servir son ambition, des desseins au mépris de la personne humaine, aidé en cela par quelques-uns de ses courtisans, à la fois thuriféraires et détracteurs.

D'autres y auraient résisté. Pierre Bérégovoy était trop fragile :

— *J'ai trouvé la solution pour reprendre les choses en main*, avait-il déclaré, grave, à ses collaborateurs en mars 1993. *Je vais me flinguer.*

On sait, par l'un des très rares vrais amis qu'il avait à l'Élysée, que le président de la République a eu, quelques jours après les élections législatives, connaissance de cette désespérance et qu'il n'avait trouvé que cette réponse :

— *Je vais lui conseiller d'aller se ressourcer dans la Nièvre.*

Ce qu'il dit, en effet, à Pierre Bérégovoy, lors de leur dernier entretien à l'Élysée. L'exil après la disgrâce...

En fait de ressourcement, c'est plutôt raté. Dans cette bonne ville de Nevers qui lui a été offerte en héritage après les élections municipales de mars 1983, mais qui l'a contraint à dispu-

ter un second tour aux dernières législatives, l'empressement dont il était l'objet a fraîchi : il lui arrive de se retrouver seul et triste, son verre à la main, lors des réceptions auxquelles il est convié. A un ami qui n'a pu l'éviter, il lâche :

— *Faudra-t-il que je m'habitue à être considéré comme un truant ?*

Mais, surtout, c'est le silence de Là-Haut qui le touche le plus. C'est lui qui appelle l'Élysée où la chère **Marie-Claire Papegay** — trente ans de secrétariat particulier auprès de Mitterrand — n'est plus là pour amortir la sécheresse des « le Président est absent » ou « le Président est en conférence, il ne veut pas être dérangé ».

Peut-être qu'à Latché, il aura plus de chance. C'est **Jack Lang** qui décroche :

— *Pierre Bérégovoy à l'appareil...*

— *Ah oui, bonjour ! A qui voulez-vous parler ?*

Le téléphone lui en tombe des mains.

Puisqu'il n'est plus possible d'avoir Mitterrand en direct, peut-être que par la bande, comme au billard... Justement, parmi les habitués de *Chez Edgard*, il y a **Maurice Barrassay**, conseiller culturel à l'Élysée. C'est Paul Benmussa qui joue les entremetteurs :

— *Dis-moi, Maurice, ce pauvre Béré est au 36^e dessous. J'ai peur pour lui. Si le Président pouvait lui témoigner un geste d'amitié. Un déjeuner en tête à tête par exemple...*

Barrassay se dévoue : de tous les favoris du Président, il est sans doute le plus pur, parce que sans ambition, le plus

sensible, car homme de grand cœur. Bérégovoy l'émeut. Il intervient auprès du chef de l'Etat :

— *Bien*, répond ce dernier. *On verra ça après le 1^{er} mai. Peut-être le lundi 3, au retour de Latché.*

Et cette phrase qui va décider de tout :

— *De toute façon, c'est moi qui l'appelle pour lui fixer la date et le lieu.*

Le dernier appel

Certains prétendent que Bérégovoy a bien reçu ce coup de téléphone. Mais comment expliquer alors que, le 30 avril et le 1^{er} mai, il n'ait cessé d'appeler son directeur de cabinet à la mairie de Nevers, **Didier Rouland**. Le dernier appel sera enregistré sur répondeur, le 1^{er} mai à 17 h 30, pour, paraît-il, que Didier Rouland vienne le rejoindre à l'arrivée du Grand Prix cycliste de Nevers qui aura lieu dans les allées du parc Roger-Salengro.

Tout un symbole : Roger Salengro, ministre socialiste de l'Intérieur, s'est suicidé au gaz, le 17 novembre 1936, victime d'une campagne qui l'accusait d'être passé à l'ennemi en 1915, mais surtout du tiède soutien de ses collègues du gouvernement **Blum**.

En réalité, ce dernier appel à destination de Didier Rouland n'est qu'un prétexte : **Bérégovoy veut savoir si Mitterrand a confirmé la date du 3 mai pour leur déjeuner en tête à tête. Apparemment pas. Alors, c'est le dernier voyage : celui qui mène au « Peuplier », en bordure de la Loire.** Là où, en

compagnie de Gilberte, sa femme, il allait promener, chaque dimanche après-midi, leurs trois petits-enfants. Il demande à son chauffeur, **Jean-François Ragonneau**, et à son garde du corps, **Sylvain Lespat**, inspecteur de police détaché aux voyages officiels, de le laisser seul, car, dit-il, il a « un coup de téléphone à passer ».

Là est, peut-être, le seul mystère de la mort de Pierre Bérégovoy, puisque l'on sait que ni sa femme Gilberte, ni ses filles **Catherine** et **Lise**, ni son fils **Pierre** n'ont reçu le moindre appel de leur mari et père, ce jour-là entre 18 h et 18 h 15. Pas plus que le répondeur de Didier Rouland n'a enregistré d'appel en ces instants.

A qui donc a bien pu téléphoner Pierre Bérégovoy ? Seules pourraient y répondre trois personnes. Eventuellement un « fana » de radio, tombant, par hasard, sur la fréquence du radio-téléphone installé sur la voiture de Pierre Bérégovoy : une chance sur un million pour que celui-là ait pris connaissance de ce dernier appel.

Et puis deux autres personnes : **Christiane Dufour** et **Joëlle Jaillette**, les deux secrétaires particulières de François Mitterrand. L'une ou l'autre : celle qui était de permanence, ce jour-là, à cette heure-là, entre 18 h et 18 h 15 à l'Elysée, en prise avec la ligne directe du Président. Et qui pourrait dire si, avant de se tirer une balle de 357 Magnum dans la tête, Pierre Bérégovoy s'était donné une dernière chance de vivre : ce déjeuner promis pour le lundi 3 mai ?

Faute de réponse, Béré vous salue bien !

Jean RENAUD-GROISON

Un 357 très spécial

● Pourquoi tant de mystères autour de ce 357 Magnum Manurhin avec lequel **Pierre Bérégovoy** s'est donné la mort ? Mystères qui ne pouvaient qu'alimenter les rumeurs sur un suicide déguisé...

Pourquoi ne pas dire tout simplement, aussi bien à la Préfecture de Police de Paris qu'au Service des voyages officiels, que cette arme n'était pas celle que portait sur lui **Sylvain Lespat**, le garde du corps de l'ancien Premier ministre, mais une seconde arme qui se trouvait en permanence dans la boîte à gants du véhicule officiel ?

Pourquoi avoir parlé d'une recherche de cartouches sur les lieux du drame, alors que, contrairement à un pistolet, l'éjection des cartouches de ce type d'armes ne se produit que lorsque son « usager » renverse le barillet à l'issue de son tir. Opération dite d'éjection collective manuelle, ainsi que nous l'a confirmé le célèbre armurier parisien **Gastine Reinette** ?

Et la survie de Pierre Bérégovoy après s'être logé une balle de 357 dans la tête (?) ne trouverait-elle pas son explication dans le fait que cette balle n'a pas touché un centre vital du cerveau ? Et que, finalement, c'est « l'effet de souffle » produit au moment de la sortie de la balle tirée à bout portant — et non à bout touchant — qui a provoqué les dégâts les plus sérieux dans le crâne du désespéré ?



Transporté dans le coma quelques instants après le geste fatal.

L'exécution du prince de Broglie



Avril 1980 : l'Assemblée nationale vote une motion, présentée par le parti socialiste, visant à renvoyer Michel Poniatowski devant la Haute Cour de Justice. Le bureau de l'Assemblée nationale, sous la présidence de Jacques Chaban-Delmas, nomme une commission, présidée par Gérard Longuet, pour déterminer si la Haute Cour est fondée à se saisir du dossier... Et quel dossier ! L'ancien ministre de l'Intérieur est, ni plus ni moins, accusé par le PS d'avoir commis des fautes gravissimes dans l'affaire relative à l'assassinat du prince de Broglie. Selon les socialistes, il aurait pu sauver son ami car il savait celui-ci menacé !

Pour comprendre comment l'on en est arrivé là, il est nécessaire d'examiner le déroulement du crime et l'enquête qui l'a suivi.



Le meurtre et sa victime

L 976 : prince, député, et, plus encore, financier, **Jean de Broglie** a l'apparence d'un homme à qui la vie a tout apporté. Arrière-petit-fils de **Mme de Staël**, héritier d'un nom illustre, propriétaire d'un château chargé d'histoire et de souvenirs, c'est sur le plan politique qu'il s'est fait connaître de ses concitoyens. Jean de Broglie a été en effet le principal artisan des accords d'Evian en qualité de secrétaire d'Etat aux Affaires algériennes sous le gouvernement **Pompidou**. Toujours affable, sa silhouette toute en « rondeur » rassure et inspire la confiance. Peu à peu, l'homme politique a cédé le pas au financier qui fait partie de nombreux conseils d'administration et qui veille surtout à la trésorerie des Républicains indépendants que dirige son ami **Valéry Giscard d'Estaing**.

Au-delà de ce tableau idyllique se cache cependant une réalité moins reluisante : malgré des actifs s'élevant à plusieurs milliards de centimes, Jean de Broglie manque singulièrement de liquidités. L'homme est criblé de dettes ! Depuis quelques années, le député trop confiant s'est associé avec des affairistes peu scrupuleux et, malgré les mises en garde répétées de ses amis politiques, il a ainsi fondé plusieurs sociétés. Avec un ancien fonctionnaire qui se suicide peu après, avec un mystérieux comploter — proche de **Ben Bella** — qui ne pense qu'à renverser **Boumediène**, avec un curieux conseiller financier qui le liera au PDG de la société espagnole Matesa et dont le krach ébranlera le marché financier suisse... Amendes fiscales et dettes s'accroissent et de Broglie est contraint chaque

La police procède aux premières constatations...

*Ribemont
devant le restaurant
"La Reine Pédaque."*

fois de les éponger. Peu à peu, les amis politiques s'éloignent tandis que la précarité financière s'accroît. Politique et affaires financières privées peuvent rarement être menées de front et il faut souvent faire un choix ! En l'occurrence, le choix pour de Broglie a déjà été effectué par ses collègues. Deux ans auparavant, il a ainsi dû renoncer à solliciter la présidence de la Commission des finances à l'Assemblée nationale. De fortes pressions l'ont amené à se désister « en raison de l'incompatibilité existant entre les fonctions sollicitées et les affaires privées traitées par lui », ainsi que l'a clairement écrit plus tard Michel Poniatowski dans une lettre adressée au magistrat chargé du dossier de Broglie.

Pour l'heure, tout devrait s'arranger. Par l'entremise d'un de ses amis, **Patrick Allenet de Ribemont**, Jean de Broglie vient de faire la connaissance d'un conseil juridique nommé **Pierre de Varga** et le trio envisage sérieusement de conclure une affaire qui devrait les renflouer : le rachat de la pâtisserie de *La Reine Pédaque*, haut lieu du Tout-Paris politique et artistique des années 40, qui est à vendre pour la somme de 2 500 000 F que le député compte emprunter à la banque qui gère son compte personnel.

En ce 24 décembre 1976, la fin d'année semble donc marquer la fin des ennuis du député. Tôt dans la matinée, il a d'ailleurs rendez-vous au cabinet de Varga, luxueusement installé au 2 rue des Dardanelles.

Peu après 9 heures, Jean de Broglie ressort de l'immeuble lorsqu'un homme vêtu d'un blouson s'approche de lui... Le député n'a pas le loisir de se poser de questions. L'inconnu a déjà sorti un pistolet de calibre 38, tire trois balles et s'enfuit. Touché à la tête, le parlementaire s'effondre. La mort a été instantanée !

Un « grand succès » policier

Alerté par le bruit des détonations, un voisin prévient la police qui intervient peu après : le corps est identifié ! Le préfet de police et le commissaire **Ottavioli**, chef de la Brigade criminelle, se rendent immédiatement sur les lieux.

La première hypothèse retenue est celle d'une vengeance des nostalgiques de l'Algérie française : la signature des accords d'Evian a valu au prince de Broglie de farouches inimitiés !

Dernière personne à avoir vu la victime, Pierre de Varga est interrogé. Comment ce curieux personnage pouvait-il être un ami du député ? Telle est la première question qui vient immédiatement à l'esprit des enquêteurs. Condamné à huit ans d'emprisonnement pour escroquerie, baron lorsque les nécessités des « affaires » s'en font sentir, Pierre de Varga a entamé une carrière de conseil juridique depuis sa sortie de prison. Séduisant, le verbe facile, ce Hongrois d'origine avoue une passion pour la peinture lorsque la conclusion de ses entreprises lui en laisse le temps.

— Le prince est venu me voir pour discuter des opérations dont je m'occupais pour son compte, déclare l'avisé conseil juridique. C'était le fleuron de mon cabinet !

Aucun soupçon ne pesant sur le témoin, le « conseiller » n'est pas placé en garde à vue. Déjà, les limiers du 36 quai des Orfèvres se forgent une opinion. Le meurtre tourne autour des affaires privées du prince — dont le choix des associés était pour le moins surprenant — et non autour son passé politique.

Quatre jours après l'assassinat du parlementaire, une rumeur se fait persistante : la police a identifié les coupables ! Un mystérieux informateur est évoqué...



*Une enquête
"rondement menée..."*

Le lendemain, devant un parterre de journalistes impressionnés, le ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski, tient une victorieuse conférence de presse, épaulé par le directeur de la PJ et son « as » de la criminelle, le commissaire Ottavioli.

— Une affaire complètement et promptement élucidée grâce à la collaboration de tous les services, brame le ministre triomphal. Cinq jours après sa commission, le meurtre du prince de Broglie est élucidé !

La solution de l'énigme relative à l'assassinat du député se résume simplement : Pierre de Varga a commandité le meurtre



De gauche à droite : l'inspecteur Guy Simoné, Gérard Frèche et Serge Tèssède.



*L'énigmatique
P. De Varga.*

De fait, le début de l'instruction semble justifier le triomphalisme des policiers. Guy Simoné a parlé !

— Du contexte de l'affaire tout d'abord : proche du prince et de Varga, Simoné connaît le projet de rachat de *La Reine Pédauque*. Pour mener à bien l'opération, la victime a emprunté 4 millions de francs à la BNP, remboursables en 7 ans, gagés sur une hypothèque de 801 hectares de forêts. Bien entendu, la banque a exigé une assurance-vie correspondant au montant de l'emprunt. L'examen médical d'usage a été effectué par une cardiologue, amie de Varga, **Nelly Azérad**.

— Sur le commanditaire du meurtre ensuite : Simoné était tenu par Varga qui lui avait rendu de nombreux services. Dès le mois de juillet, ce dernier lui a fait part de son intention de faire disparaître un témoin gênant pour ses affaires : Jean de Broglie, et c'est naturellement vers le policier qu'il s'est tourné. Moyennant un « contrat » de 50 000 F, il a ainsi été chargé par Varga de recruter une équipe chargée d'exécuter le « gêneur ».

— Sur les exécutants enfin : l'inspecteur connaissait deux petits voyous, Tèssède et Kolkowicz, à qui il a fait part des intentions de Varga. Pressenti tout d'abord, un certain **Bernard André** a refusé le contrat. Devant l'insistance du conseil juridique, Simoné a été contraint de trouver rapidement le « tueur ». C'est Tèssède qui le lui a présenté : un nommé Gérard Frèche qui a accepté le « travail ».

Curieux personnages que le dossier du juge met en lumière. L'inspecteur Simoné, affecté au commissariat de La Défense, bien noté mais soupçonné par ses collègues d'entretenir de mauvaises relations, beaucoup plus que son métier de policier ne le justifierait... Serge Tèssède, ancien monteur en télévision, négociant en boucherie, mais surtout connu pour vivre d'expédients. Kolkowicz, coupeur de vêtements de peau, qui fera l'objet d'un non-lieu. Gérard Frèche, fils d'un officier de la police municipale de Paris, fortement influençable et possédant un psychisme torturé...

de son associé. Celui-ci a été exécuté par un quatuor formé d'un inspecteur de police, **Guy Simoné**, et de trois truands de petite envergure : **Gérard Frèche**, alias « la Tige », **Serge Tèssède** et un nommé **Simon Kolkowicz**.

Comment la police a-t-elle croisé si vite le chemin des suspects ? Le commissaire Ottavioli l'a clairement indiqué à la presse : un contrat d'assurances a permis de reconstituer le scénario du crime, et le nom de Simoné se trouvait inscrit sur l'agenda du prince de Broglie. C'est enfin Frèche qui a directement exécuté le meurtre, selon les déclarations de * l'inspecteur Simoné.

Si le mobile du crime est peu clair, le déroulement de l'assassinat est « carré » : après plusieurs tentatives infructueuses, Varga a décidé que le meurtre aurait lieu le 24 décembre, date à laquelle le prince devait se rendre à son cabinet.

Ce jour-là, Simoné et Frèche se sont retrouvés à 8 heures dans un café du boulevard Pershing, en compagnie de Tessèdre (l'intéressé a toujours nié ce fait). Les deux ou trois hommes ont ensuite effectué un repérage afin de localiser le véhicule de Broglie, garé sur une place proche de la rue des Dardanelles. Frèche s'est ensuite posté près de cette voiture tandis que Simoné a supervisé l'opération. Lorsque le prince est ressorti, Frèche l'a abattu et s'est enfui à bord d'un véhicule conduit par Simoné. Ce dernier a déposé le tireur à Neuilly et s'est ensuite débarrassé de l'arme et du blouson en les jetant dans des bouches d'égoûts.

Si les exécutants ont reconnu les faits tout en minimisant leur rôle personnel (1), il n'en va pas de même pour Varga. Quel intérêt aurait-il eu à supprimer l'un de ses associés ? Le restaurant *La Reine Pédaque* valait-il la commission d'un meurtre alors qu'elle était en état virtuel de cessation de paiement ?

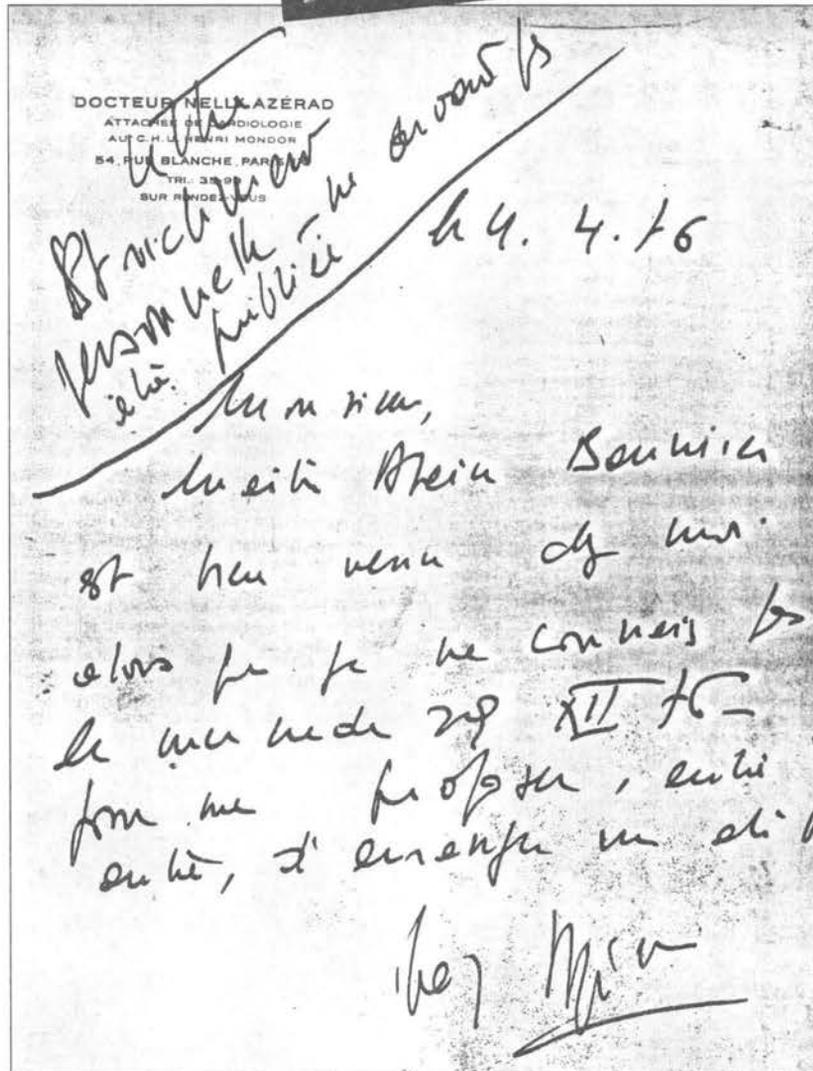
Le conseil juridique hurle au complot ! On veut faire de lui l'instigateur d'un crime organisé par d'importants personnages liés à la politique et aux affaires financières de très haute volée ! D'ailleurs — plaide-t-il — si j'avais été l'instigateur de l'assassinat, j'en aurais fixé le lieu n'importe où : sauf au pied de mon domicile !

Avril 1977 : un premier accroc intervient par la publication d'un article de *Minute*, signé **Jacques Tillier**. Celui-ci ébranle la défense de Varga. L'hebdomadaire publie en effet le fac-similé d'une déclaration rédigée et signée par Nelly Azérad, l'amie cardiologue de De Varga. (C'est elle qui a effectué l'examen médical de Broglie, consécutif à sa demande de prêt auprès de la BNP.)

— Monsieur, écrit-elle, **M^e Alain Beaumier** est venu chez moi, alors que je ne le connais pas, le mercredi 29 décembre, pour me proposer, entre autres choses, d'arranger un alibi.

Or, qui est M^e Alain Beaumier ? Un des avocats de Pierre de Varga, qui, cinq jours après le meurtre, aurait rendu cette visite à une amie de son client !

La matérialité de cette visite ne sera jamais prouvée par les investigations policières.



La déclaration explosive du Dr Azerad. Elle met en cause la défense de Varga.

Mars 1980 : le dossier est renvoyé à la Chambre d'accusation, avec Varga pour unique instigateur et un mobile pour le moins flou : selon un témoin, Varga et Ribemont (inculpé, il a bénéficié d'un non-lieu) devaient verser 600 000 F par an à Broglie — durant six années —, au terme d'un contrat établi autour de l'achat du restaurant. Cette somme correspondait à l'acceptation par le prince d'utiliser son nom et ses relations pour la prospérité de l'entreprise. En supprimant le bénéficiaire, Varga et son associé Ribemont (qui, répétons-le, a bénéficié d'un non-lieu) économisaient la somme de 3 600 000 F.

Prévu pour l'automne, le procès d'assises s'annonce particulièrement intéressant jusqu'à ce qu'un énorme coup de théâtre intervienne le 2 avril : un article explosif du *Canard Enchaîné*

Un scandale d'Etat

Ce que l'opinion publique apprend par cet article de presse est proprement ahurissant : le directeur de la police judiciaire, et sûrement ses supérieurs, étaient informés du complot qui se tramait contre De Broglie, neuf mois avant son assassinat !

Deux rapports rédigés par la 10^e Brigade territoriale, en mars 1976, envisagent le crime mais, de plus, donnent un éclairage nouveau sur son mobile.

Selon les enquêteurs de cette Brigade, « un trafic de faux bons du Trésor, portant sur plusieurs milliards de francs anciens, va être déclenché dans les jours prochains par un avocat exerçant au barreau de Paris et un gros bonnet ». Six mois plus tard, le 24 septembre 1976, les mêmes policiers se signalent à nouveau en adressant un second rapport à leur directeur.

Ils lui signalent que l'opération « Bons du Trésor » a été retardée, mais ils précisent surtout la personnalité des participants :

« Outre les deux personnages mentionnés verbalement le 1^{er} avril 1976, il a été possible de savoir que les commanditaires étaient deux hommes de grand renom, l'un propriétaire de grands restaurants parisiens, l'autre exerçant une activité politique. A la suite d'une indélicatesse commise par l'homme politique lors d'une affaire précédente portant sur plusieurs millions, ce dernier DEVRAIT ETRE ABATTU DANS LES JOURS

PROCHAINS, certainement avant l'opération Bons du Trésor ». A ce dernier rapport est agrafée une note qui donne les noms de l'« avocat » Varga, du « propriétaire de restaurants » Ribemont et de « l'homme politique », Jean de Broglie.

Inutile de préciser que ces rapports n'ont jamais été transmis à la justice, ni avant ni après le meurtre du prince.

Par ailleurs, *Le Canard Enchaîné* révèle que la Brigade de Recherche et d'Intervention avait exercé plusieurs surveillances de Simoné et de ses comparses durant le mois de septembre 1976, avant l'assassinat, puis le 27 décembre (3 jours après), pour interpellier Simoné, Frèche et Tessède.

On imagine aisément l'impact de ces révélations. Sommé de s'expliquer, Michel Poniatowski — ministre de l'Intérieur au moment des faits — jure n'avoir jamais été informé de l'existence de ces rapports.

Tandis que l'opposition se déchaîne, le directeur de la police judiciaire confirme les déclarations de son ancien ministre en prenant tout sur lui. Il confirme l'existence des deux rapports de la 10^e Brigade territoriale, mais les renseignements qu'ils contenaient lui paraissaient fantaisistes, ce qui explique qu'il ne les ait pas transmis à son ministre ainsi qu'à la Justice !

Christian Bonnet, qui a succédé à Poniatowski, enfonce le clou : son directeur PJ a bien agi. S'il n'a pas transmis les renseignements, c'est dans le but de ne pas trahir l'identité de l'informateur de la 10^e B.T. (Un certain **Albert L.**, qui connaissait Simoné et de Varga et qui a assisté à certains préparatifs de l'assassinat). Explication sommaire puisque le nom de l'« indic » n'a jamais été cité dans les rapports !

Conclusion

L'explication officielle est-elle satisfaisante ? Certainement pas, et quand bien même... ! Le prince de Broglie a été assassiné dans l'indifférence : la haute hiérarchie policière — si ce ne sont les plus hautes instances politiques — savait qu'un attentat se préparait contre le député et rien n'a été fait pour l'éviter.

Malgré un supplément d'information décidé par la Justice, on ne saura rien de plus sur ce bien mystérieux dossier.

A ce jour, une seule certitude demeure : dans le cadre de l'assassinat du prince de Broglie, l'administration policière et ses responsables politiques ont fait preuve d'un laxisme coupable ! Volontairement ou involontairement ? Toute l'affaire repose sur cette question...

L. FOURNIER

(1) Simoné va même jusqu'à déclarer que les hauts responsables de la police étaient informés du probable assassinat du prince.

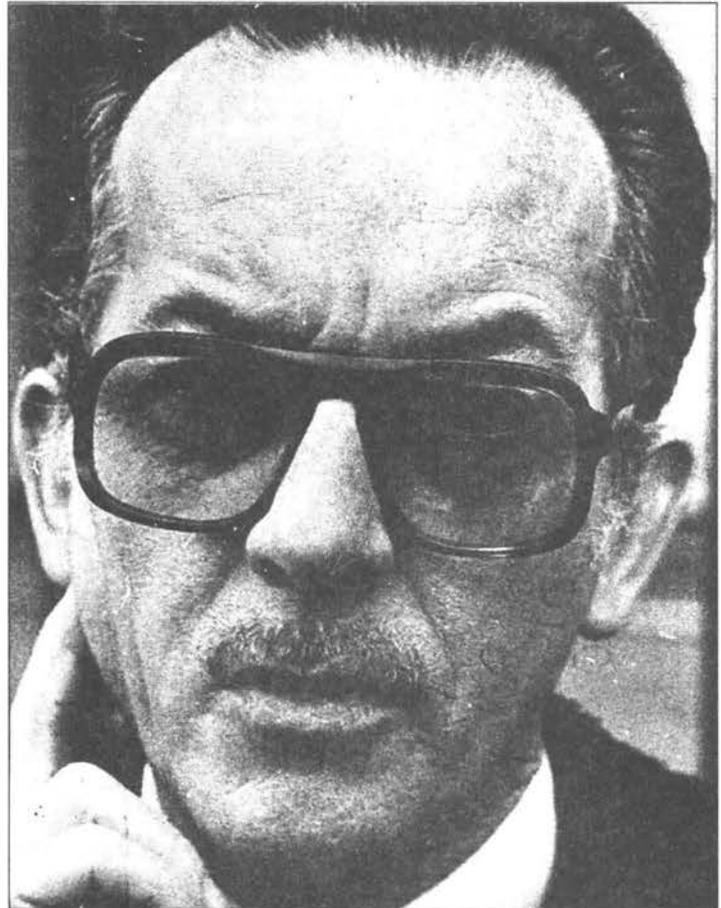


Photo du haut : L'inspecteur Roux de la 10^e BT, auteur de deux rapports bien gênants pour le pouvoir.

Photo du bas : Michel Poniatowski : un Ministre de l'Intérieur en difficulté.

L'AFFAIRE GOLDMAN

Mort mystérieuse d'un très éclectique autodidacte



"Cette planque est interminable ! ». Quel policier n'a pas un jour prononcé cette phrase, au cours d'une longue surveillance, en tentant de rompre la monotonie des heures qui n'en finissent pas de s'égrener.

En ce 20 septembre 1979, les inspecteurs de la 9^e Brigade territoriale ne faillissent pas à la règle. Calés dans leur véhicule banalisé, ils s'ennuient ferme ! Au petit matin, ils sont parvenus à se garer discrètement dans un recoin de la place de l'Abbé-Georges-Henocque — dans le XIII^e arrondissement de Paris — et, depuis, ils entretiennent le secret espoir de réussir un magistral flagrant délit : le « braquage » d'une banque par une équipe de voyous chevronnés, s'ils peuvent du moins se fier aux renseignements fournis par leur « indic ».

Perdus dans leurs pensées, les policiers ne remarquent pas l'attitude de trois individus qui semblent attendre quelqu'un ou quelque chose. Les limiers de la PJ auraient pourtant été bien inspirés de les observer, car en fait de flagrant délit de hold-up, c'est à un assassinat qu'ils vont assister !!

Quelques minutes après, les trois hommes viennent en effet de se ruer sur un passant s'approchant dans leur direction. Déjà, l'un d'eux a sorti une arme et tire à plusieurs reprises...

« Vamos Hombres » ! (allons-y)... Le tireur intime l'ordre de repli à ses complices et le petit groupe s'enfuit vers la Poterne des peupliers.

L'homme qui gît à terre, criblé de balles, est mort instantanément. Pour les policiers comme pour le grand public, il est loin d'être un inconnu. On en a tellement parlé ! Il faut dire que du « braquage » du boulevard Richard-Lenoir à la publication de ses Mémoires de « juif polonais né en France », **Pierre Goldman** est devenu une vedette des médias.

■ L'itinéraire obscur d'un « marginal »

Pour le grand public, l'histoire de Pierre Goldman débute en 1969 par un fait divers sanglant. Qui aurait pu se douter de l'énorme retentissement qu'il engendrerait ?

En décembre de cette année-là, le 19, à 20 h 10 très exactement, un homme armé pénètre dans la pharmacie du 6 boulevard Richard-Lenoir. Alors qu'elles s'apprêtent à fermer l'officine, **Mlle Delaunay** et sa préparatrice **Mme Aubert** sont contraintes de se diriger vers le fond de la boutique : l'homme qui braque son arme n'a pas l'air de plaisanter !

A peine a-t-il le temps d'observer la configuration des lieux qu'un client fait irruption dans la pharmacie. **Raymond Trocard**, 59 ans, est un habitué à l'esprit vif. Il a tôt fait de comprendre ce qui motive l'atmosphère pesante qui règne dans le



Quelques instants après le meurtre...

local. Conformément aux instructions du voyou, il se dirige vers les deux pharmaciennes tout en tentant de raisonner l'agresseur.

« Tu es le roi des crétins... Tu vas te faire prendre... » Mal lui en prend. Déjà, le voyou est sur lui et fait feu.

A quelques dizaines de mètres, le gardien de la paix **Quinet** boit un verre dans la brasserie « Le Jean Bart » toute proche. Sans arme et en tenue civile — il a fini son service — son moment de détente est interrompu par un passant qui vient d'entrer dans l'établissement. Il a entendu un coup de feu dans la pharmacie ! Le policier s'y précipite aussitôt et aperçoit distinctement un homme derrière le comptoir qui tire vers le sol. Ce dernier le met alors en joue et lui ordonne de ne plus bouger. Il en faut pourtant beaucoup plus pour impressionner le fonctionnaire de police. Au moment où le truand s'apprête à quitter les lieux, il parvient à saisir son bras pour s'emparer de son arme. Une courte lutte s'engage sur le trottoir mais le gangster est robuste. Il réussit à se dégager tout en tirant sur Quinet. Celui-ci s'effondre sous les yeux d'un témoin qui, de la fenêtre de son appartement, a pu assister à la scène. Et quel témoin ! Le **docteur Pluvinage**, expert auprès des tribunaux pour qui l'observation des moindres détails constitue l'essentiel de sa profession.

Arrivés peu après sur les lieux, les services de Police Secours découvrent les cadavres des deux pharmaciennes, criblées de balles, et font hospitaliser M. Trocard et le gardien de la paix Quinet, grièvement blessés.

Pendant près de trois mois, la Brigade criminelle procède à de nombreuses arrestations parmi les nombreux truands spécialistes de ce type d'agressions. Hélas, sans résultats. Aucun des témoins ne reconnaît le tireur du boulevard Richard-Lenoir. Pourtant, Quinet, Trocard et le docteur Pluvinage sont certains de pouvoir l'identifier à l'occasion d'une confrontation.

La chance intervient alors sous les traits d'un informateur de la Brigade criminelle. Selon ses confidences, l'auteur du hold-up et du double meurtre du boulevard Richard-Lenoir serait un individu prénommé « **Pierre** », d'origine israélite qui se serait vanté devant lui d'avoir « braqué » deux pharmacies, dont l'une près de la Bastille où il aurait été contraint de tirer.

Précision intéressante : Pierre se fait appeler « **Goldi** », particulièrement dans le quartier de la Sorbonne.

La Brigade criminelle se met à l'ouvrage et ne tarde pas à identifier un « client » qui correspond aux renseignements fournis par l'indicateur. Le pseudo « Goldi » correspond à un certain Pierre Goldman, né le 22 juin 1944 à Lyon, d'origine israélite et connu aux archives des Renseignements généraux pour avoir activement participé aux événements violents de 68, au sein d'un groupe dit des Katangais, et pour avoir effectué plusieurs séjours en Amérique latine, auprès de divers maquis de guérilleros.

Le 8 avril 1970, Pierre Goldman est donc interpellé. Sur lui, les policiers découvrent un passeport vénézuélien au nom de **Julien Condore** et, dans l'appartement qu'il occupe, un pistolet automatique ainsi qu'une liasse de feuillets pompeusement intitulés « Plan d'organisation à objectifs militaires ou para-militaires au service du peuple ».

Placé en garde à vue, la première audition du suspect est surprenante. Sans qu'aucune question précise ne lui soit posée, Goldman déclare n'avoir aucun lien avec la « boucherie » du boulevard Richard-Lenoir ! Malheureusement pour lui, l'épreuve du « tapissage » (1) est accablante : le docteur Pluvinage, le gardien Quinet et M. Trocard identifient sans hésitation Goldman de la même manière que quatre autres témoins indirects des faits. Leurs déclarations sont aussitôt transcrites sur procès-verbal et il ne reste plus aux limiers de la « Crime » qu'à obtenir des aveux de leur suspect.

Ils ne les obtiendront jamais ! Par contre, Goldman avoue le cambriolage d'un magasin de vêtements dans le quartier de la Madeleine, une agression dans le 18^e arrondissement contre un payeur des Allocations familiales et un vol à main armée dans une pharmacie (vol n'ayant fait aucune victime). Circonstanciés, ces aveux sont corroborés par des témoins qui précisent seulement que Goldman a toujours été entouré de complices.

A l'issue de quarante-huit heures de garde à vue, l'ex-« Katangais » est placé sous mandat de dépôt et écroué à Fresnes (2).

Durant quatre années de détention provisoire, Goldman se montre un détenu modèle. Titulaire du baccalauréat, il passe

Le portrait robot des assassins, établi par les spécialistes de l'identité judiciaire.



avec succès plusieurs examens et obtient de nombreux diplômes supérieurs (diplôme universitaire d'études littéraires de philosophie et d'espagnol, maîtrise d'espagnol, licence de philosophie).

C'est donc un autre homme qui comparait le 9 décembre 1974 devant la cour d'assises de la Seine, présidée par le **juge Braunschweig**. Durant les semaines précédentes, une campagne de presse s'est engagée en faveur de l'accusé et, dans un bel élan d'unanimité, tout ce que la gauche compte de « bonnes consciences » hurle à l'innocence de Pierre Goldman.

Dès le début de la session, Goldman donne le ton en faisant lire une déclaration par son conseil **Maitre Liebman**, dans laquelle il déclare ne citer aucun témoin pour sa défense, concluant par un magistral : « *Je suis innocent parce que je suis innocent.* »

Pendant tout le procès qui dure jusqu'au 15 décembre, l'accusé assure lui-même sa défense devant un parterre survolté. Faisant la « une » de toute la presse, Pierre Goldman accède définitivement au vedettariat à défaut de l'innocence. Les charges et surtout les témoignages sont accablants, et le jury le déclare coupable. L'accusé est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. M. Quinet, le client de la pharmacie blessé lors de l'agression, ne connaîtra jamais ce verdict. Quatre ans plus tôt, le 21 mai 1970, il a été retrouvé noyé dans un étang de Malaville, petit village proche d'Angoulême.

Le policier Quinet, promu brigadier, se voit allouer la somme de 120 000 F au titre de dommages et intérêts.

Reconduit en prison, Pierre Goldman entame la rédaction de ses Mémoires (3) qui, lors de leur publication, connaîtront un grand succès. Le milieu intellectuel, de gauche et de droite, prend fait et cause pour le condamné dont il salue le talent littéraire et philosophique. Quant à ses avocats, ils se pourvoient en cassation.

■ L'acquittement

Comme beaucoup de gens l'ignorent, la Cour de cassation se prononce toujours sur la forme d'un procès, jamais sur le fond. Autrement dit, seule une erreur de procédure peut motiver un nouveau jugement et un renvoi du condamné devant une autre cour d'assises.

Dans le cas de Pierre Goldman, le problème est simple : énorme pression médiatique d'un côté, réclamant la révision du procès, et de l'autre, absence patente de motifs pouvant conduire la Cour de cassation à se prononcer dans ce sens.

Un subterfuge va permettre à la plus haute juridiction de la magistrature judiciaire de sauver la face et au pouvoir politique de calmer une opinion publique de plus en plus virulente : **la faute d'un greffier qui a omis de dater un des procès-verbaux des débats.**

Au mois d'avril 1976, la cour d'assises d'Amiens est chargée de rejuger Goldman dans une ambiance pour le moins électrique. Les semaines précédentes, une campagne de presse sans précédent clame l'innocence de l'accusé. De nombreuses personnalités politiques prennent ouvertement position en sa faveur, notamment **François Mitterrand** — futur président de la République et de fait garant de l'indépendance de la magistrature — qui n'hésite pas à déclarer publiquement à la veille de la première audience : « *Je ne crois pas que Pierre Goldman soit l'assassin.* »

La petite salle de la cour d'assises est quotidiennement comble. Le Tout-Paris gauchisant se bouscule, de **Simone Signoret** à **Régis Debray**, et assiste à un procès déjà instruit par avance. De nombreux témoins à charge de l'accusé ne sont pas convoqués, ceux qui sont présents se voient ridiculisés et soupçonnés d'antisémitisme... La rue avait déjà prononcé son verdict, les jurés d'Amiens n'ont plus qu'à l'entériner : l'acquittement est prononcé !

Libre, Goldman jouit de sa popularité. L'écrivain est adulé, le truand-aventurier politique admiré et l'avenir s'annonce radieux jusqu'au 20 septembre 1979, date à laquelle Pierre Goldman

meurt sous les balles de ses tueurs, jeunes gens « *hâlés, basanés et s'exprimant en espagnol* », selon les déclarations des témoins.

Inutile de décrire la frénésie qui s'empare de la presse de gauche dès le lendemain du meurtre ! C'est à qui hurlera le plus fort à l'attentat fasciste, raciste et antisémite... La présence de policiers sur les lieux du crime n'est pas exactement perçue comme un simple fait du hasard. L'hallelu résonne enfin lorsqu'une mystérieuse organisation « *Honneur de la Police* » (qui ne s'était jusqu'alors manifestée qu'à l'occasion de l'assassinat de **Henri Curriel**) revendique le meurtre. La police est accusée d'avoir voulu venger le brigadier Quinet et la résurgence des « *Escadrons de la mort* » est directement évoquée.

Au-delà de ces réactions passionnelles, l'analyse des faits permet d'exclure totalement cette hypothèse.

Si le crime avait été l'œuvre d'un quelconque « *service action* » agissant sur ordre, celui-ci aurait évité d'agir sous les yeux de fonctionnaires de la police judiciaire qui est toujours tenue à l'écart de ce type de « *missions* ». Par ailleurs, on ima-

Photo du haut : pendant le procès.

Photos de gauche : P. Goldman arrive au Palais de Justice.

Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir assistent à la levée du corps.



"Honneur de la Police" a revendiqué l'assassinat. La gauche burle à l'attentat fasciste.



gine mal l'intérêt de l'acte, s'il émane de quelconques fonctionnaires : que ce soit par vengeance ou pour toute autre raison, l'élimination de Goldman serait intervenue avant son énorme médiatisation et jamais après.

La piste du groupe séparatiste basque espagnol « ETA Militaire » a également été évoquée. Pierre Goldman aurait entretenu des relations étroites avec cette organisation qui, pour des raisons ignorées, aurait décidé de l'éliminer. Là non plus, la piste ne tient pas. Si cette organisation avait préparé l'assassinat, elle l'aurait revendiqué en le motivant.

Une hypothèse très crédible

Une hypothèse n'a curieusement jamais été évoquée à l'occasion de l'assassinat de Goldman et peut paraître fort crédible.

En 1979, un groupe extrémiste était fort actif sur le sol espagnol : le Groupe révolutionnaire antifranquiste du premier octobre (GRAPO). Une fois leurs actions commises (hold-up, attentats...), nombre de militants de cette organisation se repliaient en France et plus particulièrement dans la région parisienne. (De nombreux rapports rédigés par le Groupe Direction des Renseignements généraux parisiens, dirigé alors par l'actuel préfet de police **Philippe Massoni**, font foi de cette présence.) Selon certains fonctionnaires chargés du dossier GRAPO, Pierre Goldman était en relation avec ce groupe sur le plan d'un soutien logistique — hébergement de militants, organisation de rencontres, etc.

Toujours à cette même époque, les spécialistes du renseignement notaient l'activité d'une organisation clandestine antiterroriste, chargée d'éliminer physiquement les membres du GRAPO et d'ETA réfugiés en France : les Bataillons basques espagnols (BBE). (Plus tard, le tristement célèbre GAL agira de même en assassinant sur le sol français plusieurs dizaines de membres d'ETA.)

Pierre Goldman devait-il rencontrer, à l'heure de sa mort, un membre important du GRAPO ? Était-il l'objet d'une étroite surveillance de la part des BBE ? Ces mêmes BBE, qui « travaillaient » toujours à partir de clichés photographiques et de renseignements succincts, connaissaient-ils exactement la personnalité de la victime ? Autant de questions auxquelles on ne peut bien sûr pas apporter de réponses catégoriques.

Il n'en reste pas moins qu'en 1979, les BBE ont assassiné en France plusieurs militants du GRAPO et que leur implication dans le meurtre de Goldman peut paraître très plausible, jusqu'à la revendication utilisée, qui n'est qu'une reprise de la signature de l'attentat contre Curiel et qui, dès lors, présente l'avantage d'orienter l'enquête sur une piste précise.

Pourquoi n'avoir pas, en son temps, exploré et évoqué cette piste ? La réponse est relativement simple : à l'instar du futur GAL (anti-ETA), les « barbouzes » des BBE agissaient avec la complicité de hauts fonctionnaires de la police espagnole. Creuser cette hypothèse faisait encourir aux policiers français et à leurs dirigeants le risque de découvrir une situation fort délicate, diplomatiquement et politiquement. La piste de policiers fascistes agissant individuellement était beaucoup plus séduisante... d'autant qu'elle ne déboucherait sur aucune arrestation.

Epilogue

Les clameurs de l'assassinat de Pierre Goldman se sont vite tues et les bonnes consciences ont rapidement découvert d'autres causes à défendre.

Truand, révolutionnaire, à la lisière de la violence politique, philosophe et écrivain autodidacte, Pierre Goldman s'est sans doute brûlé les ailes par un éclectisme trop bouillonnant.

L'opinion publique et le verdict d'acquiescement ont refermé le dossier du hold-up du boulevard Richard-Lenoir. Le temps et l'oubli ont définitivement clos le dossier Goldman.

J.M. DUFOURG

(1) Le « tapissage » consiste à intégrer un suspect au sein d'un groupe parfaitement homogène et à le présenter aux témoins au travers d'une glace sans tain.

(2) Pendant sa détention, Goldman a sympathisé avec un autre détenu condamné pour hold-up avec prise d'otages. Des années plus tard, ce dernier est devenu un informateur de la cellule élyséenne et des Renseignements généraux. A cette occasion, il a fait état à son « traitant » de confidences faites par Goldman quant à sa participation au hold-up du boulevard Richard-Lenoir. Que valent ces déclarations ? Goldman n'est plus là pour y répondre !

(3) *Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France*, Editions du Seuil.

Mais qui donc a tué Duprat ?

Le samedi 18 mars 1978, François Duprat, 37 ans, qu'on peut alors considérer comme le bras droit de Jean-Marie Le Pen à la tête du Front national, quitte le village où il résidait à proximité de Rouen au volant de sa voiture, en compagnie de sa femme, au matin. Il est alors candidat aux élections législatives de 1978. Il roule en direction de Caudebec. Il s'arrête pendant son trajet pour aller acheter des journaux, tandis que sa femme s'absente elle aussi un moment. Quand il repart, la voiture explose un ou deux kilomètres plus loin. Un engin plastique télécommandé a été en effet placé sous le siège du passager. Duprat étant très myope, c'est en effet, son épouse qui occupe la place du conducteur. Détail qui prouve que les habitudes de la victime sont parfaitement connues du (ou des) criminel(s). François Duprat est tué sur le coup. Sa femme est grièvement blessée. L'enquête n'établira jamais qui sont le (ou les) auteur(s) de cet attentat terroriste. Peut-être n'a-t-elle pas été menée avec beaucoup d'énergie. Deux choses sont sûres : les moyens techniques employés (l'engin plastique télécommandé) ne peuvent pas être le fait de novices exaltés. L'auteur (ou les auteurs) appartient (ennent) à la catégorie des « pros ». Il(s) exécute(nt) un contrat.



A vant d'aller plus loin, il convient de rappeler qui est François Duprat. Fils d'un militant communiste du Sud-Ouest, il possède dès son adolescence une bonne connaissance de ces milieux, de l'appareil et de la technique militante du PCF. Néanmoins, c'est vers ce qu'on peut appeler l'extrême droite qu'il va se tourner. Dévoreur de livres, la plume facile, doté d'une mémoire exceptionnelle, François Duprat va multiplier les activités et les écrits.

Cofondateur de la Fédération des étudiants nationalistes, on le retrouve à Europe-Action, au bureau politique d'Occident, à Ordre Nouveau. Puis il va rejoindre le Front national dès sa fondation, pour y devenir rapidement l'animateur, au sein de ce mouvement, de la tendance national-révolutionnaire.

En même temps, il multiplie les écrits dans les *Cahiers Européens*, à Rivarol (sous le pseudonyme de Solchaga), à *Militant* et à *Défense de l'Occident*.

Quatre pistes

Fait à noter : Duprat a été, en France, un des premiers diffuseurs des textes révisionnistes visant la Shoah. Autre fait : plusieurs anciens dirigeants d'Ordre Nouveau et d'Occident nourrissent une haine solide contre lui.

A partir de quoi on peut retenir quatre pistes :

1) son activité en faveur des thèses révisionnistes a entraîné sa mort. Duprat aurait donc été liquidé par un service secret israélien, ou par un commando juif ;

La voiture mise en pièces par l'explosion

2) il préparait un livre à paraître aux éditions Moreau sur le financement des partis politiques. Ce serait la crainte de ces révélations qui aurait provoqué sa mort. L'ouvrage, inachevé, ne paraîtra jamais ;

3) il serait entré en relation avec un service de renseignement français, ce qui aurait entraîné sa liquidation parce que, vraisemblablement, il gênait ;

4) enfin, ses relations avec les dirigeants du PFN (Parti des Forces nouvelles) étaient détestables. Elles ne l'étaient pas moins avec certaines personnalités d'extrême droite, ou ayant appartenu à l'extrême droite. Il aurait donc pu être liquidé à l'instigation de ces milieux.

Je vais examiner les unes après les autres ces différentes hypothèses. Sans prétendre pour autant faire la lumière sur les circonstances de cette mort tragique. Je n'en ai pas les moyens. Le SRPJ de Rouen en a eu beaucoup plus que moi. Sans résultat.

Ma contribution se limitera donc, ici, à dire ce que je pense de certaines pistes, et à apporter mon témoignage sur les haines — il n'y a pas d'autre mot — dont François Duprat était l'objet dans certains milieux.

1) La piste des services secrets israéliens

Je n'y crois pas un instant. Certes, Duprat a été le premier à lancer les thèses révisionnistes. Mais des hommes comme **Faurisson**, ou **Roques**, ou **Guionnet**, ou **Nottin**, le feront à leur tour, sans jamais être l'objet d'une opération **technique** comme l'attentat contre la voiture de Duprat. On dira que Faurisson, en particulier, a été l'objet d'agressions violentes, qu'un vieillard nommé **Bousquet**, et de ce fait confondu avec lui, a été vitriolé sans que les auteurs de cet acte soient jamais retrouvés (1). Mais il s'agit là de violences **passionnelles**, menées par de petits groupes d'activistes. C'est tout autre chose qu'un attentat conçu et exécuté par des **spécialistes**, qui ont, pour l'accomplir, à leur disposition des moyens spécifiques et qui sont à même, techniquement, de piéger une voiture.

Tout récemment, le Mossad s'est vanté d'avoir fait exécuter, les uns après les autres, les terroristes de Septembre Noir, opération qui exige des moyens considérables. Soulignons d'ailleurs qu'il n'est pas courant que les services secrets, le KGB, la CIA, le FBI, l'IS ou la DGSE se glorifient de pareils exploits. Exception qui semble avoir totalement échappée aux commentateurs de nos médias, sans doute distraits ou peut-être mal informés (mais alors qu'ils cèdent la place...).

Notons qu'aucun service israélien n'a communiqué : « *Nous avons tué Duprat.* » Il n'avait d'ailleurs aucun intérêt à le faire : la multiplication des thèses révisionnistes dues à la plume de Duprat, écrits très faiblement diffusés mais exploités par ses adversaires, étaient de nature à provoquer une très forte contre-attaque **médiatique et juridique**, dont l'ampleur est, aujourd'hui, évidente.

2) Les révélations sur les secrets financiers de certains hommes politiques

Quelques extraits du manuscrit inachevé de Duprat ont paru dans le quotidien *Libération*. Le futur éditeur de l'ouvrage, Moreau, assurait à ce sujet, avoir été l'objet de pressions.

Pourtant **Jean Picollec**, qui dirigeait les éditions Moreau, affirme que le manuscrit ne contenait rien de sensationnel.

Il estime même que ce travail, effectué trop vite, était bâclé, et il avait demandé à l'auteur de le reprendre.

Donc pas de révélations sensationnelles, susceptibles d'entraîner la mort. Pourtant, Picollec raconte que, quelque temps avant l'attentat, il fut invité par M^e **Devedjian** à venir le voir à son cabinet d'avocat, rue de Madrid. Et, sur place, Picollec rencontre, à sa grande surprise, **Georges Albertini**,

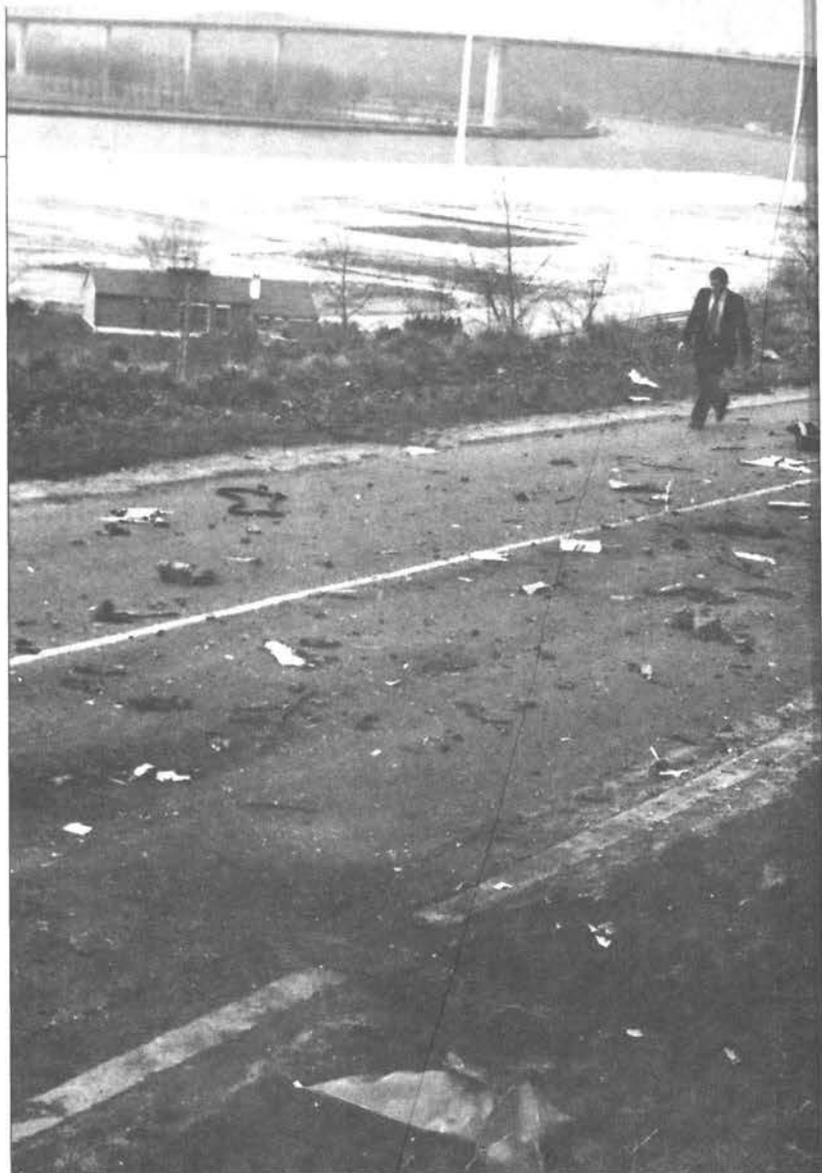
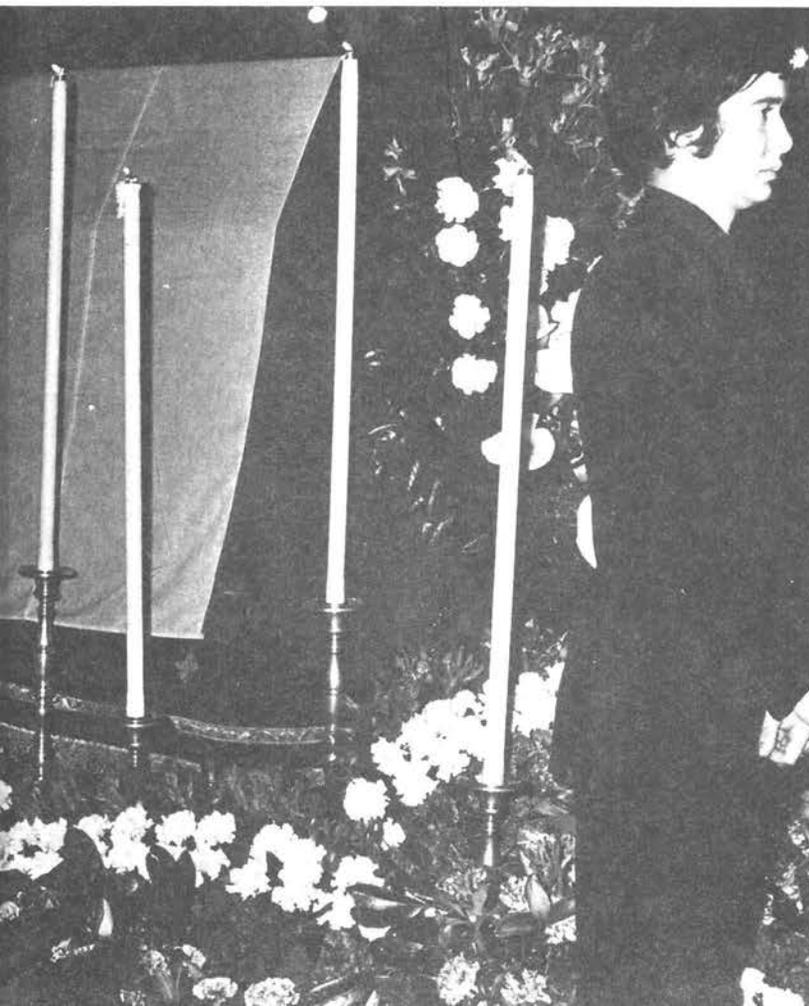




Photo du haut : Cette image donne une idée précise de la puissance de l'engin explosif.

Photo du bas : Aux obsèques de Duprat, Jean-Marie Le Pen.

Ci-dessous : A Assas Duprat en compagnie de Gérald Penciolleli, actuel Directeur de "Minute"



ancien secrétaire général du RNP, devenu, après la Libération, un « homme de l'ombre » qui, par ses activités occultes sous la IV^e et la V^e République, a donné matière à plusieurs ouvrages (2).

Selon le témoignage de Picollec, Georges Albertini était très ému. Il déclara qu'il avait beaucoup souffert à la Libération. Il rappela que son fils, âgé de 15 mois, placé à l'Assistance Publique par les FTP qui avaient arrêté sa femme, était mort faute de soins. Et maintenant, on voulait à nouveau lui nuire. Il pleura.

En raison de ces propos, il était clair qu'Albertini — déclare Picollec — avait eu une connaissance précise du manuscrit de Duprat.

Et pourtant, selon le même témoin, ce manuscrit ne comportait pas d'importantes révélations.

En ce qui me concerne, ayant assidûment fréquenté Albertini, sous l'occupation à partir de 1943, puis de 1949 à 1960, à l'Association d'Etudes et d'Informations de Politique Internationale (spécialisée dans la lutte contre le communisme), j'ai du mal à imaginer « Jojo » en proie à une violente émotion et fondant en larmes.

Il y a quand même deux choses à retenir.

D'abord, Albertini a toujours eu des relations étroites avec les milieux maçonniques et policiers. Il était lié, par exemple, lié

au commissaire **Massoni**, qui joua en son temps un rôle important dans la pénétration et le contrôle de certains milieux activistes. Ce fut lui qui plaça auprès de Pompidou un commissaire de police, pour assurer la sécurité de l'Élysée.

D'autre part, à cette époque, Albertini patronnait le jeune **Alain Madelin**, qui était entré dans l'équipe d'Est et Ouest au début des années 70, et dont il avait fait, en quelque sorte, son poulain, facilitant sa candidature à Issy-les-Moulineaux contre les communistes. Et Madelin, dont je vais reparler, était très lié à Devedjian. Ils avaient même fait ensemble, une équipée juvénile à Draguignan qui avait plutôt mal tourné.

Dès lors, on peut se demander si le trio Albertini-Devedjian-Madelin ne redoutait pas autre chose de la part de Duprat, qui ne figurait pas dans son manuscrit relativement anodin.

Néanmoins, si Albertini était capable de mener beaucoup d'activités occultes (3), je ne parviens pas à l'imaginer en tant que « décideur » d'une équipe de tueurs. Ce n'était pas du tout son style.

3) La lettre aux RG ?

Je viens d'évoquer le nom de Madelin. Il était un de ceux qui, dans les milieux de l'extrême droite, haïssaient Duprat.

Madelin, à partir du moment où il avait pris contact avec Albertini, s'était écarté soigneusement de toute opération activiste et, en particulier, de la lutte, parfois féroce, qui opposait le PFN et le Front national. Je le voyais de temps en temps, notamment à l'Institut d'Histoire Sociale, alors domiciliée boulevard Saint-Germain (**Souvarine** vivait encore), où il venait, comme moi, travailler.

Madelin m'assura que Duprat était un agent des RG. Lui et certains de ses camarades en avaient acquis non seulement la certitude, mais la preuve. Comme ils le soupçonnaient, ils l'avaient pris en filature, et, au moment où, quelque part dans le quartier de l'Odéon, François Duprat se préparait à déposer une enveloppe dans une boîte aux lettres, ils s'étaient emparés de son poignet et avaient récupéré la missive.

Et qui contenait quoi ?

— Eh ! Une notice destinée aux RG.

— Naturellement, dis-je, vous avez conservé ce texte. Ou vous en avez une photocopie ?

Eh non ! Ils ne l'avaient pas conservé. Ou bien ils l'avaient perdu. C'était la faute à pas de chance ! Un document aussi capital ? Qui permettait d'établir la canaillerie de l'individu qu'ils soupçonnaient ? Eh bien oui, c'était comme ça ! Mais il y avait Machin qui pouvait témoigner que les choses s'étaient bien passées ainsi.

On me promet de me faire rencontrer Machin. La rencontre n'eut jamais lieu.

Peu de temps après, j'appris qu'il avait fait un petit séjour dans un hôpital psychiatrique.

A cette époque, j'appartenais au comité central du Parti des Forces nouvelles, dont les rapports avec le Front national étaient, — c'est le moins qu'on puisse dire — plutôt tendus. Toutes les semaines, je discutais avec **Alain Robert**, qui était la cheville ouvrière du PFN (pour le compte de qui ?) et qui, bien que simple bachelier, menait par le bout du nez le secrétaire général du PFN, **Pascal Gauchon**, agrégé d'Histoire, et ancien de Normale Sup. Alain Robert manifestait contre Duprat la même hostilité farouche que Madelin.

Un souvenir, à vrai dire vague un jour Alain me déclara que, quand il s'agissait de liquider un adversaire, il fallait attendre une occasion où diverses sources pouvaient être envisagées. Je ne

pris pas la peine de noter cette réflexion. Je ne puis donc assurer que la phrase en question concernait François Duprat.

4) Un vif intérêt

J'ai gardé pour la fin quelqu'un qui nourrissait pour Duprat, dans les mois qui précédèrent sa mort, un vif intérêt (hostile).

Christian de Bongain, alias **Xavier Raufer**, dit « de Bonne Soupe », avait fourni des articles à la revue de **Maurice Bardèche**, *Défense de l'Occident*.

On le retrouve dans des manifestations d'Occident en 1968, la barre de fer en main, en compagnie de **Longuet**, de Madelin et Alain Robert.

Puis de Bongain s'assagit, si on peut dire. Il va devenir le gestionnaire de l'Institut d'Histoire Sociale qui, après la mort de Souvarine, a quitté les locaux du boulevard Saint-Germain pour s'installer avenue Raymond-Poincaré. La tête pensante de cet organisme est **Claude Harmel**. Mais l'homme qui s'occupe des finances, n'est autre que Christian de Bongain. A ce titre, il agit en liaison étroite avec divers milieux du patronat.

Dans les mois qui vont précéder la mort de Duprat, je serai en relations assez fréquentes avec de Bongain. Non pas en tant que

dirigeant du PFN, mais comme grand reporter à *Minute*. Pour l'hebdomadaire fondé par **Jean-François Devay** et dirigé après sa mort par **Jean Boizeau**, je suis de près les activités terroristes. De Bongain est un spécialiste de ces questions sur lesquelles, par la suite, il écrira plusieurs livres et articles sous le pseudonyme de Raufer.

Je suis convaincu que ses sources sont excellentes. Il entretenait en effet les meilleurs rapports avec la DST. De son côté, il a intérêt à ce que certains articles sur le terrorisme paraissent dans *Minute*.

Je ne tarderai pas à constater que de Bongain nourrissait, lui aussi, une véritable haine pour François Duprat. Un beau jour, il me dit que Duprat est devenu informateur de la DST. Son nom de code serait **Hudson**, nom de code que Duprat lui-même ignorerait.

Je laisse naturellement à de Bongain la responsabilité de ces informations.

Quelques semaines plus tard, c'est l'attentat.

Quoi encore ? Le quotidien *Paris-Normandie* (20 mars 1978) affirme que François Duprat était un informateur de la DST. *Paris-Normandie* se réfère là à un tract du PFN qui, dès le lendemain de la mort de la victime, a été diffusé dans la région (4).

Voilà. Je n'en sais pas plus. Je me garde de tirer des conclusions. Ce serait peut-être quand même intéressant de savoir si le SRPJ de Rouen, qui a mené l'enquête sur la mort de Duprat, a recueilli la déposition de la DST.

Après tout, **Alain Robert**, **Abitbol**, **Patrick Gaubert**, qui gravitent aujourd'hui dans le sillage du ministre de l'Intérieur, **Charles Pasqua**, pourraient peut-être revenir sur la question.

Roland GAUCHER



Alain Robert à la tribune lors d'un meeting.

(1) On ne les a pas cherchés beaucoup.

(2) Notamment Jean Lévy - *le dossier Georges Albertini (l'Harmattan)* - Laurent Lemire - *L'homme de l'ombre. Georges Albertini 1911 - 1983* (Balland) et tout récemment *Les rois sans visage* (Fayard), roman à clé de Max Gallo.

(3) Nombre de celles-ci figuraient sans doute dans les papiers qu'il avait laissés après sa mort, mais qui ont été brûlés par un de ses amis.

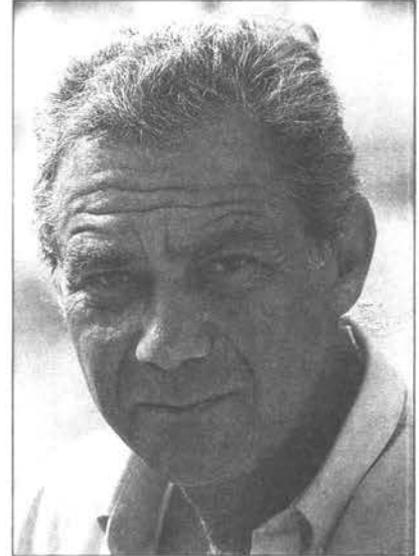
(4) Cf. Alain Rollat : *Les hommes de l'extrême droite*, p. 74, Calman-Lévy.

DOSSIER LÉBOVICI

L'assassinat inexpliqué d'un mystérieux producteur

Quatre balles dans la nuque... ! Calibre 22 long rifle, le plus ordinaire et le moins identifiable. Le riche producteur Gérard Lebovici a bel et bien été abattu par un professionnel ! Telle est, en substance, la certitude de l'officier de police judiciaire qui procède aux premières constatations du corps découvert le 5 mars 1984 au premier sous-sol du parking de l'avenue Foch, dans le XVII^e arrondissement de Paris.

Le 19 mars 1991, le dossier Lebovici est juridiquement clos après sept années d'enquête infructueuse. Est-il pour autant voué à demeurer éternellement inexpliqué ?



« Le roi Lebo » ou les deux facettes d'un monarque

A cinquante ans, celui que la profession cinématographique surnomme « le roi Lebo » affiche une réussite éclatante. Fils d'un commerçant juif roumain exilé, il a signé avec les plus grands acteurs et les réalisateurs les plus cotés : **Belmondo**, **Montand**, **Brasseur**, **Deneuve** et **Depardieu** entre autres ont décroché avec lui de fabuleux contrats. **Truffaut**, **Malle**, **Enrico**, **Sautet** ont acquis grâce à lui les moyens d'exprimer leur talent. Portant beau, Gérard Lebovici éblouit son entourage : les banquiers, qui s'émerveillent devant ce jongleur de milliards, l'élite du show business, le gratin de la finance, et certains hommes politiques de ses amis, tel **Robert Badinter**.

Au fil des années, l'homme est devenu incontournable et la grande majorité des montages financiers des films français passe par lui.

Pourtant, au-delà de cette façade de financier comblé, il existe un autre aspect dans la personnalité de Gérard Lebovici... un attrait irrésistible pour les marginaux ! Afin de le satisfaire, le producteur a tout d'abord fondé les Editions Champ Libre — en association avec son épouse et **Gérard Guégan** — qui se spécialise dès le départ dans la publication de textes de l'ultragauche et du mouvement « situationniste » issu de Mai-68. Bien au-delà, lorsqu'il n'est pas contraint de fréquenter son milieu professionnel, le « roi Lebo » goûte volontiers la compagnie de certains voyous. Le milieu et ses truands le fascinent, et ce n'est certes pas un hasard s'il en vient à se lier avec celui qui deviendra l'ennemi public n° 1, **Jacques Mesrine** ! Il publiera d'ailleurs son unique ouvrage, *L'instinct de mort*, et signera la préface de sa réédition, cinq ans après la fin brutale de son auteur, n'hésitant pas à dépeindre Mesrine comme un parfait symbole de liberté.

Réussite professionnelle et parfaite intégration au sein d'une société qu'il déclare mépriser, attirance irraisonnée vers la marginalité et le monde de la voyoucratie au sein desquels il se sait

condamné à n'être qu'éternel spectateur... Voici donc les deux facettes — contradictoires en apparence car elles s'expliqueront par la suite — d'un brasseur d'affaires accompli. Sachant parler peu pour beaucoup écouter, Lebovici possède surtout un don extraordinaire pour la communication, qualité qui explique en grande partie sa réussite exceptionnelle, jusqu'à ce jour fatal du 5 mars 1984.

Comme dans un film...

Avec l'aide de nombreux témoins et interlocuteurs, les enquêteurs ont clairement pu établir l'emploi du temps du producteur pour cette journée fatale. Journée fort banale au demeurant, qui s'achève dans le bureau cosssu de la rue Kepler. Vers 18 heures, Lebovici pense déjà à la soirée qu'il va passer avec son épouse lorsqu'il converse téléphoniquement avec son cousin **Frédéric Blanc**. Brusquement, la conversation est interrompue par un appel émanant de la ligne directe du producteur. Il s'agit d'un homme qui déclare appeler de la part d'une certaine « **Sabrina** » (vraisemblablement **Sabrina Mesrine**, fille du truand abattu et grande amie du producteur-éditeur). Lebovici fait patienter son cousin et prend la communication. Après quelques secondes, il interrompt soudainement son correspondant.

— *Non, non, au contraire... J'aimerais qu'on reprenne cette discussion. D'ailleurs, c'est moi qui vous le demande... Ça nous ferait du bien de rediscuter ensemble !*

Manifestement, le « roi Lebo » est agacé et désire poursuivre cette conversation d'une manière plus discrète. Apparemment, son interlocuteur lui a fixé un rendez-vous. Après avoir pris congé de son cousin, le financier du cinéma griffonne quelques mots sur son bloc-notes, prévient son épouse **Floriana**, de son retard pour le dîner, puis demande à sa secrétaire de décommander un rendez-vous prévu à 19 heures.



Parking de l'avenue Foch, deuxième sous-sol, un décor de polar plus vrai que nature.

Sans donner d'explications, Gérard Lebovici quitte son bureau et prend la direction de la place de l'Etoile au volant de sa rutilante R 30 TX. Il est alors 18 heures 30.

Quatre heures plus tard, toujours sans nouvelles de son époux, Floriana est très inquiète. Certes, il y a bien ce rendez-vous imprévu de fin de journée, mais Gérard ne lui a jamais précisé qu'il devait durer si longtemps... ! Ne tenant plus en place, l'épouse affolée décide de prévenir... Craint-elle de déranger la police ou doute-t-elle de la célérité de sa diligence ? Elle téléphone directement à un de leurs amis qui saura prendre une décision. Après tout, le garde des Sceaux est la personne la mieux placée en de semblables circonstances, non ?

Instruit de la situation, **Robert Badinter** prend l'inquiétude de Floriana très au sérieux et avise immédiatement le directeur de la police. Aussitôt, l'ensemble des équipages Police Secours parisiens reçoit l'ordre de rechercher le producteur et son véhicule.

Malgré l'importance du dispositif, c'est un pur hasard qui permet aux recherches d'aboutir. Vers trois heures, un vigile du parking de l'avenue Foch découvre un cadavre à l'intérieur d'un véhicule garé au premier sous-sol.

Aussitôt avisé par ses soins, le commissariat central du VIII^e dépêche une équipe sur les lieux qui identifie le corps... celui d'un individu activement recherché depuis le début de la nuit, celui de Gérard Lebovici. Mort comme dans un film, mort comme dans un scénario qu'il aurait sans doute produit !

Immortalisée par **Georges Simenon**, c'est la Brigade criminelle du célèbre 36 Quai des Orfèvres qui est chargée de l'affaire et qui procède aux premières constatations. De leur minutie et de leur exactitude dépend souvent l'issue d'une enquête. Aussi les inspecteurs s'affairent silencieusement autour de la Renault 30, flambant neuve.

La tête de la victime est affalée sur le volant et le corps a glissé de biais, entre le siège du conducteur et le tableau de bord. Gérard Lebovici a été abattu de quatre balles de calibre 22 long rifle et leurs « douilles » — étuis pour les puristes — jonchent le tapis du plancher. D'après la position des impacts, le tireur se trouvait à l'arrière du véhicule et devait tenir son arme de la main gauche.

Dans une routine immuable, les enquêteurs procèdent ensuite à la fouille des vêtements. Leur quête est fructueuse :

— un portefeuille contenant une confortable somme d'argent permet d'affirmer que le vol n'a pas été le mobile du crime ;

— un ticket d'entrée du parking, daté du jour à 18 heures 45, permet de situer l'arrivée du producteur.

Un bout de papier retient surtout l'attention des policiers. Froissé dans une des poches d'un pantalon aux plis impeccables, il porte les mentions manuscrites : « François - Rue Vernet - 18 heures 45 ».

Enfin, un témoin affirme avoir vu la R 30 TX entrer dans le parking à 18 heures 45 (heure confirmée par le ticket) avec trois individus à son bord : deux devant et un sur le siège arrière.

Forte de ces éléments, la Brigade criminelle entame son enquête... une longue enquête qui durera sept ans. Près de trois cents personnes seront auditionnées et de nombreuses pistes seront explorées, parmi lesquelles un acte des Brigades rouges italiennes, le racket découlant du trafic de vidéocassettes ou le bras séculier du **clan Zemmour**. Ces pistes seront tour à tour écartées et l'assassinat de Gérard Lebovici demeurera officiellement inexplicé. Le 19 mars 1991, le dossier sera juridiquement clos.

L'hypothèse François Besse

De nombreux journalistes ont évoqué la main de **François Besse** derrière cet assassinat. Complice de Jacques Mesrine dans la perpétration de nombreux méfaits, Besse était, en 1984, activement recherché par les services de police. En « cavale », il ne pouvait compter sur l'aide du milieu traditionnel qui les a toujours rejetés, lui et son mentor. François Besse était donc aux abois et devait impérativement solliciter le soutien de certains amis. Quoi de plus naturel que de s'adresser à Lebovici ? Editeur et ami de Mesrine, ami de sa fille Sabrina, il pourrait fort bien lui donner un petit coup de pouce... N'oublions pas non plus que l'interlocuteur qui a provoqué le rendez-vous impromptu avec le producteur s'est présenté à lui

de la part de « Sabrina ». Et puis, il y a ce bout de papier, trouvé dans les poches de la victime : « François - Rue Vernet - 18 h 45 ». François... ! Le même prénom que celui de l'ex-lieutenant de Mesrine !

Pour séduisante qu'elle soit, cette piste ne tient pas et a d'ailleurs été largement explorée par la Brigade criminelle.

François Besse n'a jamais eu de sang sur les mains. Pourquoi aurait-il tué le producteur ?... Ce dernier aurait refusé de l'aider ? Sous la menace d'une arme tenue par un truand chevronné, il est fort probable que Lebovici — très aisé au demeurant — aurait accepté de perdre quelques millions. Le calibre utilisé ne plaide également pas en faveur de cette thèse. Le 11 mm 43, le 357 Magnum, le 9 mm ou le 38 spécial sont des munitions couramment employées par les voyous, mais le 22 long rifle...

Enfin, et surtout, il reste l'énigme du dernier rendez-vous. Si l'on s'en tient aux faits, Gérard Lebovici quitte son bureau à 18 heures 30 pour se rendre rue Vernet à 18 heures 45 où il doit rejoindre un individu prénommé François qui s'est présenté de la part d'une certaine Sabrina. Jusqu'ici, tout peut correspondre avec l'hypothèse Besse. Mais après ? La rue Vernet, située entre les avenues George-V et Marceau, est très proche de la rue Kepler. Lebovici aurait très bien pu s'y rendre à pied. Si l'on admet qu'il a très bien pu préférer utiliser son véhicule pour rentrer directement à son domicile à l'issue de l'entretien mystérieux, on comprend mal pourquoi il a éprouvé le besoin d'aller se garer dans le parking de l'avenue Foch, de l'autre côté de la place de l'Etoile, alors que le parking George-V convenait parfaitement. On sait par ailleurs que le rendez-vous avec le prénommé François était fixé à 18 heures 45 et qu'à cette même heure, Lebovici entrait dans le parking de l'avenue Foch en compagnie de deux inconnus.

La fin d'une aventurière

En résumé, le rendez-vous avec « François - Rue Vernet - 18 h 45 » n'a semble-t-il aucun lien avec le meurtre de Gérard Lebovici. Ce dernier a vraisemblablement rencontré deux personnes qu'il connaissait — l'une d'elles sera son assassin — et cette rencontre a bouleversé ses projets. Le producteur ne s'est pas rendu rue Vernet pour y rencontrer « François » !

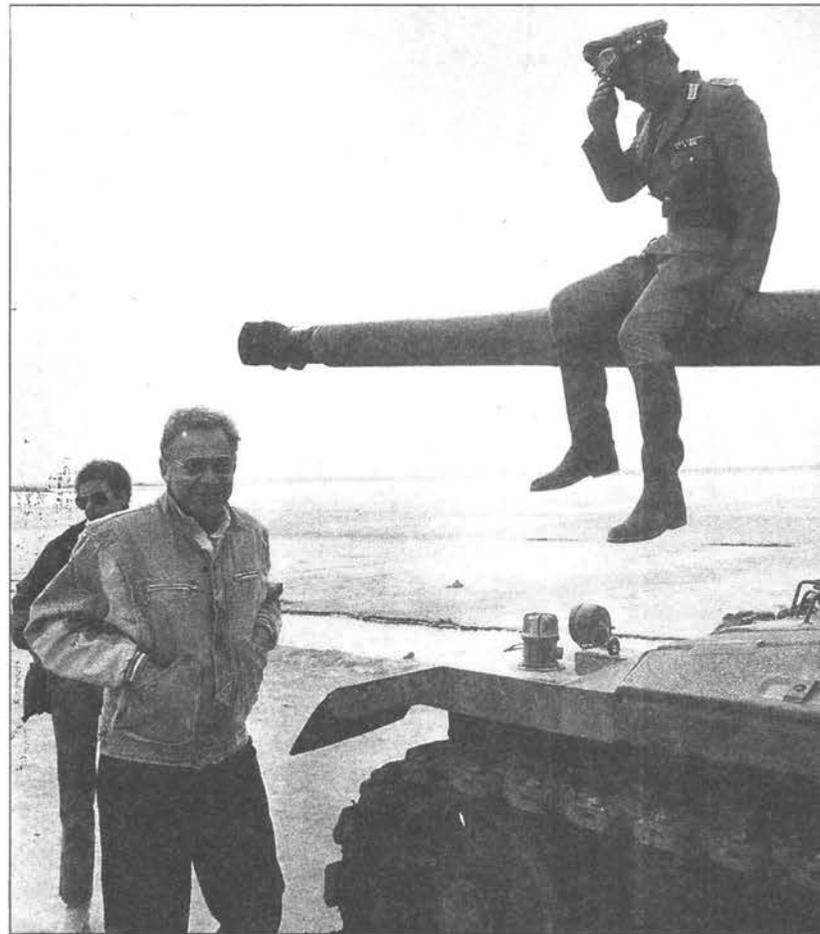
Si le déroulement du meurtre peut parfaitement s'expliquer, il n'en va pas de même pour le mobile. Sur ce dernier point, les inspecteurs de la Criminelle ont été sur le point d'aboutir à une certitude. Une piste sulfureuse... et tellement explosive qu'elle ne verra jamais officiellement le jour ! Le juge d'instruction **Claude Hanoteau** et les commissaires **Genthial** et **Tchividjian**, chargés du dossier, ont pourtant effectué un sacré boulot !

Sept années avant la mort brutale de Gérard Lebovici, deux jeunes et jolies Françaises sont retrouvées mortes dans le désert yéménite, assassinées et mutilées par une horde de pillards. (S'il faut du moins en croire la version officielle.) Que faisaient ces deux femmes dans ce pays méconnu ? Quel rapport existe-t-il entre elles et le producteur assassiné ?

Née en 1951, **Véronique Troy** est française d'origine russe. Son grand-père était d'ailleurs consul général de la Russie impériale à Kobé (Japon). Elevée en Seine-Saint-Denis par son père, elle voue une admiration sans bornes à cet éternel baroudeur. Ancien officier de renseignement des services français, **Dimitri Trudsky**, devenu **Didier Troy**, est un passionné d'armes et d'aviation. Communique-t-il le « virus » à sa fille ? Dès l'âge de 16 ans, celle-ci manifeste un caractère aventureux et un tempérament fugueur. Elle fréquente assidûment le Quartier Latin et fait la rencontre d'un homme fascinant dont elle tombe vite amoureuse : Gérard Lebovici !

Tout au long des années 70, Véronique et le « roi Lebo » se rencontrent quotidiennement. Les jours ne sont alors qu'une fête ininterrompue, mais l'insouciance n'est qu'une façade.

Depuis longtemps, Lebovici est devenu un honorable correspondant du SDECE — le service d'espionnage français, rebaptisé DGSE en 1981. On imagine aisément les services qu'un tel homme peut rendre, de par la multiplicité de ses contacts, et on comprend mieux son attrait pour la marginalité. Très vite, Lebo voit en sa maîtresse un « agent » potentiel. Véronique Troy est belle et n'aura aucun mal à séduire des « cibles intéressantes ». Attavisme familial ou goût du mystère... ? Véro fait des merveilles dans ses fonctions de **Mata Hari**, sous la direction de son amant devenu « officier traitant ». Les conquêtes se multiplient et les renseignements sont aussitôt transmis aux supérieurs du SDECE. On parle d'un grand industriel italien, d'un marchand d'armes international, du Shah d'Iran et même d'un ministre français... Malgré quelques parenthèses qui semblent l'assagir (elle épouse en 1974 un animateur radio devenu comédien, puis se fiance deux ans plus tard avec un magnat anglais de l'automobile), Véronique Troy se passionne pour cette vie d'aventurière.



Lors d'un tournage, avec Jean-Paul Belmondo.

En 1977, elle Véronique connue des services de police pour être une call-girl renommée, exerçant dans le quartier des Champs-Élysées en compagnie d'une amie, **Françoise Scrivano** alias « **Franca** », qui œuvre également pour le SDECE.

Hélas pour les deux femmes, l'existence bascule en juillet ! Sur ordre, Véro devient la maîtresse du président yéménite **Hamdi**, qui effectue son premier voyage en Occident. En 1977, avant la réunification, on distingue le Yémen du Nord et celui du Sud. Le Nord, composé de plateaux semi-désertiques dominés par la capitale Sanaa, est soumis à l'Arabie Saoudite. Le Sud, qui s'ouvre sur la mer à Aden, appartient quant à lui à la mouvance soviétique. A cette époque, la région connaît de

*Avec
Catherine
Deneuve.
Un
producteur
comblé !*



grandes tensions. Au Nord, le nouveau président Hamdi prône la réunification des deux Yémens qui risqueraient de passer ainsi sous contrôle soviétique. L'importance stratégique du pays est capitale pour toute la mer Rouge et l'Occident voit d'un très mauvais œil ces projets de « grand Yémen », d'autant qu'Hamdi est jugé prosoviétique. Côté français, on tente de biaiser... Paris œuvre pour le ralliement du nouveau leader du Nord à la cause occidentale tout en avançant quelques « pions » personnels. C'est ainsi que le président Hamdi est invité officiellement en France pour discuter de juteux contrats.

Afin de rendre le séjour plus agréable, et recueillir surtout de fructueuses confidences, Véro est priée par le SDECE de séduire le président, qui ne résiste d'ailleurs pas. Ce dernier invite même Véronique Troy et son ami Franca à venir passer quelques semaines de vacances à Sanaa.

Au soir du dimanche 2 octobre 1977, les deux jeunes femmes embarquent sur le vol 715 d'Ethiopian Airways à destination de Sanaa, via Addis Abbeba. Deux diplomates yéménites en poste à Paris les conduisent à l'aéroport d'Orly et leur remettent deux passeports munis d'un visa touristique. Officiellement, elles sont deux mannequins, invitées pour participer à des présentations de mode, rarissimes dans ces contrées très musulmanes. Après un bref séjour dans un hôtel de la capitale, puis dans la ville de Taiz, Véro et Franca vont enfin rencontrer le président Hamdi. En compagnie d'Abdullah, frère du leader yéménite, elles se rendront ensemble chez le **colonel Gachemi** — le Premier ministre — pour le 10 octobre. Une fête y a été organisée en l'honneur de son anniversaire.

Au jour dit, la soirée se déroule normalement jusqu'à ce que le président, son frère, Véro et Franca décident de se retirer dans une maison voisine... Nul ne les reverra vivants. Plusieurs heures après, leurs corps seront retrouvés au domicile d'Abdullah. Ceux des deux Françaises étant décapités. La version officielle conclura à un crime de pillards.

Côté français, il n'y a eu aucune enquête suite à l'assassinat de Véro et de Franca. M. et Mme Scrivano, parents de cette dernière, ont été convoqués au Quai d'Orsay où on leur a vivement recommandé de ne pas chercher à éclaircir les circonstances de l'assassinat de leur enfant. Fou de douleur, Didier Troy a tenté d'enquêter sur la mort de sa fille Véro... Sans aucun succès. Lors du déménagement du studio occupé par sa chère Véronique, il a simplement découvert un pistolet, un fusil à pompe ainsi que deux « vraies fausses » cartes d'identité avec la photo de sa fille mais portant des noms différents. Une carte au nom d'**Alexandra de Germont** (n° 40-61288 délivrée le 25 mai 76), l'autre au nom de

Véronique Lebovici (n° 40-61284 délivrée le 25 juin 76).

A l'issue d'un énorme travail d'enquête, le magistrat instructeur et les policiers de la Brigade criminelle se sont forgé une conviction : l'assassinat en 1977 des deux Françaises et celui en 1984 de Gérard Lebovici sont liés !

De nombreuses questions ne connaîtront pourtant jamais de réponses.

Le président Hamdi prônait la réunification du Yémen et était très favorable à un rapprochement avec les Soviétiques. (Son pays, le Yémen du Nord, était jusque là pro-occidental.) Pour l'Occident, le problème était dès lors très « simple » : le convaincre de rallier sa cause ou l'éliminer, ce qui a été finalement fait. Quelle puissance a décidé et organisé cette liquidation ? Quel a été le rôle exact, dans ce contexte, de Véronique Troy et de Francesca Scrivano (toutes deux agents du SDECE) ? Gérard Lebovici en savait long sur cette mission... trop peut-être... A-t-il été éliminé à son tour par un « service spécial », sept ans après les faits ? (Avant sa mort, Lebovici faisait l'objet d'une enquête relative à un trafic de vidéocassettes. A-t-il menacé de faire des révélations au cas où... ?)

Conclusion

La dernière piste que cet article a tenté d'évoquer (1) a été privilégiée par la Brigade criminelle. C'est Gérard Lebovici qui a recruté puis « traité » les deux jeunes femmes pour le compte du SDECE. C'est lui, par conséquent, qui leur a donné « le feu vert » pour se rendre au Yémen du Nord. Pour les enquêteurs, un (ou plusieurs) proche de Véro ou de Franca a voulu les venger en assassinant celui qui, à ses yeux, était le responsable de cette mission fatale. Pendant des mois, les policiers ont interrogé les proches des deux jeunes femmes. Sans résultats probants... Bien entendu, le SDECE a été contacté par le juge d'instruction, en la personne d'un certain **colonel Moreau**. Ce dernier a parfaitement tenu son rôle en niant connaître Lebovici, Véronique et Franca.

Bien des années se sont depuis écoulées et une chape de plomb a recouvert définitivement ces dossiers. Qu'il s'agisse d'assassinats ou d'expulsions de terroristes, sous un régime de droite comme sous une tutelle socialiste, la raison d'Etat fait rarement corps avec la justice.

L. FOURNIER

(1) Une longue enquête, menée sur cet aspect de l'affaire par Pierre Luizet et Chris Laffaille, a été publiée par l'hebdomadaire *Paris-Match*.

L'étrange « suicide » du lieutenant-colonel Nut

Mercredi 16 février 1983. Il est 8 heures lorsque les services de déneigement tentent de déblayer la RN 202 qui relie Nice à Digne en serpentant dans la vallée du Cians. Durant la nuit, la neige n'a pas cessé de tomber et les équipes progressent difficilement. Arrivés à hauteur de Rigaud, une petite commune enchâssée dans la vallée, les employés tombent en arrêt devant un véhicule qui semble abandonné, sommairement garé sur un accotement du pont de Cians. Il s'agit d'une Peugeot 305 de couleur verte, immatriculée 209 DZ 75, et son conducteur est rapidement aperçu : il gît mort à quelques mètres de là, derrière un petit monticule de neige !

Premières constatations

Saisie de l'enquête, la police judiciaire effectue les premières constatations inhérentes à toute découverte de cadavre. Celui-ci est rapidement identifié : il s'agit du lieutenant-colonel **Bernard Nut**, âgé de 47 ans, appartenant à la Direction générale de la Sécurité extérieure (DGSE, baptisée antérieurement SDECE), autrement dit le service d'espionnage et de contre-espionnage de l'Armée française. Une balle de calibre 357 Magnum lui a défoncé la boîte crânienne et l'arme utilisée est d'ailleurs retrouvée, un revolver de marque Smith et Wesson. Le véhicule 305 appartient au ministère de la Défense. Pour la PJ niçoise, l'enquête est quasiment bouclée après avoir été à peine entamée : il s'agit manifestement d'un suicide !

Dans les semaines qui suivent, la presse emboîte le pas à cette thèse. Grâce à quelques « fuites » savamment distillées par la PJ (sans oublier la DGSE qui, comme on peut s'en douter, suit l'enquête de très près), de nombreux éléments viennent étayer la version du suicide. Bernard Nut, peu avant son geste désespéré, était très dépressif et collectionnait les articles traitant du suicide. Les raisons de cet état ? Il faut chercher la femme, bien sûr ! En l'occurrence, il s'agirait d'**Agnès**, sa maîtresse d'origine libanaise, jeune, riche et belle comme il se doit, dont le militaire était éperdument amoureux. En instance de divorce, toujours selon des « sources proches de l'enquête », le colonel envisageait de démissionner pour refaire sa vie avec sa belle Orientale. Las ! Agnès ne voyait pas l'avenir de façon identique et le quinquagénaire amoureux n'a pu supporter la séparation...

« L'espion mort d'amour » ou « l'homme éperdu d'amour acculé à une situation intenable », tels sont les titres d'un mauvais roman servi au public pendant près d'un an, le temps de l'oubli, ou plutôt celui de l'étouffement...

Les incohérences d'une enquête accommodante

- La première incohérence dans la thèse du suicide de Bernard Nut réside dans l'emploi du temps qui a précédé sa mort.

Le samedi 12 février, le lieutenant-colonel se rend à Forcalquier. Des témoins notent la présence de son véhicule de fonction — la 305 garée près du lieu du « suicide » — devant un restaurant italien. Le soir même, alors qu'il dîne chez des amis, ceux-ci sont les témoins d'une conversation téléphonique que le militaire entretient avec un correspondant dont ils ignorent l'identité. Ils entendent Bernard Nut prononcer clairement les paroles suivantes : « *Je suis sur un gros coup... une affaire énorme* », et préciser qu'il a préféré ne pas appeler depuis son bureau.

Le dimanche 13 février, le lieutenant-colonel se repose, mais téléphone tout de même à son épouse **Jacqueline**. Beaucoup plus inquiet que déprimé, il lui indique les droits auxquels elle pourrait prétendre (pension militaire, assurance-vie, etc.) dans le cas où il lui arriverait malheur.

Le lundi 14 février, Bernard Nut se rend à son bureau, sis caserne Filley à Nice, puis au consulat d'Italie où il fait viser le passeport libanais de sa maîtresse présumée (selon la PJ), la



L'enterrement de première classe du colonel Nut, et des mobiles de sa mort.

prénomée Agnès. (En compagnie de celle-ci, il doit en effet se rendre prochainement en Italie.) Curieusement, ses collègues remarquent qu'il porte en permanence son 357 Magnum — chose très inhabituelle chez lui.

Le mardi 15 février, jour du « suicide », Nut déjeune avec Agnès, puis quitte Nice à 15 h 30, heure à laquelle il effectue un plein d'essence dans une station-service du port. Le pompiste est la dernière personne à avoir vu le colonel vivant.

Il faut bien convenir qu'il s'agit là d'un curieux emploi du temps pour un homme qui aurait décidé de mettre fin à ses jours.

- Deuxième série d'incohérences : les résultats des premières constatations, selon certains enquêteurs ayant procédé à celles-ci.

La balle qui a fait éclater le crâne de Bernard Nut a été tirée à vingt centimètres derrière l'oreille droite, juste au-dessus de la première vertèbre cervicale. Il s'agit là d'une bien curieuse position pour se tirer une balle dans la tête. Le Smith et Wesson de Nut, par ailleurs, a été relevé à plus de deux mètres de son cadavre ! Le fait peut sembler curieux, dans la mesure où la mort, selon le médecin légiste, a été instantanée ! Le test à la parafine n'a relevé ensuite aucune trace de poudre sur la main et sous les ongles du cadavre. Même si celui-ci a été retrouvé plusieurs heures après la mort, la présence de poudre aurait pu être constatée si Nut avait fait usage de son arme. Les analyses de sang ont fait apparaître la présence d'1,67 g d'alcool par litre. De l'avis des témoins, le colonel ne buvait pas et n'avait sûrement pas dérogé à cette règle le jour de sa disparition. Comment expliquer cette imprégnation, si ce n'est par une ingestion forcée, peu compatible avec la thèse du suicide ? Dans les poches du mort, un papier a été trouvé indiquant un itinéraire : Forcalquier, Limans, Nice, Digne (vraisemblablement le parcours que Nut avait l'intention d'effectuer le jour de sa mort, ce qui dément ses idées de suicide).

Le dernier élément, enfin, balaie l'hypothèse d'un geste désespéré : l'éclat de métal trouvé dans le crâne de Nut était d'un autre alliage que celui des balles contenues dans le barillet de son arme !

- La troisième incohérence vient tout simplement du parcours professionnel et privé du colonel Bernard Nut. Loin de décrire un homme au bord du divorce et de la démission, il démontre au contraire que le « désespéré » menait une vie familiale et professionnelle épanouie, jouissant de l'amour des siens et de l'estime de ses supérieurs.

Fils d'un officier d'active mort au Liban en 1941, Bernard Nut s'engage dès l'âge de 18 ans à l'École des sous-officiers, en Charente. Affecté l'année suivante dans l'infanterie coloniale, il sert en Tunisie, en Algérie puis en Martinique. En 1960, le futur lieutenant-colonel passe avec succès le concours d'officier, pour être nommé sous-lieutenant dans les troupes d'infanterie de marine. Il est ensuite affecté en Algérie en qualité d'officier de renseignement, de 1961 à 1963. Après un séjour à la Réunion, Bernard Nut intègre le sacro-saint Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) en 1967. Il est aussitôt nommé attaché au service technique de presse de l'ambassade de France à Dakar. Maîtrisant parfaitement les langues orientales, l'officier du SDECE effectue pendant une dizaine d'années une série de missions qui le mènent, entre autres, en Thaïlande, en Chine, au Japon, en Malaisie, en Afghanistan et au Vietnam.

1980 marque l'arrivée de Nut sur la Côte d'Azur. Titulaire du grade de commandant, il s'installe à Nice en remplacement du colonel **Basti**, pour diriger la zone Sud-Est du SDECE. En 1981, l'arrivée des socialistes au pouvoir apporte de grands bouleversements au sein du SDECE, débaptisé pour devenir DGSE. Toutefois, la carrière de Bernard Nut n'est en rien stoppée.

Un an plus tard, il est promu au grade supérieur. En mars 1983, soit quinze jours après la date de sa mort, le nouveau lieutenant-colonel allait obtenir un poste à haute responsabilité dans une capitale européenne.

Comme on peut le constater à la lecture de ce brillant cur-

sus, nous sommes bien loin du militaire dépressif « mis sur la touche » par sa hiérarchie, complaisamment décrit par certains quotidiens à cette époque. Ses supérieurs et ses collègues ne tarissent d'ailleurs pas d'éloges sur son compte. Tant le général **Emin** que le colonel **Parodi** — alors délégué militaire des Alpes-Maritimes —, tant l'attaché militaire de l'ambassade de France à Rome — supérieur hiérarchique direct de Nut — que l'adjudant-chef qui le seconde dans sa tâche, tous le décrivent comme un excellent officier.

Sur le plan privé, le lieutenant-colonel a toujours mené une vie paisible, tranchant singulièrement avec les trépidations inhérentes à son métier. Marié à Jacqueline, qu'il a connue lorsqu'il était en poste en Martinique, il est père de trois enfants. Quelques jours avant sa disparition, le militaire venait d'ailleurs de faire l'acquisition d'un appartement à Montpellier où il comptait installer sa famille. Encore une fois, l'image d'un désespéré au bord du divorce est sérieusement écornée.

Et Agnès ? me direz-vous. La belle maîtresse libanaise... Bien que la DGSE soit avare de confidences en la matière — à l'instar de tout service de renseignement —, il est acquis que la riche Orientale était en fait un « honorable correspondant » — H.C. dans le jargon en usage — du service dirigé par Bernard Nut.

« Indic » ou « Tonton » en police judiciaire, informateur aux renseignements généraux ou source à la DST, une collaboratrice ne devient jamais la maîtresse de son « traitant », et ce pour des raisons de sécurité et d'efficacité évidentes. Il serait véritablement curieux qu'un professionnel expérimenté tel que Nut ait pu déroger à cette règle de base.

Les circonstances du meurtre

Le scénario du meurtre du lieutenant-colonel, suite aux premières constatations et à l'analyse de son emploi du temps, peut se décrire de la manière suivante : dans l'après-midi du 15 février, Bernard Nut rencontre un ou plusieurs interlocuteurs. Après avoir dîné et absorbé — volontairement ou non — une forte dose d'alcool, il se rend dans la vallée du Cians en compagnie de son (ses ?) contact(s). A hauteur du pont, il quitte son véhicule pour être abattu à l'aide d'une arme qui n'est pas la sienne.

En pleine nuit et au beau milieu d'une tempête de neige, pas de témoins ni de traces d'autres véhicules ou d'empreintes de pas !

Cela dit, si les circonstances de l'assassinat semblent claires, il n'en va pas de même pour le mobile. Rappelons que, de son propre aveu, Nut est sur un « gros coup » et qu'il est inquiet pour sa sécurité (il téléphone à sa femme en envisageant qu'il pourrait lui arriver malheur et il porte en permanence son 357 Magnum, chose inhabituelle chez lui).

Pour tenter de comprendre les motivations de son ou de ses meurtriers, il faut donc essayer de savoir à quel « gros coup » Nut a pu faire allusion.

Les enquêtes du colonel

Sans prétendre avoir des certitudes sur les missions exactes du lieutenant-colonel au moment de sa mort, quelques confidences recueillies dans certains milieux « bien informés » permettent de se forger une opinion.

Le Sud-Est de la France est une zone particulièrement sensible sur le plan militaire, ce qui, bien évidemment, intéresse au plus haut point les services de renseignement soviétiques. Nous sommes en 1983, et encore bien loin de la chute du Mur de Berlin. Le plateau d'Albion, tout d'abord, est le seul site européen où des missiles stratégiques sont déployés dans des silos souterrains. Dans un rayon de soixante kilomètres, on

trouve également le Centre d'Etudes nucléaires de Cadarache (joyau du Commissariat à l'Energie atomique), la base de sous-marins nucléaires de Toulon, ou encore la gigantesque réserve française de pétrole nommée **Geostock**, servant à alimenter notre pays dans l'éventualité d'une totale pénurie.

Face à ces objectifs sensibles, la mission du service de Bernard Nut — responsable de zone — est de tenter de prévenir tout risque d'espionnage. Cela signifie la surveillance des « chalutiers » soviétiques qui ne manquent pas de mouiller à Toulon ou à Marseille, des lieux de résidence et des mouvements de leurs personnels ainsi que de ceux du consulat d'URSS (en 1979, le vice-consul soviétique a été interpellé en possession des plans du Mirage 2000).

Là ne s'arrêtent pourtant pas les occupations du poste niçois de la DGSE. Nut expédie régulièrement des rapports sur les étudiants étrangers de Sophia-Antipolis, sur le FLNC, sur les ramifications de la loge P2 dans la région, et, surtout, sur les milieux terroristes européens transitant sur la Côte d'Azur. Rappelons que c'est dans une villa située à proximité de Toulon que fut retrouvée une partie du butin provenant du hold-up de Condé-sur-Escaut (revendiqué par des extrémistes de gauche, peu avant la fondation d'Action Directe). La maison était occupée par des Allemands de la Fraction Armée Rouge et par des membres des Brigades Rouges italiennes.

Peu avant sa mort, le lieutenant-colonel a effectué plusieurs voyages en Italie, enquêtant sur le point de passage utilisé par les Brigades Rouges pour rejoindre la France. Enfin, notons qu'à cette époque, Bernard Nut s'intéresse de très près à une communauté « pastorale », baptisée Longo Maï, établie près du village de Limans (le nom de ce village a été inscrit par Nut sur un papier retrouvé dans ses poches après sa mort).

La communauté de Longo Maï intéresse les services de renseignements français. Un rapport des RG y signale la présence du Consul général d'URSS à Marseille.

La communauté Longo Maï

Fondée en 1973 par un certain **Roland Perrot**, la **Coopérative européenne Longo Maï**, dite également SCOP européenne, se veut une communauté néo-rurale et auto-gestionnaire, fonctionnant en autarcie. Au-delà de ses activités pastorales, Longo Maï représente pourtant un « objectif particulièrement intéressant » pour les services de renseignement français.

La personnalité de son fondateur n'y est, bien sûr, pas étrangère. Ancien sympathisant de la cause du FLN durant la guerre d'Algérie, Roland Perrot, alias « Rémi », a pris une part active aux événements de Mai-68. Après un passage en Autriche où il fonde la section VI du parti communiste (plus connue sous le nom de groupe **Spartakus**), il décide de créer une organisation capable « d'unifier la jeunesse ouvrière européenne pour mener des combats de lutte ». C'est précisément de cette idée que naît Longo Maï, pour l'implantation de communautés et l'achat de terrains à l'aide de fonds recueillis auprès de « sympathisants ».

La qualité de certains hôtes de passage dans la communauté attire également l'attention des spécialistes du renseignement. Ainsi, le 30 décembre 1981, un rapport des services locaux des Renseignements généraux mentionne la présence, lors d'une réunion de Longo Maï, du consul général d'URSS à Marseille et d'une délégation de l'ambassade soviétique de Paris.

Enfin, et surtout, le gouvernement socialiste de l'époque tient particulièrement à couvrir de son regard attentif les activi-





A la coopérative (proletarienne) de Longo-Maï, on avait quand même les moyens de se payer un avion...

... et Bouchardeau fils disposait d'une radio pour se faire entendre.

tés de la communauté Longo Maï dont le président administratif n'est autre que **François Bouchardeau**, fils du ministre de l'Environnement. (Dans le même temps, le propre fils du secrétaire général d'un grand syndicat de police participe aux activités de la congrégation.) Il ne s'agirait pas que la descendance de certains édiles soit compromise dans une « sale affaire » !

Dès lors, une question majeure se pose : l'enquête que mène le lieutenant-colonel Nut sur la communauté a-t-elle un rapport avec sa mort ? Aurait-il découvert quelque sulfureux secret — espionnage par exemple — concernant les activités de Longo Maï ? Les amateurs de « sensationnel » en seront pour leurs frais, car la réponse ne peut être que négative. En 1983, la SCOP européenne était, pour les raisons précitées, particulièrement surveillée et infiltrée par les Renseignements généraux et la Surveillance du Territoire. Les moindres faits et gestes de ses membres étaient connus de ces directions policières. Que penser également de ces hauts fonctionnaires soviétiques qui n'hésiteraient pas, si l'on penche pour la thèse Longo Maï et espionnage, à s'afficher avec des personnes qu'ils utiliseraient pour des activités clandestines ?

Il faut donc chercher ailleurs les raisons de l'assassinat...

■ Une ébauche d'explication

Comme nous l'avons vu, Bernard Nut est, de son propre aveu, « sur un gros coup » durant les jours qui précèdent sa mort. Nous savons également qu'il doit se rendre en Italie en compagnie d'Agnès, son informatrice. Or, le lundi 14 février, soit la veille de la disparition du lieutenant-colonel, **Victor Pronine** — directeur adjoint de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot —, a été interpellé en plein centre de Rome par des spécialistes franco-italiens du renseignement. Après de longues journées de surveillance, ceux-ci sont parvenus à surprendre Pronine dans un bar, au moment où il se faisait remettre par un « contact » un rouleau de microfilms ultra-secrets.

Six semaines plus tard, une série de rapports émanant de la DGSE a permis l'expulsion de quarante-neuf diplomates soviétiques exerçant sur le sol français. (A la grande fureur de la Direction de la Surveillance du Territoire qui désirait les interpellier en « flagrant délit » d'espionnage.)



Il est plus que probable que le « gros coup » évoqué par Nut la veille de sa mort ait un lien avec ces deux événements, et sa mort est très certainement l'œuvre de spécialistes. Le GRU et le KGB sont loin d'en manquer !

Conclusion

Les autorités françaises, par leur silence et certaines « fuites » judicieusement distillées auprès de quelques médias, ont accrédité la thèse d'un militaire éperdu d'amour qui ne pouvait supporter la rupture avec sa belle maîtresse. Une enquête judiciaire — menée par des magistrats — aurait mis au jour des dossiers classés « Secret Défense » ! Etait-il pour autant nécessaire de salir la mémoire d'un militaire aux brillants états de service ? Fallait-il se désintéresser totalement du sort de sa famille ? Certainement pas ! Quelques amis proches de Bernard Nut — militaires comme lui — ont pallié les carences inexcusables de ces autorités. Quant à la DGSE, elle a certainement oublié cette lointaine affaire, et d'autres gradés ont poursuivi le travail de ce lieutenant-colonel, mort en février 1983 d'un bien étrange « suicide » en service commandé !

Jean-Marc DUFOURG

L'AFFAIRE AUDRAN

Chronique d'un mystérieux assassinat

"J" e demande aux avocats des parties civiles de transmettre nos excuses aux victimes et aux familles des victimes... » Telles sont les dernières paroles du président **Jacob** qui, en novembre 1993, dirige les débats de la cour d'assises de Paris, devant laquelle comparaissent les quatre figures historiques du groupe Action Directe pour y être jugées de complicité dans l'assassinat du général **Audran**. **Jean-Marc Rouillan**, **Georges Cipriani**, **Nathalie Ménigon** et **Joëlle Aubron**, ayant tour à tour récusé leur avocat, le procès a été renvoyé à une prochaine session. Le voile opaque qui, depuis près de neuf ans, entoure les circonstances de ce meurtre ne se déchirera pas encore, meurtre qui constitue l'archétype d'une mort mystérieuse.

Mort d'un général

En ce début de soirée du 25 janvier 1985, La Celle-Saint-Cloud semble plongée dans une douce torpeur et la population de cette paisible cité des Yvelines paraît se remettre difficilement des récentes festivités de fin d'année. Il est 20 h 50 lorsque le général **René Audran** regagne son pavillon niché au



35 de l'avenue des Gressets. Il stoppe sa Renault 20 et amorce une marche arrière afin de la remiser à l'intérieur du jardin de sa villa. Il n'aura jamais le loisir de terminer sa manœuvre... Deux silhouettes ouvrent la portière du conducteur et tirent huit coups de feu, avant de s'enfuir au pas de course vers la gare SNCF toute proche.

Prévenue par la fille du général qui a entendu les détonations, la police arrive aussitôt sur les lieux pour constater le décès de la victime, criblée de huit balles de 11 mm 43. Les étuis retrouvés sur place proviennent de deux armes différentes et révèlent la marque des munitions utilisées : H.P. (Hinter Patronen, de fabrication autrichienne). Les rares



La RV de René Audran, quelques instants après l'assassinat.

témoins — passants ou voisins — ne sont guère affirmatifs : ils ont, certes, aperçu deux ou trois « ombres » s'enfuir vers la gare mais s'avèrent incapables d'en donner une description. En janvier, il fait nuit noire dès la fin de l'après-midi !

Quelques minutes plus tard, une correspondante anonyme revendique téléphoniquement le meurtre auprès de l'Agence France Presse et du quotidien *Libération*, au nom d'un certain « Commando Elisabeth Van Dick » — du nom d'une militante de la Rote Armée Fraktion (RAF), abattue à Nuremberg en 1978. Cinq jours après, le bureau parisien d'une agence de presse allemande reçoit une lettre postée dans le XII^e arrondissement de Paris. Elle contient la revendication écrite — en allemand et en français — de l'assassinat du général par l'OAD (Organisation Action Directe) et la RAF (Fraction Armée Rouge ou Rote Armée Fraktion).

Le juge d'instruction **Jean-Claude Vuillemin** et le SRPJ de Versailles, dirigé par le commissaire divisionnaire **Claude Bardon**, sont chargés de l'enquête judiciaire qui s'annonce fort difficile.

Avatars d'une enquête

La carrière professionnelle de René Audran est passée au crible. Conseiller technique de l'attaché militaire de l'ambassade de France à Londres en 1959, il est nommé au secrétariat général de l'Aviation civile en 1963 où il s'occupe du programme Concorde. Après un bref passage au ministère de la Défense, il entre en 1970 dans la société Matra en qualité de directeur commercial. Son parcours dans le privé sera bref : un an plus tard, il quitte la firme à la suite d'un drame personnel — son épouse vient de se tuer dans un accident de la circulation. Ayant réintégré l'administration, il est chargé, dès 1978, des négociations de ventes d'armes avec l'Irak au ministère de la Défense. Promu directeur adjoint des Affaires internationales en 1983, il devient directeur en titre un an plus tard. Brillant parcours que celui de René Audran ! Côté privé, le général, qui est âgé de 53 ans, mène une vie sans histoire aux côtés de ses trois filles.

Officiellement, pour les services de renseignement — Renseignements généraux et Surveillance du Territoire —, le meurtre s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de lutte contre les démocraties européennes. Dès le 10 janvier, soit quinze jours avant l'attentat, les Cellules communistes combattantes belges, la RAF allemande et l'OAD ont signé un communiqué commun, annonçant très clairement cet objectif. De plus, cinq jours après la mort d'Audran, le président des industries aérospatiales allemandes — **Ernst Zimmerman** — a été abattu par des terroristes se réclamant de la Fraction Armée Rouge. L'hypothèse d'un « alphabet mortel » est même envisagée : AD serait chargée d'éliminer une série de personnalités dont les noms commenceraient par la lettre A (comme Audran) et la RAF débiterait par la lettre Z (comme Zimmerman). (Les tentatives d'assassinat d'**Henri Blandin** en 85 et de **Guy Brana** en 86, ainsi que le meurtre de **Georges Besse** conforteront cette thèse aux yeux de certains.)

De son côté, la police judiciaire semble également convaincue bien que deux éléments importants troublent les enquêteurs :

— le jour de son assassinat, René Audran revenait d'un d'Allemagne où il avait passé quelques jours. Très peu de personnes étaient informées de ce voyage, ainsi que de la date exacte de son terme. Inconnu du public, le général ne représentait d'ailleurs pas une « cible intéressante » pour des terroristes.

— ce même jour, vers 18h30, Marie-Hélène Audran — fille cadette de la victime — a reçu un appel téléphonique émanant d'une voix féminine, à l'accent étranger très prononcé. Celle-ci n'a posé qu'une seule question : « *Suis-je au département de Saint-Cloud ?... Monsieur Audran m'a confié un rapport... A quelle heure rentre votre père ?* »



Nathalie Ménigon, la véritable "dure" d'Action Directe.

*Photo du haut à droite
Jean-Marc Rouillan, le leader
d'Action Directe. Qui a armé son bras ?*

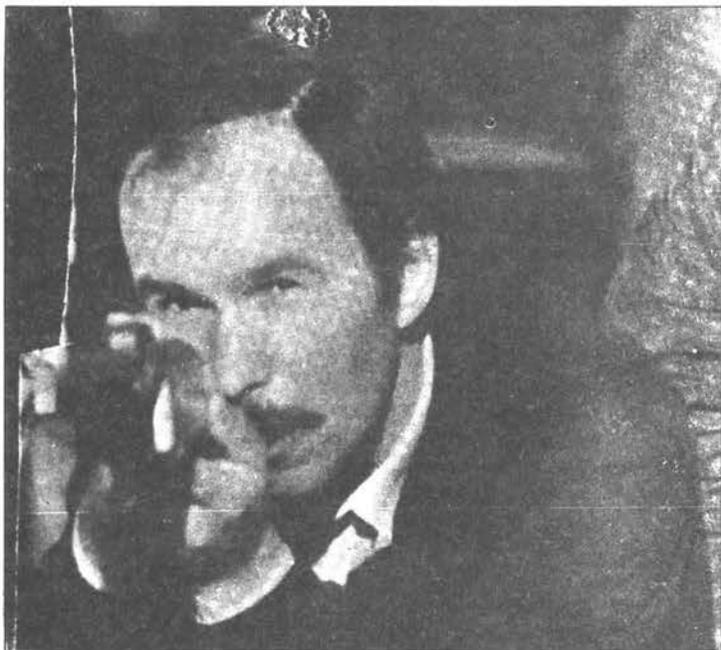
*Photo du bas à droite
Claude Bardon : chef du SRPJ de Versailles.*

Pour les policiers, il ne fait aucun doute que cet appel a eu pour but de s'assurer du retour en France de René Audran. Dès lors, une question capitale se pose : comment les assassins ont-ils pu être informés du voyage de leur victime et de la date précise de son retour ? Cette question demeurera sans réponse. Pour l'ensemble des forces de l'ordre, la situation se résume à un unique objectif : mettre la main sur les principaux membres d'Action Directe !

Ce sera chose faite en février 1987, dans une ferme de Vitry-aux-Loges, un petit hameau du Loiret. Rouillan, Aubron, Ménigon et Cipriani sont interpellés par les fonctionnaires du RAID et de la section recherche des RG. Parmi les « trésors » découverts lors des perquisitions, deux armes qui auraient servi à l'exécution du général.

Las, les expertises sont contestées, les tireurs ne sont pas identifiés et aucune preuve formelle ne permet d'attribuer le meurtre du général Audran à Action Directe, si ce n'est la lettre revendicative dont l'authenticité ne fait aucun doute.

Action Directe et la Fraction Armée Rouge ont-ils été manipulés pour abattre un homme qui, à leurs yeux, ne représentait



aucun intérêt ? Ont-ils été manipulés pour endosser un acte commis par une autre organisation ? Une chose est certaine : les deux organisations euroterroristes — quelle que soit l'identité des tueurs — ont bel et bien été manœuvrées, et la seule inconnue réside dans le fait de savoir par qui.

Trois hypothèses... explosives

Les responsabilités du général Audran, dans le cadre de ses relations avec l'Organisation pour le Traitée de l'Atlantique-Nord auraient-elles pu justifier son élimination ?

En 1985, l'URSS veut absolument obtenir que les pays européens refusent l'implantation des missiles américains Pershing (la Belgique est même, à plusieurs reprises, en passe de refuser l'implantation des fusées américaines devant répondre à la menace des SS 20 soviétiques). Un an plus tôt, la police ouest-allemande a découvert dans une « planque » de la FAR les plans d'un pipeline stratégique de l'OTAN, plastiqué par les Cellules communistes combattantes belges. Or, ces plans avaient été dérobés par un fonctionnaire s'étant révélé appartenir aux services de l'Est. Encore plus troublant, le texte de revendication de l'assassinat de René Audran ne dénonçait pas son rôle dans l'exportation d'armement mais reprend, aux termes près, les critiques que l'Union soviétique adresse régulièrement et officiellement à la France, dénonçant la « défense avancée face aux pays socialistes » et l'axe Paris-Bonn. D'où une première hypothèse : les composantes de l'euroterrorisme (AD-CCC-RAF) ont été récupérées par l'Est, et le meurtre du général pourrait s'inscrire dans cette stratégie.

Pour aussi séduisante qu'elle soit, cette hypothèse ne résiste pas à deux constatations. Les Soviétiques se sont toujours gardés de se compromettre directement avec le terrorisme international, préférant le soutenir de façon plus détournée. Par ailleurs, l'élimination d'un homme ne peut raisonnablement pas casser l'organisation franco-allemande !

Beaucoup plus séduisante, la seconde hypothèse permet d'envisager un énorme scandale qu'aurait pu découvrir le général au sein d'un des services dont il a eu la charge.

En 1978, le général est pressenti pour occuper le fauteuil du directeur des Affaires internationales et succéder ainsi à l'ingénieur-général **Cauchie**. Négociateur de grand talent, René Audran s'est mis en évidence lors de délicates négociations de ventes d'armes à l'Irak. Il a le profil type pour ce poste à très hautes responsabilités. Alors que tout semble acquis, le délégué général à l'Armement indique à Audran qu'un autre haut fonctionnaire lui est préféré : un conseiller du ministre de la Défense qu'il sera d'ailleurs chargé de former à des nouvelles fonctions. Intervient alors une enquête de la Commission des Opérations en Bourse sur la spéculation Thomson CSF, consécutive à la négociation d'un fabuleux contrat avec l'Arabie Saoudite. Inculpé de délit d'initié, puis relaxé, le délégué général à l'Armement est relevé de ses fonctions et, curieusement, il n'est plus question de la nomination du conseiller du ministre. Malgré le dépit de certains, René Audran hérite du poste ainsi que d'une réputation de « gêneur ». Il faut dire qu'aux yeux de ces mêmes aigris, il a un défaut énorme : Audran est irrémédiablement incorruptible ! C'est avec le même état d'esprit qu'il intervient peu après dans le cadre de l'affaire Luchaire. En plein conflit Iran-Irak, et malgré l'embargo touchant les Iraniens, des centaines d'obus sont embarqués depuis Cherbourg à destination du port de Bandar Abbas en Iran. Hormis les personnalités politiques concernées, seuls quelques hauts fonctionnaires — parmi lesquels René Audran — sont informés du trafic. Ferme opposé à celui-ci, Audran avait exigé des ordres écrits pour le tolérer, ordres qui, bien entendu, lui ont été refusés.

L'incorruptible général est-il dès lors devenu un gêneur dont on a voulu se débarrasser ? L'avocat de la famille, Maître **Juramy**, ne l'exclut pas et s'en est expliqué longuement dans



un courrier adressé en 1987 au magistrat chargé du dossier relatif à l'assassinat du général.

Reste enfin la troisième piste, livrée avec minutie par **Daniel Burdan**, ancien fonctionnaire de la Surveillance du Territoire et spécialiste du terrorisme moyen-oriental, dans son livre de souvenirs (1).

A l'époque des faits, l'Iran tente par tous les moyens d'obtenir du gouvernement français la livraison d'armements sophistiqués, tels les fameux missiles Exocet qui ont fait leurs preuves lors du conflit des Malouines. Téhéran charge un marchand d'armes du monde arabe de mener cette délicate transaction. Rapidement, ce dernier conclut un accord avec un personnage très proche du gouvernement français : outre les millions de dollars que rapporterait un tel marché, l'Iran se ferait fort d'obtenir la libération immédiate des otages français détenus au Liban. On ne sait quel argument emporte la décision, mais le « contact » du marchand d'armes décroche toutes les autorisations nécessaires. L'Iran obtiendra ses Exocet — commercialisés par la société Vibrachoc dont le conseil d'administration est truffé d'hommes influents proches du pouvoir — à la seule condition que ces livraisons soient clandestines ! (Les précieuses cargaisons transiteront par l'Espagne et le Brésil avant d'atteindre leur destination finale.)

Pour conclure ce très juteux marché, il ne reste plus qu'à convaincre un homme dont l'accord est indispensable en tant que responsable des exportations françaises d'armement. Cet homme est général et se nomme René Audran ! Il n'a que faire des monceaux de dollars que vont perdre les intermédiaires, des « bakchichs » qui n'atterriront jamais dans les caisses obscures de certains partis politiques... Cet homme incorruptible estime inimaginable de fournir de telles armes à l'Iran de Khomeyni... Il refuse net de donner son accord ! On imagine

aisément les pertes énormes qu'entraînent une telle décision...

Les services iraniens, par l'entremise du groupe **Abou Nidal** avec lequel ils entretiennent les meilleures relations à cette époque, ont-ils organisé l'assassinat en utilisant à son insu Action Directe, comme l'indique clairement l'ancien policier de la DST ?

Le marchand d'armes ou d'autres intermédiaires, comme le pense **Gérard de Villiers** (2) ? On ne connaît pas, à ce jour, la réponse, bien que la thèse soulevée par Burdan et de Villiers soit la plus plausible.

Conclusion

Les déclarations de la sœur de René Audran confortent ces pistes sulfureuses : « *La seule chose que je peux dire, c'est que mon frère s'attendait à un attentat et le craignait. Il me l'a dit huit jours avant sa mort. Des personnes qui avaient l'air très au courant nous ont dit qu'il y aurait trop de danger à parler.* » S'étonnant alors de l'absence de protection autour de son frère, elle ne craint d'ailleurs pas d'ajouter : « *On ne peut rien dire à cause de la raison d'Etat.* » (3)

Raison d'un Etat, raison de plusieurs Etats ? Il est fort peu probable que le futur procès des quatre militants d'Action Directe puisse apporter quelque réponse dérangeante. Déjà, l'affaire Audran a rejoint la cohorte des « morts mystérieuses » bien souvent générées par les affaires d'Etat.

J.M. DUFOURG

(1) Daniel Burdan, *DST. 9 ans à la division antiterroriste*. Ed. Robert Laffont.

(2) *Le Crapouillot* n° 86.

(3) *Le Parisien Libéré* en date du 16/11/93.



Abou Nidal a-t-il manipulé Action Directe ?

LA PISTE ROCAMBOLESQUE DU GAL

■ Février 1985 : comme la plupart des services de police, la Direction centrale des Renseignements généraux est mobilisée et concentrée sur la traque d'Action Directe, surtout depuis l'assassinat du général Audran. Spécialisée dans le recrutement et la manipulation des informateurs, la section Traitement du Renseignement est bien évidemment mise à contribution.

C'est précisément à ce moment-là que les fonctionnaires de cette section reçoivent plusieurs notes de contact (rapports relatifs aux renseignements fournis par un informateur) émanant de la Direction régionale des RG de Bordeaux : un certain « Alexandre » prétend connaître les assassins du général Audran qui seraient deux membres du Groupe antiterroriste de libération (groupe « barbouze » chargé de traquer et d'abattre les militants d'ETA-Militaire repliés sur le sol français) !

Sur place, la section « manip » des RG fait la connaissance du nommé « Alexandre ». Il s'agit en fait d'une prostituée de haut vol, **Anne C.**, qui gère un bar de nuit pour le compte du patron du milieu bordelais. Son explication est simple : le 23 janvier 85, son amant et un de ses amis — **Roger B.** et **M.K.** — membres patentés du GAL, se sont rendus dans la région parisienne pour effectuer un « contrat » (meurtre d'une cible désignée par un commanditaire). A son retour, une semaine plus tard, Roger B. lui aurait avoué avoir exécuté un haut gradé militaire. L'informatrice n'a pu s'empêcher de faire le rapprochement avec la mort de René Audran, largement commentée dans la presse, et en a aussitôt avisé un de ses amis, inspecteur aux RG. Serviable, « Alexandre » propose de conduire les policiers parisiens à l'endroit où les deux tueurs présumés se sont exercés au tir avant d'exécuter leur contrat : sa propre villa située à Camblannes, à quelques kilomètres de Bordeaux. Coïncidence ou avancée décisive dans l'enquête, les spécialistes parisiens des RG découvrent une douzaine d'étuis de marque HP et de calibre 11 mm 43, identiques aux munitions utilisées pour le meurtre du général. Complaisante, l'informatrice fournit peu après le lot de fausses plaques d'immatriculation utilisées par son amant-tueur.



Les quatre membres d'Action Directe, interpellés à Vitry-aux-Loges.

A Paris, l'explication entre les RG et le SRPJ de Versailles chargé de l'enquête menace de tourner à l'orage. La PJ ne croit pas un seul instant que cette « piste bordelaise » soit la bonne ! Afin de vérifier malgré tout, le SRPJ organise un « coup de filet » à Bordeaux et place tous les protagonistes en garde à vue (mis à part les policiers des RG bien sûr, bien que ce ne soit l'envie qui faisait défaut) : le patron du milieu bordelais, son entourage, la prostituée-informatrice et, surtout, les deux tueurs présumés, qui ignoraient tout des déclarations de leur « copine ».

La PJ a pu ainsi résoudre l'énigme de la piste bordelaise : M.K., l'un des membres du GAL et « tueur présumé »,

général de plus en plus le caïd du milieu girondin. Ce dernier avait alors trouvé un moyen « infallible » de s'en débarrasser : le faire arrêter pour meurtre par la police. Sachant qu'il avait effectivement exécuté un « contrat » dans la région parisienne à la date approximative du meurtre d'Audran, il suffisait d'orienter la police sur le gèneur, par l'intermédiaire d'une prostituée qui lui était proche, informatrice à ses heures perdues.

Les confrontations ont mis ainsi un terme à cette piste rocambolesque de l'affaire Audran, affaire qui a touché décidément beaucoup de « gèneurs ».

J.M. D.

Elisabeth Cons-Boutboul comparaitra devant la cour d'assises de Paris, accusée d'avoir organisé l'assassinat de son gendre, Jacques Perrot. Telles ont été, voici quelques mois, les conclusions de la Cour de cassation. S'il n'est pas question ici de commenter des faits qui n'ont pas encore été jugés, on ne peut s'empêcher d'éprouver une certaine gêne autour de cette affaire : le magistrat instructeur n'a jamais prouvé la culpabilité de l'accusée et le dossier comporte d'énormes zones d'ombre liées en grande partie aux activités de la victime.

Qui a tué Jacques Perrot ?



Un avocat bien en cour

1985 : à 39 ans, Jacques Perrot connaît une belle réussite professionnelle. Associé d'un cabinet comprenant quatre avocats, il est particulièrement spécialisé dans le domaine du droit civil et commercial. Sur le plan privé, il est en instance de divorce d'avec **Darie Boutboul**, célèbre femme-jockey et vedette fort médiatisée. Depuis cette séparation, Perrot demeure chez ses parents, dans un immeuble cosu au 29 de l'avenue Georges-Mandel où il exerce également sa profession. Hasard de la vie, son meilleur ami est devenu Premier ministre et se nomme **Laurent Fabius** !

Le meurtre et son coupable idéal

Ce brillant parcours est pourtant stoppé dans la soirée du 27 décembre : l'avocat est tué par balles sur le palier du premier étage de son immeuble. Alertée par les voisins, la police se transporte immédiatement sur les lieux mais les premières constatations ne permettent la découverte d'aucun indice susceptible d'orienter les enquêteurs sur la piste du meurtrier. L'autopsie attribue la mort à trois coups de feu dans le thorax et la boîte crânienne et, selon les spécialistes de la balistique, le meurtrier s'est trouvé à un mètre derrière la victime au moment d'ouvrir le feu. Tirés à très courte distance, les projectiles se révèlent d'un calibre 22 long rifle provenant d'une arme de collection dont il est impossible de déterminer la provenance.

Au cours de leurs investigations, dans les semaines et les mois qui suivent, le juge d'instruction **Bertella-Geffroy** et la Brigade criminelle sont persuadés de tenir, à défaut de son auteur direct, l'instigatrice du crime : Elisabeth Cons-Boutboul, belle-mère de la victime. Leur explication peut être résumée ainsi : l'accusée aurait recruté un certain **Bruno Dassac** pour exécuter Jacques Perrot, puis aurait éliminé par la suite le « tueur à

gages » devenu témoin gênant (Dassac sera retrouvé mort).

Coupable idéale, Elisabeth Cons-Boutboul ? Le raisonnement pourrait être séduisant s'il ne se heurtait à deux certitudes : malgré de très longs interrogatoires et une détention provisoire « record » — très difficiles à supporter pour qui n'est pas « habitué » à ce genre de pratiques — la belle-mère de l'avocat n'a jamais avoué. Par ailleurs, et c'est bien là le point crucial de cette affaire, le mobile du meurtre n'a jamais été établi.

A l'inverse, comme le souligne très justement l'avocat de Mme Cons-Boutboul, **Maître Bernard Prévost**, le dossier comporte d'énormes zones obscures qui ont été soit éludées, soit purement et simplement ignorées par le magistrat instructeur et ses enquêteurs.

La face cachée du dossier Perrot

La face cachée de cet épais dossier tient principalement en deux volets : les activités de l'avocat, avant et au moment de sa mort, et les bizarreries des premières interventions policières.

En janvier 1986, l'hebdomadaire *Minute* a révélé, sans être démenti, que Jacques Perrot s'était occupé du contrat de location de l'*Ouvea*. Rappelons ici que le bateau ainsi baptisé devait servir, dans le cadre de l'attentat contre le *Rainbow Warrior* (organisé par la DGSE), à transporter des hommes dans le but d'attirer l'attention sur eux, tandis qu'une autre équipe — sous le contrôle du couple **Prieur-Maffart** — était chargée de mettre hors d'usage le navire de **Greenpeace**, au moment où cette association entamait une campagne destinée à empêcher les essais nucléaires français.

Autre affaire sensible dont s'occupait l'avocat : le rachat de la société **Thinet** par la firme saoudienne **Alminara**, affaire suivie par l'homme de confiance du prince **Fayçal Ben Fahd**. Selon le quotidien *France Soir*, Perrot négociait à la même époque l'achat d'un terrain cannois pour le compte du prince **Mohamed**, fils du roi d'Arabie Saoudite.

Enfin, toujours selon *France Soir*, Perrot aurait servi d'intermédiaire pour certaines ventes clandestines d'armes françaises à l'Iran. Pour le compte du Premier ministre, il serait également intervenu dans les tractations franco-iraniennes qui ont abouti au renoncement par les Iraniens d'une créance de 570 millions de dollars en échange de matériel d'armement (dossier Eurodif).

Inutile de préciser que ces détails, qui n'ont jamais fait l'objet de démentis, ne figurent pas dans le dossier qu'auront à examiner les jurés de la cour d'assises.

Venons-en maintenant aux curiosités des premières constatations policières : l'appartement de Perrot, contrairement à l'usage dans ce type d'enquête, n'a pas été placé sous scellés. Dans l'inventaire du coffre de la victime, les policiers ont découvert de très nombreux documents qui n'apparaissent pas dans la procédure judiciaire. Quelle était leur teneur ? De nombreux fonctionnaires de la Direction de la Surveillance du Territoire se sont rendus chez la victime dès le lendemain du meurtre. Leur visite avait-elle un rapport avec les documents trouvés et pourquoi n'y a-t-il eu aucune trace judiciaire de cette intervention ? Pourquoi, enfin, Laurent Fabius n'a-t-il pas été interrogé sur les missions sensibles de Jacques Perrot décrites plus avant ?



Laurent Fabius, l'ami intime.

Les retrouvailles en direct de la famille Cons-Boutboul, tout droit sorties d'un roman de Simenon.

Des écoutes révélatrices

● La meilleure preuve que l'assassinat de Jacques Perrot était considéré comme une affaire sensible réside dans le fait qu'elle a motivé une écoute téléphonique de la part de la fameuse cellule élyséenne.

Parmi les documents publiés par *Libération* le 4 mars dernier, dans le cadre du scandale des écoutes téléphoniques réalisées par l'Elysée, figure un compte rendu récapitulatif mentionnant les personnes et le motif de l'écoute. Parmi ces motifs, « Meurtre Perrot » était très clairement indiqué ! Qui était écouté au sujet du « Meurtre Perrot » ?

Une bonne question que pourront se poser les jurés de la cour d'assises de Paris mais qui se heurtera au très laconique « Secret Défense » !

J.M.D.

Conclusion

D'après certaines « sources proches de l'enquête », selon la formule en vigueur, Perrot s'intéressait de très près à une filière de blanchiment d'argent transitant en Suisse et pouvant servir au financement occulte de la Démocratie chrétienne italienne. Lorsqu'on connaît les soubresauts qui ont agité la péninsule — mafia, loge P2 et corruption politique — et leur cortège de « morts mystérieuses », il n'est pas interdit de penser que la mort de Perrot pourrait avoir un lien avec cette curiosité, malsaine pour certains.

Que les jurés de la cour d'assises se rassurent, ils n'auront pas à explorer ces pistes sulfureuses. Si la police ne l'a pas fait (ou n'a pu le faire), pourquoi le feraient-ils ?

Ils auront simplement à se prononcer sur la culpabilité d'Elisabeth Cons-Boutboul... Heureuse justice qui tient là un bien beau coupable... !

J.M. DUFOURG





Jean-Pierre Stirbois et « l'Arbre providentiel »

Le 5 novembre 1988, **Jean-Pierre Stirbois**, secrétaire général du Front national, quitte Dreux, la ville où il a été élu maire adjoint, sa ville, au volant d'une Golf GTI, pour regagner la région parisienne. Vers deux heures du matin, à Pontchartrain, à la sortie d'un virage sur la nationale 12, son véhicule, suite à une brusque embardée, est déporté violemment sur la gauche. Il va percuter un arbre.

On retrouvera un peu plus tard le corps de Jean-Pierre Stirbois. Il est effondré sur le volant de sa voiture. Il est mort, la nuque brisée.

Quelles sont les circonstances qui ont précédé la mort du secrétaire général du Front ? Jean-Pierre est allé faire campagne en Nouvelle-Calédonie. Il en est revenu le 1^{er} novembre. C'est un homme à l'activité débordante. Il n'observe aucune pause dans une vie consacrée à sa passion : l'activité politique.

A peine est-il sur le territoire de la métropole, qu'il reprend le cours de ses actions. Fébrilement. Contacts avec les uns et les autres. Voyage dans le Midi. Retour dans la région parisienne, puis à Dreux, avant le retour vers Paris.

D'où il résulte que la thèse de la mort naturelle, accidentelle, est écartée aussitôt par deux arguments forts :

1) le lieu où s'est produit l'accident. C'est un virage dangereux. Il a été le théâtre de nombreux accidents.

En contrepartie, on peut dire que le secrétaire général du Front fait souvent le trajet Paris-Dreux et Dreux-Paris. Il connaît parfaitement le parcours. Il ne peut être surpris par une difficulté imprévue.

2) **Oui, mais...** Jean-Pierre a-t-il supporté le décalage horaire depuis son retour de Nouméa ? Il est incontestable qu'il a multiplié les activités. Certains témoins l'ont vu livide. Au bord de l'épuisement.

Dans de telles conditions, une défaillance physique, une brève perte de contrôle ne sont nullement impossibles. Elles viennent conforter la thèse de la mort accidentelle.

■ Défaillance ou assassinat ?

Deux autres thèses, toutefois, ne peuvent être, *a priori*, écartées.

1) Jean-Pierre est incontestablement un homme qui a des problèmes. Il est impliqué depuis des années dans des différends à l'intérieur du Front.

N'a-t-il pas eu un moment de lassitude ? N'aurait-il pas craqué ? D'où le coup de volant ? Avec l'intention, chez son auteur, qu'il entraîne immédiatement la mort.

J'ai fréquenté Jean-Pierre pendant une dizaine d'années. Dire que nous étions des amis, serait mentir. Des alliés, oui. Nous étions, l'un et l'autre, à l'intérieur du Front, des hommes qui nous battions (donc contre d'autres), pour ce qu'on pourrait définir comme la tendance **national-populiste**.

Cela dit, nous n'avons jamais été intimes. Nous n'avons jamais échangé la moindre confiance. Nous nous sommes heurtés à plusieurs reprises.

C'est dire que si je savais sur lui, sur son existence fiévreuse, passionnée, un certain nombre de choses — comme lui en savait sur moi —, certains aspects de sa personnalité, de ses passions, ont pu m'échapper.

Il reste que j'élimine absolument, catégoriquement, la possibilité d'un Stirbois en train de « craquer ».

Et de donner, par désespoir, le coup de volant destiné à mettre fin à ses jours.

2) La thèse de l'assassinat.

A peine sa mort était-elle connue, que la liquidation du secrétaire général a été évoquée, au moins à titre de possibilité, par nombre de militants du Front.

Il convient toutefois de rappeler que cette thèse n'a jamais été évoquée *officiellement* ni par le président du Front, **Jean-Marie Le Pen**, ni par le Bureau politique, ni par son épouse **Marie-France**.

Si, néanmoins, on explore cette piste, il faut, à mon avis, être en mesure de répondre à deux questions :

— Qui avait intérêt à faire liquider Stirbois ?

— Un assassinat, fomenté à la suite d'un complot est-il compatible avec les circonstances matérielles de l'accident ?

Si l'on examine, froidement, la thèse du complot politique débouchant sur un assassinat, on est conduit à mener une double enquête :

— dans les milieux du Front,
— hors du Front.

Disons-le tout de suite, au risque de choquer violemment certains : aucune formation politique n'est un rassemblement d'angelots où « tout le monde il est beau, tout le monde

il est gentil, tout le monde il est d'accord ».

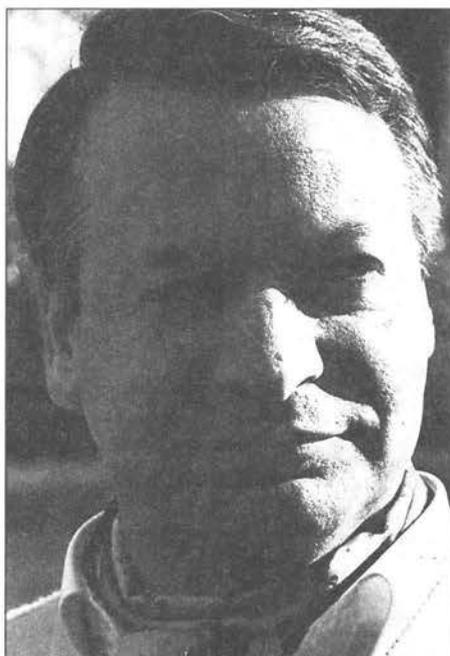
Bien au contraire, les heurts (parfois très brutaux) de tempéraments, les divergences de stratégie et de tactique, les conflits d'appareils à l'intérieur d'un même mouvement, peuvent mener à des luttes qui ne sont pas perçues nécessairement à l'extérieur de l'organisation (encore que les bavards ne manquent pas), ni même chez de nombreux militants. Ces conflits peuvent déboucher sur des règlements de compte très violents.

Stirbois, à son retour de Nouvelle-Calédonie, est-il confronté à une situation de ce type ?

Incontestablement, oui. Dans un passé très récent, il s'est heurté à des hommes comme **Yvon Briant**, **Arrighi**, **Olivier d'Ormesson**... En outre, tandis que le secrétariat général demeurait avec Jean-Pierre dans les locaux du Front, rue du Général-Clergerie, un comité de soutien à la candidature de Le Pen, à la présidence de la République, s'était créé avenue Marceau. A sa tête Olivier d'Ormesson, avant sa démission (1), et **Bruno Mégret**.

Dans la pratique, cela veut dire deux sièges, avec leurs appareils, qui tendent, très vite, à devenir rivaux. Et dans cette rivalité, les « seconds couteaux » jouent un rôle terrible.

Incontestablement, les relations entre Mégret et Stirbois ne sont pas très bonnes. Elles vont s'aggraver après la création d'une



Jean-Pierre Stirbois : le militant pur et dur.

délégation générale du Front, avec à sa tête Bruno Mégret. Le pouvoir à l'intérieur de l'organisation tend à être partagé entre la délégation et le secrétariat.

A son retour de Nouméa, Jean-Pierre considère avec fureur que le secrétariat a été dépouillé d'une partie de ses attributions.

La secte Moon

Autre source de conflit : **Pierre Ceyrac**, membre du Front, député européen, et représentant au Front de la secte Moon. Dans un article du "Monde" (1er octobre 1987) — soit environ un an avant l'accident fatal — Daniel Carton, sous le titre "Des lézardes dans le FRONT NATIONAL", rappelait les prises de position de Ceyrac au cours d'un entretien accordé au "POINT" "contre tout racisme", affirmait être d'accord en cela avec LE PEN. Cette attaque, selon Daniel Carton, visait Stirbois et ses amis. (voir document).

Dans un article publié par "Le Figaro" du 14 février 1994, Pierre Ceyrac annonce qu'il a démissionné du Front, à la veille du IXe Congrès, et reprend ses critiques anti-racistes.

Mais, cette fois, c'est Le Pen qui est nommé visé.

A partir de là, il faut se demander si des conflits internes, normaux, fréquents dans tous les partis politiques, peuvent déboucher sur une volonté de meurtre.

En ce qui concerne Mégret, il faut répondre catégoriquement non. Dans ma trajectoire au PFN (2), il m'est arrivé de croiser des gens qui avaient... comment dire ? un léger profil de tueurs. Mégret est un homme, à l'intérieur d'une organisation, doué pour construire un « staff » de collaborateurs fidèles et efficaces. L'imaginer dans le rôle d'un chef de bande ne tient pas la route.

J'ai connu très peu Ceyrac, et ne puis me permettre de fonder un jugement sur sa personnalité. Je reste, par contre, très réservé sur la secte Moon.

En 1984, j'ai participé, comme **Jacques Soustelle** et **Thomas Molnar** (entre autres), à un colloque anticommuniste organisé à Tokyo. Je me suis ensuite rendu, en compagnie du premier, à un séminaire à Séoul. A cette occasion, j'ai pu assister à un exposé d'une remarquable clarté sur le marxisme-léninisme.

Par la suite, j'ai pris connaissance, également avec intérêt, de certains articles sur le communisme, publiés dans la revue de la secte Moon en France, *Causa*.

A l'égard de l'URSS, un singulier revirement est toutefois intervenu à la tête de la secte. Un beau jour, en effet, j'ai reçu de Ceyrac le texte d'une pétition en faveur de **Gorbatchev**, que j'étais invité à cosigner.

Naturellement, je n'en ai rien fait.

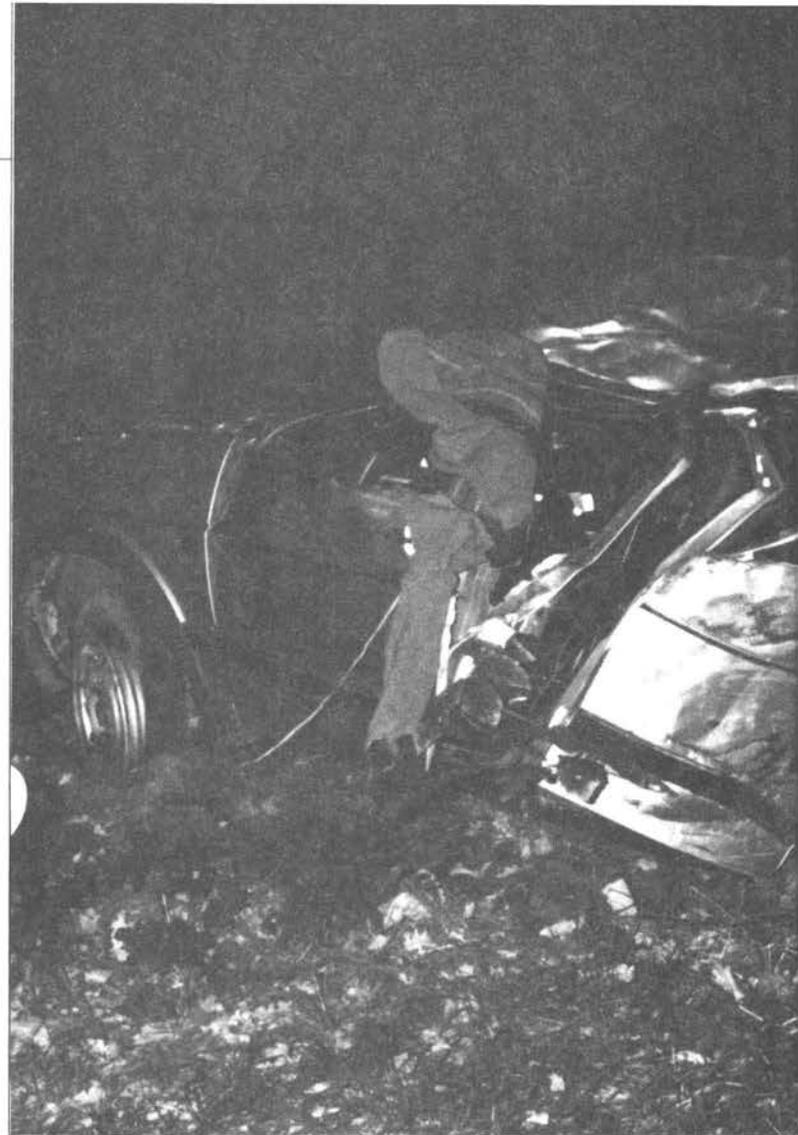
C'est dire que la secte Moon, comme les autres formations de cette nature, a des raisons que le révérend Moon, **Bo-Hi-Pak**, son bras droit, et peut-être Ceyrac connaissent, mais que les non-membres de la secte ne connaissent pas. Et l'on comprend que Stirbois ait vu d'un œil méfiant opérer cette fraction.

Pour autant, rien ne permet de suspecter la secte d'avoir voulu faire liquider le secrétaire général du Front. Au reste dans le livre très hostile que **Jean-François Boyer** a consacré à *L'Empire Moon* (3), beaucoup d'accusations figurent. On n'y relate aucune activité terroriste.

Autres suspects possibles : des hommes appartenant à des services spéciaux du gouvernement, à des partis ou à des organisations qui auraient vu en Stirbois un réel danger, l'homme clé du Front, et qui auraient décidé de l'éliminer.

On peut, certes, concevoir que certains éléments activistes du RPR, ou du PR (par exemple ceux issus du SAC ou du PFN), ou appartenant au BETAR ou au BNAI BRITH, aient envisagé l'élimination de l'actif secrétaire général. Et si l'on découvre aujourd'hui des hommes d'« extrême droite » qui auraient conçu un attentat (4) contre un collaborateur de **Pasqua**, **Patrick Gaubert**, pourquoi n'y aurait-il pas eu, en 1988, des adversaires politiques nourrissant contre Stirbois des intentions meurtrières ?

Photo du haut : le véhicule déchiqueté.



Les militants « purs et durs » face aux « notables »

Des lézardes dans le Front national

Quel affre est-ce sur l'effacement des déclarations de M. Le Pen sur le « détail » qu'aurait constitué, selon lui, l'existence des chambres à gaz ? Deux sondages apportent des réponses au contraire. Selon BVA qui a interrogé 956 personnes pour Paris-Match, du 14 au 18 septembre, au lendemain de la présentation du président du Front national au « Grand Jury RTL-Médoc », M. Le Pen réalise son meilleur score avec 13 % des intentions de vote. Selon un sondage IPSOS réalisé du 19 au 23 septembre auprès de 928 personnes pour l'hebdomadaire L'ESPION, il passe au contraire de 2 % à 8 %. Quel qu'il soit, déclaration de M. Le Pen qui laisse des traces au sein même de sa formation.

Le président du Front national a mangé son pain blanc. Cette fois, plus encore que d'habitude, il va jouer gros, très gros même, car il va lui falloir opter entre deux attitudes : soit entonner le refrain bien connu du Tour au très bien médiane la marquisie et répéter sur tous les tons, comme vient déjà de le faire avec un rare sens de la limite son député de Rhône, M. Bruno Gollinich, que « l'affaire au « point de détail » n'a été aucunement dans les vagues, soit se résigner, sans attendre la fin de la campagne, à mettre au pas les « purs et durs » de son mouvement, suite à l'ajout de la wife, et pour être encore prêts à se réparer d'un secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, de plus en plus combattant pour lui.

Dans le premier cas, M. Le Pen va se faire assommer de l'apôtre du lynchage. Dans le second, il se déstabilise sur parti... au risque de se retrouver lui aussi dans les griffes. Entre les deux maux, il. Le Pen va devoir choisir et il le sait depuis dimanche 13 septembre, jour de ses déclarations au « Grand Jury RTL-Médoc ». sur l'existence des chambres à gaz, c'est tout le Front national qui se trouve en équilibre instable.

Unanimité déjà aux yeux de tous sur la scène politique, M. Le Pen se trouve dans la situation exceptionnellement défavorable d'un chef de parti réduit à l'état de simple candidat pour tenter de préserver un semblant de popularité. Il ne peut ni même se permettre l'affrontement d'un parti de plus belle entre les anciens et les « modernes ».

tion des Bouches-de-Rhône a été soignée en deux jours pour éviter la guerre entre M. Arrighi et M. Ronald Perdomo. C'est un honneur de M. Stirbois, M. Philippe Millau, conseiller régional d'Ille-de-France, qui est chargé de la coordination, avec mission de réorganiser les contacts pour le compte de son ami M. Perdomo. M. Arrighi n'en peut plus !

M. Stirbois met ses amis aux meilleurs postes de commande et en charge des dossiers importants. Responsable jusqu'au bout du secteur de la famille, M. Marin Lehoucq a été renvoyé par le député du Val, M. Yan Fiat. Le dossier de l'éducation vient de passer des mains de M. Jean-Claude Martinié à celles de M. Gollinich, just plus sûr, et le président de Front national de la jeunesse, Martial Billaud, a été délogé par le député du Val, M. Yan Fiat. Le dossier de l'éducation vient de passer des mains de M. Gollinich, just plus sûr, et le président de Front national de la jeunesse, Martial Billaud, a été délogé par le député du Val, M. Yan Fiat.

Un autre ancien de GUECCE, M. Michel Schneider, transfuge de la nouvelle droite, mis à la porte du RPR pour avoir dévié le fidèle des Clubs 89, a été par trois fois renvoyé par M. Le Pen. Il occupe aujourd'hui un bureau de député au premier étage de l'annexe de l'Assemblée nationale, au 101 de la rue de l'Université où il est le « porte-plume » de M. Stirbois.

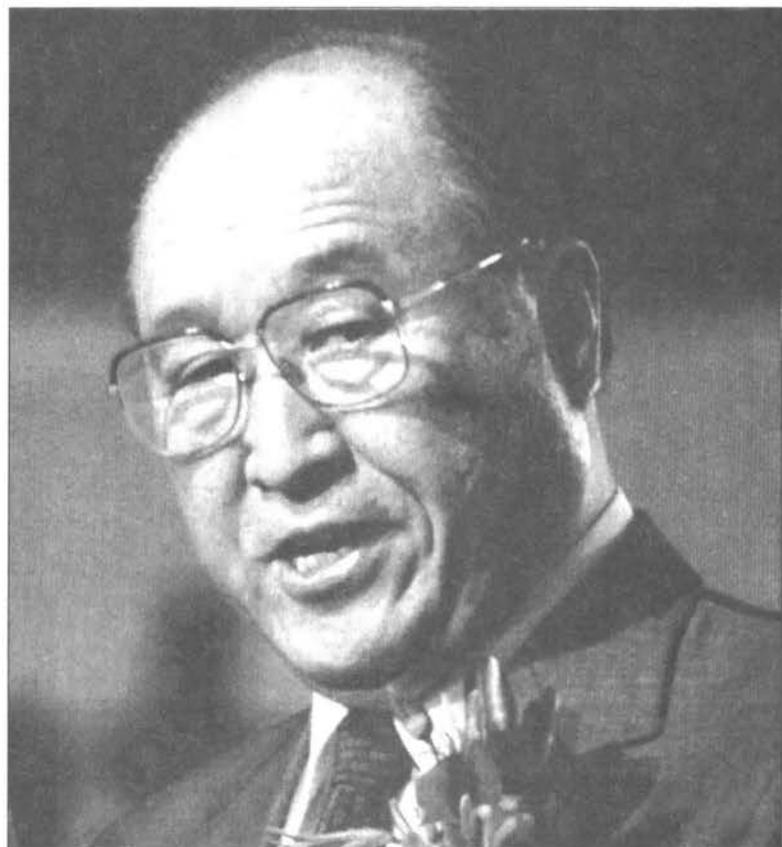
M. Pierre Ceyrac, député FN de Nord, a dans un entretien publié par le Point de cette semaine exposé sans détour le problème. Selon lui, « Le Pen a le vendredi 18 septembre clairement pris position contre tout racisme ». Les mots, apostrophe au public, « si certains n'acceptent pas cette mise au bon du racisme, cela signifie qu'ils ne peuvent pas croire Jean-Marie Le Pen. Dans ce cas, que font-ils derrière lui ? S'ils ne sont pas d'accord sur cet engagement de l'Université où il est le « porte-plume » de M. Stirbois.

M. Pierre Ceyrac, député FN de Nord, a dans un entretien publié par le Point de cette semaine exposé sans détour le problème. Selon lui, « Le Pen a le vendredi 18 septembre clairement pris position contre tout racisme ». Les mots, apostrophe au public, « si certains n'acceptent pas cette mise au bon du racisme, cela signifie qu'ils ne peuvent pas croire Jean-Marie Le Pen. Dans ce cas, que font-ils derrière lui ? S'ils ne sont pas d'accord sur cet engagement de l'Université où il est le « porte-plume » de M. Stirbois.

M. Pierre Ceyrac, député FN de Nord, a dans un entretien publié par le Point de cette semaine exposé sans détour le problème. Selon lui, « Le Pen a le vendredi 18 septembre clairement pris position contre tout racisme ». Les mots, apostrophe au public, « si certains n'acceptent pas cette mise au bon du racisme, cela signifie qu'ils ne peuvent pas croire Jean-Marie Le Pen. Dans ce cas, que font-ils derrière lui ? S'ils ne sont pas d'accord sur cet engagement de l'Université où il est le « porte-plume » de M. Stirbois.

M. Pierre Ceyrac, député FN de Nord, a dans un entretien publié par le Point de cette semaine exposé sans détour le problème. Selon lui, « Le Pen a le vendredi 18 septembre clairement pris position contre tout racisme ». Les mots, apostrophe au public, « si certains n'acceptent pas cette mise au bon du racisme, cela signifie qu'ils ne peuvent pas croire Jean-Marie Le Pen. Dans ce cas, que font-ils derrière lui ? S'ils ne sont pas d'accord sur cet engagement de l'Université où il est le « porte-plume » de M. Stirbois.

DANIEL CARTON



Sun Myung Moon, le coréen tout puissant.

Ci-contre, le passage extrait du Monde du 1^{er} octobre 87

Mais, quand on a dit cela, on n'est guère plus avancé. Depuis le moment où la Golf GTI, sortant de la nationale 12, est venue percuter l'arbre fatal, aucun renseignement, aucune rumeur, ne nous est parvenu pour conforter la thèse d'un attentat politique issu de ces milieux.

L'éblouissement mortel ?

Il n'en reste pas moins qu'une version de la technique de l'attentat circule dans certains milieux du Front, avec quelque insistance.

Selon cette version, les tueurs auraient eu recours à une technique, déjà employée, paraît-il, par le GRU ou le KGB, en URSS, ou dans les démocraties populaires. Technique que l'on pourrait définir comme celle de « l'éblouissement mortel ».

Voici comment les choses se seraient déroulées. Au moment où il sort du virage, Jean-Pierre Stirbois reçoit en pleine face la lueur violente de phares pointés sur son véhicule, phares tenus par des hommes armés, postés sur le bord droit de la route, tandis que d'autres auraient braqué leurs armes, mitraillettes par exemple, sur lui.

La réaction du pilote est évidemment logique. Surpris, effrayé, il donne un brusque coup de volant sur la gauche. La route est bordée par une épaisse forêt. Le véhicule va, tout naturellement, s'écraser contre un arbre. D'où la mort.

Celle-ci paraîtra d'autant plus normale que ce virage à angle droit a été, dans le passé, cause de nombreux accidents. Autre donnée pour étayer la thèse de l'accident : la fatigue du conducteur, due au décalage horaire.

La thèse en elle-même peut paraître séduisante. Mais outre qu'elle ne nous apporte aucune lumière sur les auteurs possibles du crime, elle se heurte, à mon avis, à deux objections :

1) Le coup de volant pour déporter la voiture vers la gauche est sans doute la version la plus vraisemblable. Mais que se passe-t-il si Stirbois accélère et continue à rouler droit devant lui ? Les agresseurs vont-ils lui donner la chasse ? Quelles chances ont-ils de le rattraper ?

2) La voiture emboutit bien un arbre sur la gauche. Mais Stirbois sort indemne de cette péripétie, ou n'est que légèrement (ou grièvement) blessé, mais en tout cas vivant.

En pareil cas, les agresseurs sont tenus de venir l'achever sur place. Et du coup, la thèse de la mort naturelle, due à une brève défaillance du conducteur, s'effondre.

On dira que les tueurs ont pu prévoir le coup. Si Stirbois meurt sur-le-champ, l'objectif est pleinement atteint : la version de l'accident provoqué par la fatigue physique s'impose sans peine. Et s'il est indispensable de l'achever sur place et que, dès lors, le crime devient patent, eh bien ! les comploteurs devront se contenter d'un pis-aller. Mais l'essentiel aura été atteint : le poste de secrétaire général est vide.

Sans doute. Mais quand on est obligé d'ajouter des tueurs qui, cinq ans plus tard, demeurent toujours mystérieux, et un mode d'exécution aussi sujet à caution, il faut avouer que la thèse de l'exécution ne repose que sur des bases très fragiles.

Et, qu'à ce jour, l'explication la plus vraisemblable de cette mort, c'est bien celle que l'humaniste **Jean-François Kahn** a résumé dans cette formule lapidaire : « l'arbre providentiel ».

Une formule digne de l'abbé Pierre qui, logiquement, devrait voir l'intervention de la Providence dans le départ pour l'enfer du satanico-raciste Jean-Pierre Stirbois.

Dernière heure : l'arbre sur lequel la voiture de Jean-Pierre est venue s'emboutir était l'objet d'un culte : des mains pieuses disposaient des fleurs devant lui.

L'arbre a été abattu.

Détail

Roland GAUCHER

(1) Survenue après l'affaire du « détail ».

(2) Parti des Forces nouvelles.

(3) La Découverte éd.

(4) Un projet qui, à vrai dire, ne résiste pas à l'examen.

(5) Albin Michel éd.

AFFAIRE PELAT

Pour une poignée de milliards

Patrice venait de reconduire Armand Mestral à l'ascenseur. Puis il est retourné dans sa chambre. Puis il est resté un moment contre le mur. Puis il est tombé...

Pour lapidaire qu'il soit, ce reportage de la mort d'un milliardaire vaut son pesant d'or. Son auteur n'est autre que **François Mitterrand**, président de la République, contant ainsi les derniers instants de son ami **Roger-Patrice Pelat**, le 7 mars 1989, à l'Hôpital américain de Neuilly.

Mort mystérieuse ? En aucun cas si l'on considère que la victime s'est effondrée, victime d'une crise cardiaque après avoir reçu, dans la chambre où il était hospitalisé, le moins suspect des visiteurs qu'il ait pu y accueillir : un ancien chanteur à la voix grave, roulant, sous sa soixante-douzième année, les souvenirs d'une gloire passée.

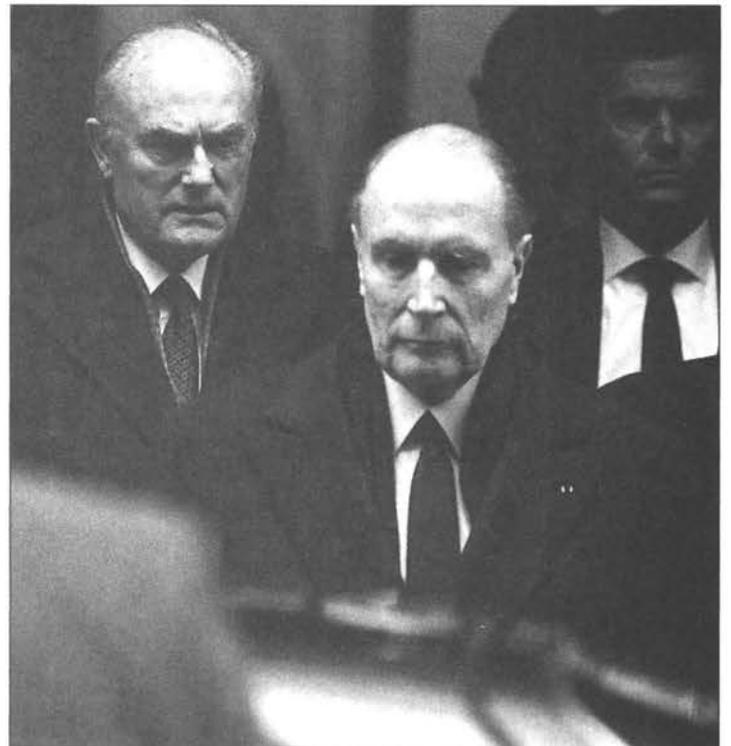
Mais, ce qui reste un mystère, c'est précisément la vie de Roger-Patrice Pelat qui, en compagnie d'**André Rousselet**, patron de *Canal +*, de **Roland Dumas**, le voisin de la rue de Bièvre et **François de Grossouvre**, expert en secrets d'Etat, en était venu à former le « carré intime » du président de la République après la mort de **Georges Dayan**, le mieux aimé de ses compagnons.

Certes, Mitterrand et Pelat se sont connus, prisonniers de guerre, au stalag 90 près de Weimar en Thuringe. Ils ont gardé contact lorsque Mitterrand a été nommé, par **de Gaulle**, secrétaire général aux prisonniers de guerre puis a reçu le ministère des Anciens Combattants dans les gouvernements Ramadier et Robert Schuman en 1947 et 1948. Apparemment sans grand privilège pour Roger-Patrice Pelat puisque, durant cette période, il aurait exercé — mais n'est-ce point encore une légende ? — les activités de garçon boucher, serveur de café et ouvrier chez Renault.

Des petits boulots en quelque sorte ! Heureusement, l'homme a du charme : une jeune Jacqueline tombe amoureuse de lui. Et le voilà propulsé, en 1953, à la direction générale d'une certaine société Vibrachoc dont les activités touchent aux appareils mécaniques, électriques et électroniques. Promotion qui doit à l'alcôve, Jacqueline étant, avec son père **Henri Lartigue**, fondatrice et principale actionnaire de ladite société. Rien d'étonnant à ce qu'en 1957 l'heureux époux devienne le pédégé de Vibrachoc : l'amour a ses raisons...

Simple coïncidence sans doute : c'est à cette époque que le « compagnon » Mitterrand est nommé garde des Sceaux et publie un ouvrage intitulé *Aux frontières de l'Union française*. Et que, dans le même temps, Roger-Patrice Pelat devient président du Conseil d'administration d'une certaine société Arfina, établissement d'intérêt financier pour les pays... d'outre-mer. Société dont le siège social est situé à Valdez, capitale du paradis fiscal du Liechtenstein. Qu'il fait bon, alors, d'avoir un copain ministre de la Justice !

Dès lors, c'est l'explosion. Le groupe Vibrachoc s'étend sur tous les continents avec une certaine faveur pour les paradis fiscaux : Stop Choc International au Luxembourg, Associated Dammers au Liberia. Avec, pour plus de précautions, quelques comptes numérotés à la Banque Hottinger à Zurich.



Patrice Pelat : une longue amitié (complicité ?) avec Mitterrand.

On rit au nez de ceux qui prétendraient que le président de la République n'était pas au courant de tout cet imbroglio de « sociétés à tiroirs » d'autant que, comme allait le révéler le mémoire du juge **Jean-Pierre**, publié par *Le Point* le 14 janvier dernier, de 1972 à 1980, l'avocat François Mitterrand avait perçu, à titre de conseil, la coquette somme de 293.000 F de la société Vibrachoc tandis qu'à partir de 1981 son fils **Gilbert** encaissait, pour les mêmes services, un montant de 579.429,92 F. Soit plus de 87 millions de centimes pour voir ou... ne pas voir !

Et des choses à ne pas voir, il n'en manque pas : un chèque de 270.000 F à une certaine dame P... dont nul n'ignore que, depuis des années, elle est très liée à François Mitterrand ; un chèque de 150.000 F à l'ordre du président de la République lui-même en septembre 1988 ; un chèque de 100.000 F à l'association « Cause commune » de **Danièle Mitterrand**, sans parler d'autres chèques d'une valeur globale de 70.000 F émis en faveur d'une certaine **Lise Sol** dont le nom de jeune fille se trouve être... **Bérégovoy** et des 1.400.000 F investis par Roger-Patrice Pelat dans l'aventure de presse socialiste que fut *Le Matin de Paris*.



Mitterrand et Grossouvre sortant de la rue de Bièvre



*A l'enterrement de Patrice Pelat,
(au premier rang) son épouse et son fils*

Mais d'où, diable, venait donc cet argent-là ? On a presque l'air idiot de poser cette question quand on sait que Roger-Patrice Pelat pouvait toucher des commissions de 25.000.000 F comme celle qui, couverte par la Compagnie française du Commerce extérieur (Coface), dépendant elle-même du ministère des Finances, concernait la construction d'un complexe hôtelier en Corée. Le plus drôle étant, d'ailleurs, que l'affaire n'aboutit pas mais que les 25 millions de francs furent tout de même versés à l'heureux intermédiaire !

Autre belle opération en 1982, lors de la vente de Vibrachoc à la société Alsthom, filiale de la Compagnie générale d'Electricité (CGE) : 108.400.000 F dont 53.669.870 revinrent à Roger-Patrice Pelat en personne, et 43.575.000 à Arfina dont le pédégé était alors... Pelat. Mais il y a mieux encore : comme la CGE estimait qu'on lui avait forcé la main pour acquérir Vibrachoc au double de sa valeur, l'Etat décidait alors d'injecter 46.000.000 F dans le capital de la CGE, à titre de compensation en quelque sorte. Ainsi le contribuable français pourra-t-il se réjouir à la pensée d'avoir, en 1983, offert plus de quatre milliards de centimes à un ami du président de la République !

La fin, on la connaît : c'est en novembre 1988 l'affaire Pechiney où Roger-Patrice Pelat va réaliser officiellement une plus-value de 2.238.997 F à la faveur d'indiscrétions venues du ministère des Finances. Officiellement car ce sont plus de 4.500.000 F qui vont tomber dans l'escarcelle d'une mystérieuse société dont le siège est au... Liechtenstein. Là où, peut-être, on allait s'intéresser à ce qu'était devenue Arfina, cette société par laquelle passaient, jadis, de si juteuses transactions. De quoi provoquer des problèmes cardiaques !

Là aussi, les « chiens » — comme disait quelqu'un — peuvent bien aboyer. La caravane n'en finit pas de passer.

Jean RENAUD-GROISON.

Le mystère Alain Mayoud.

■ Ancien du mouvement nationaliste « Jeune Nation », **Alain Mayoud** était député UDF du Rhône depuis vingt ans et maire de Saint-Romain-de-Popey. Farouche pro-arabe et anti-sioniste convaincu, il sera opposé à la guerre du Golfe. Notre homme était contre le traité de Maastricht et proche de **Philippe de Villiers**. Alain Mayoud était gênant. Président des Amitiés franco-irakiennes, il ne cachait pas son amitié et son admiration pour **Saddam Hussein**. Bien que rallié à l'UDF, ses amis de droite savaient que Mayoud n'avait rien renié de ses engagements de jeunesse.

Le corps d'Alain Mayoud est retrouvé dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 mai 1993. La thèse officielle est celle d'un arrêt cardiaque. Afin de renforcer cette thèse, on raconte, dans un premier temps, qu'Alain Mayoud a été retrouvé une main sur la poitrine, l'autre tenant le combiné téléphonique, le député étant allongé au pied de son lit. Le lundi 24 mai, à la suite d'une autopsie, on apprend que le corps avait été déplacé. Autre fait troublant : ce n'est que quarante-huit heures après le décès de Mayoud que son portefeuille et sa mallette de député, pourtant introuvables lors des premières constatations, sont retrouvés, qui sous le lit qui derrière le frigidaire, au domicile du député. Tout semble y être. Tout, sauf l'argent qui a disparu...

Des résultats médicaux troublants

Les premières constatations médicales effectuées par le docteur **Berthomond**, légiste, et le professeur **Malillier**, directeur de l'Institut médico-légal de Lyon, révèlent la présence de morphine et un taux élevé d'alcool (1,8 gramme). Aux dires des médecins, le décès serait dû à une myocardopathie, en clair, une maladie cardiaque entraînant un ralentissement du cœur pouvant provoquer la mort. Revenons à la présence de morphine. Cette dernière est inscrite au tableau B, elle est considérée comme un stupéfiant. Elle est délivrée sur prescription médicale, les effets dus à son utilisation pouvant entraîner de graves troubles de santé. Il est pourtant étonnant qu'un médecin ait prescrit de la morphine à Alain Mayoud, ce dernier étant connu pour son inclination à boire

(la morphine et l'alcool ne sont pas de bons amis).

L'hypothèse du meurtre

Si Alain Mayoud ne pouvait pas se procurer de la morphine, alors quelqu'un a pu s'en procurer afin de liquider le député... Avec 1,8 gramme d'alcool peut-on encore apprécier le goût de la boisson ?

A vingt heures, le 22 mai, Mayoud a pris congé des organisateurs d'un concours de boules qui se déroulait à Tarare, prétextant qu'il était fatigué... Quel était son emploi du temps à partir de 20 heures ? Est-il rentré seul chez lui ? Une seule chose est sûre : il a bu du Whisky-Coca auquel était ajoutée de la morphine. L'a-t-il bu en connaissance de cause, ou quelqu'un a-t-il ajouté la morphine sans que le député s'en rende compte ? On est sûr aujourd'hui que Mayoud n'était pas seul lors de son décès... Les faits parlent d'eux-mêmes : comment le député a-t-il pu faire deux retraits bancaires avec une carte de crédit entre 2 et 3 heures du matin, le dimanche 23, alors qu'à cette heure-là il était déjà mort ? Comment son portefeuille et sa mallette ont-ils disparu pour réapparaître deux jours après sa mort ? Comment expliquer aussi que le cadavre du député ait été déplacé ?... Bien des questions aujourd'hui encore sans réponses... Dès le lendemain de la découverte du corps, la police a interpellé un jeune Maghrébin vivant à Tarare. Le jeune homme est sorti libre du commissariat. La police s'est alors intéressée à un certain « Momo », un jeune proxénète d'origine marocaine âgé de 24 ans, qui semblait avoir ses habitudes au domicile d'Alain Mayoud. On a retrouvé les empreintes de « Momo » un peu partout au domicile du député...

Monsieur M... et monsieur R...

Deux initiales retrouvées sur l'agenda de Mayoud attirent l'attention de la police : M.R. Ces initiales correspondent à M. M... et M. R..., deux hommes qui intéressent fortement la police, depuis que l'on sait qu'ils se sont envolés pour le Maroc quelques jours après que l'on ait découvert la mort de Mayoud. Que sont-ils allés faire dans la maison que

possédait Mayoud dans ce pays ?...

Les services secrets, très présents depuis le début de l'affaire, ont acquis la certitude que la mallette, ainsi que le portefeuille, ont été subtilisés par des « pros »... ce qui pourrait expliquer le retour des deux objets sans que les scellés aient été brisés... Certains membres de la DGSE n'hésitent pas à mettre en cause la DST ou les RGPP. Une étude poussée du portefeuille et de la mallette a d'ailleurs prouvé que l'ensemble des documents de Mayoud avait été « épluché »... par des mains portant des gants, plusieurs empreintes du député ayant été recouvertes par des traces provenant de gants du type « chirurgien ».

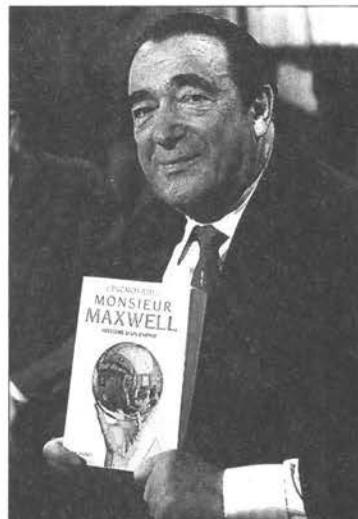
Les « inclinations » sexuelles d'Alain Mayoud étaient connues de tous. Moins connus étaient ses liens avec un certain nombre de pays arabes. Ce qui est sûr, c'est que Mayoud, tout comme l'ancien Premier ministre **Raymond Barre**, avait tissé un réseau d'amitiés solide en Syrie. En juillet 1992, Raymond Barre acceptait de participer au comité de parrainage de l'association d'amitié France-Syrie... Cela n'est pas un crime lorsque l'on se retrouve en compagnie du jeune porte-parole du gouvernement, **Nicolas Sarkozy** et de l'ancien ministre socialiste **Claude Cheysson**. Peu de temps avant de disparaître le député s'était aussi rapproché de l'Algérie.

Un personnage encombrant ?

Le 15 juin, **Philippe Séguin**, président de l'Assemblée nationale, rendait un vibrant hommage à Alain Mayoud, un homme qui « imprégnait sa représentation du monde des qualités chevaleresques, la noblesse, l'honneur, la fidélité... il ne se plia pas à la discipline de parti... ce qui le priva sans doute d'une carrière ministérielle... ne s'interdisant pas d'entretenir des relations cordiales qui pouvaient passer pour sulfureuses, de l'extrême gauche à l'extrême droite ». Alain Mayoud était un personnage encombrant, mais est-ce suffisant pour avoir voulu le faire disparaître ? Trop de zones d'ombre émaillent cette affaire pour penser qu'elle soit résolue un jour prochain...

Xavier CHENESEAU

ROBERT MAXWELL Tout ce qu'on ne veut pas savoir...



En novembre 1991, Jan Ludvik Hoch, beaucoup plus connu sous le nom de Robert Maxwell, réunissait à la fois toutes les conditions pour trépasser de mort dite « naturelle », toutes les conditions pour se faire assassiner et toutes les conditions pour se suicider. Lorsque, le 5 novembre, son gigantesque corps fut repêché dans l'Atlantique-Sud par un hélicoptère des services de sauvetage espagnols, le champ était donc ouvert à toutes les suppositions. Plus de deux ans plus tard, il le reste, et tout porte à croire qu'il le restera.



Arrivée du corps de Maxwell à Tel-Aviv.

Avant d'examiner les circonstances de la disparition du « milliardaire rose » — qui, comme on le verra bientôt, n'était plus milliardaire qu'en dettes et avait toujours été d'une teinte nettement plus sombre que le rose —, revenons un peu sur les raisons de nos trois affirmations initiales. En commençant — ce qui pourra paraître logique aux esprits éclairés — par la première : à 68 ans très largement révolus — il était né le 10 janvier 1923 — l'ex-petit juif famélique de Ruthénie était devenu un monstre de 139 kilos, que certains de ses détracteurs surnommaient « la Baleine », souffrant d'un œdème pulmonaire ayant entraîné des inquiétudes dans le domaine cardiologique, continuant à manger comme vingt-quatre, à s'agiter en tous sens et ne respectant aucune hygiène de vie. Voilà pour les conditions de « mort naturelle ».

Mais, dans le même temps, Maxwell pouvait passer aux yeux de beaucoup de gens — dont certains étaient à classer parmi les plus dangereux du monde — comme un « homme à

abattre » très plausible. Passons sur le fait, longtemps nié par l'« establishment » de gauche, mais maintenant avéré et proclamé, que Maxwell avait, tout au long de sa vie, berné et spolié, sur un plan purement économique, un nombre incalculable de personnes, de groupes et de firmes. L'expérience montre que les vengeances physiques sont rares en ce domaine. Mais il en est un autre où la peau d'un homme, fût-il de 139 kilos, pèse beaucoup moins lourd : c'est celui de l'espionnage et de l'intrigue internationale.

Or, il est parfaitement établi que Robert Maxwell, outre un « interventionnisme » légèrement abusif — et qui ne plut certainement pas à tout le monde — dans les affaires de la Communauté européenne, noua des liens très étroits avec deux des services secrets les plus brutaux et vindicatifs de la planète, le KGB et le Mossad israélien.

En octobre 1991, moins d'un mois avant la mort étrange de Maxwell, un journaliste américain, ancien lauréat du Prix Pulitzer, **Seymour Hersh**, publie un ouvrage à sensation, *The*

Samson option, où il n'hésite pas à présenter le financier et l'un de ses très proches collaborateurs, **Nicholas Davies**, chef du service étranger du *Daily Mirror*, comme des agents purs et simples du Mossad, ayant, entre autres exploits, contribué à « piéger », entre Londres et Rome, un technicien israélien, **Mordechai Vanunu**, responsable de fuites sur l'armement atomique secret de l'Etat juif et qui, capturé par le Mossad, fut condamné ensuite à une lourde peine de prison. Procès et guerre de démentis s'ensuivirent, mais il apparut vite que, si l'affaire Vanunu pouvait être sujette à caution, la liaison de Maxwell avec le Mossad s'apparentait au secret de Polichinelle.

Des agents du Mossad

Il est certes difficile, à première vue, d'imaginer un commando des services spéciaux israéliens venant liquider sur son yacht un homme s'étant donné toute sa vie le rôle et les allures d'un militant sioniste, et destiné à bénéficier d'obsèques officielles en Israël, mais les mauvais esprits rétorqueront que le



Mordechai Vanunu pendant son procès.

monde des services secrets demeure aussi bizarre que celui de la finance occulte. Et il est certain que la collaboration de Maxwell avec les hautes instances de l'Etat hébreu fut aussi d'ordre financier.

La chose était encore plus vraie pour le Kremlin et, singulièrement, pour l'état-major du KGB. Les relations de Maxwell avec Moscou s'étaient amorcées dès les années 50 — et même plus tôt, dès la fin de la guerre, si l'on en croit certaines personnes proches des services spéciaux britanniques. Tout avait d'abord tourné autour de Pergamon Press, cette maison d'éditions scientifiques, rachetée à vil prix en Allemagne occu-

pée et qui constitua la première base de la fortune de Maxwell. Celui-ci, capitaine de l'armée britannique d'occupation, chargé du contrôle des publications allemandes — et de leurs allocations de papier — en 1945, n'avait pas perdu son temps ni gaspillé son influence.

La chambre de Lénine

Mais, si l'on en croit **Tom Bower**, dont Maxwell tenta de faire interdire le livre à grands coups de procès, de menaces de boycottage, et même de rachat d'imprimeries (1), le Kremlin ne fut pas étranger à la fortune de Pergamon Press. Lorsque, en 1954, **Youri Gradov**, l'un des patrons de l'édition d'Etat soviétique chargé de négocier avec Maxwell des relations « privilégiées » avec Pergamon Press, demanda l'avis du KGB, celui-ci se porta garant du financier britannique (2). Lequel, fait significatif, s'était déjà vu allouer, pour son séjour, la chambre 107 — l'ancienne chambre de **Lénine** — à l'Hôtel National, faisant face au Kremlin. Le traitement de « premier privilégié », accordé ensuite à Maxwell par les Soviétiques, contribua puissamment à accréditer et enrichir Pergamon et à poser les bases de l'empire financier de l'ex-Ludvik Hoch. Mais le service n'était évidemment pas à sens unique. Surtout lorsque, en mai 1968, Maxwell fut, par l'intermédiaire d'un officier juif du KGB nommé **Levitsky**, amené à faire directement la connaissance du patron de cet organisme, le futur Premier secrétaire du PC de l'URSS, **Youri Andropov**.

A cet égard, son ancien collaborateur et « ami » **Nicholas Davies** — celui-là même que Seymour Hersch avait dénoncé comme un autre agent du Mossad — va beaucoup plus loin encore. Et, surtout, se montre beaucoup plus précis. « *Pendant des dizaines d'années, écrit-il, Maxwell a été lié au KGB, non pour ce que nous pouvons savoir, comme agent d'espionnage, mais comme un banquier blanchissant les fonds du KGB hors d'URSS. Il jouait également le rôle d'agent d'influence* » (3).

Il ajoute un peu plus loin :

« *Par l'intermédiaire de son effarante myriade de sociétés, de fondations et de comptes secrets au Liechtenstein, Maxwell blanchissait des dollars américains pour le compte du KGB, en prenant sa part au passage et en enrichissant d'autant la Fondation Maxwell du Liechtenstein. Il évacuait aussi des fonds pour le compte des dignitaires communistes commençant à avoir quelques inquiétudes sur leur avenir en 1990.* »

« Invité » à rembourser

D'où une hypothèse qui, il faut bien l'avouer, a le mérite d'une certaine cohérence :

« *Quand les principaux dirigeants du KGB à Moscou se rendirent compte que l'Union soviétique était sur le point de s'effondrer, ils décidèrent que le moment était venu de réclamer leurs billes. Ils savaient que, depuis des années, Maxwell avait amassé une fortune avec l'argent fourni par Moscou, en jouant sur les taux de change et réalisant pour lui-même de substantiels bénéfices. Rien qu'en lisant la presse occidentale, ils connaissaient tous les détails de sa vie, ses sociétés aux énormes capitaux : Maxwell Communications Corporation, Pergamon, le groupe Mirror. Ils savaient que son train de vie était celui d'un milliardaire, avec son jet privé "Gulfstream IV", son énorme yacht, le "Lady Ghislaine", ses suites au Ritz de Paris et à l'Helmsley Palace de New York.* »

Et Davies d'affirmer enfin :

« *Il a été révélé à Moscou, durant le printemps et l'été 1992, que Maxwell avait été "invité" à reverser l'argent qu'il avait gagné avec les fonds du KGB durant les années 70. Il a été impossible de déterminer quelle somme cela représentait exactement, mais, selon Moscou, il s'agissait de "dizaines de mil-*



Robert Maxwell achète le Daily Mirror !

lions de dollars américains". Maxwell ne se fit pas des amis lorsque, au cours de l'année 1991, il se révéla incapable de répondre aux demandes du KGB » (4).

Parmi cette sorte d'« amis », on a parfois cité aussi la mafia américaine. En effet, lorsque Robert Maxwell reprit, en février 1991, le *New York Daily News*, il se heurta immédiatement à des syndicats d'imprimerie contrôlés, comme nombre d'autres organisations syndicales américaines, par la mafia. Il s'efforça de les briser, faisant appel pour ce faire aux services du procureur général de Manhattan, qui, durant l'été 1992, en vint à faire inculper plusieurs membres d'une importante « famille » de la mafia de la côte Est des Etats-Unis. Or, comme leurs homologues siciliens, les « parrains » américains apprécient généralement peu d'être traités ainsi. Et passent pour avoir bonne mémoire.

Une brutale arrogance

Mais, s'il était donc fort susceptible d'avoir quelques robustes assassins professionnels à ses trousses, Robert Maxwell avait également les plus convaincantes raisons de se supprimer lui-même. Lui qui n'avait vécu que pour l'argent et la puissance avait déjà perdu l'un et se trouvait sur le point de perdre l'autre aussi. Et ce, de la façon la plus infamante, comme l'ont prouvé les ignobles scandales — à commencer par la révélation du pillage des fonds de retraites du groupe Mirror, superbe exploit pour un socialiste affirmé et claironné, ancien député du Parti travailliste de surcroît — qui ont suivi sa mort. Même ses ultimes défenseurs se sont trouvés contraints de reconnaître que Maxwell avait vécu dans la démonstration permanente de son arrogance — jointe à une brutalité confinant parfois au sadisme. Or, cette arrogance grossière ne reposait que sur le sentiment de la puissance financière. Il devenait donc encore plus difficile à un tel homme, qui n'avait apparemment aucun ami sincère, d'affronter une situation où la ruine

totale et irrémédiable venait soudain éliminer toute possibilité de domination des autres — et ouvrait en même temps la voie, par son caractère de faillite frauduleuse, à des poursuites infamantes. C'était le pari de toute une vie qui était bel et bien perdu à la fin de l'année 1992.

Mais les faits eux-mêmes ? Nous y arrivons, après ce préambule long, mais nécessaire. A l'automne 1991, Maxwell, en plus des difficultés financières qui s'abattaient sur lui de tous côtés et des menaces de banqueroute faisant beaucoup plus que se préciser, avait contracté une mauvaise grippe, maladie à laquelle ses ennuis pulmonaires le rendaient particulièrement sensible. Ce fut la raison officielle qui le poussa, le 31 octobre, à quitter Londres pour faire une croisière au soleil sur son somptueux yacht, le *Lady Ghislaine*. Il s'envola en hélicoptère du toit de l'immeuble du *Daily Mirror*, embarqua à Luton sur son jet privé *Gulfstream IV*, pour Gibraltar où il rejoignit son bateau, capitaine et équipage au garde-à-vous. Le yacht, commandé par Angus Rankin, gagna d'abord Madère, puis les îles Canaries, où il fit relâche, le 4 novembre, dans le petit port de Santa-Cruz, non loin de Tenerife.

Faites réaliser votre portrait ou celui d'un être cher, sans même vous déplacer !



Il vous suffit de nous envoyer une photo d'un format supérieur ou égal à une photo d'identité pour recevoir chez vous, par la poste, dans un délai de 15 jours maximum un superbe portrait réalisé au fusain sur papier blanc (format 24 cm / 32 cm) signé par l'artiste*.

COUPON RÉPONSE À REnvoyer à
S. LE TIRANT. 55, GRANDE RUE 60390 VILLOTAN

NOM..... PRÉNOM

ADRESSE

.....

.....

Je vous commande un portrait au prix exceptionnel de :

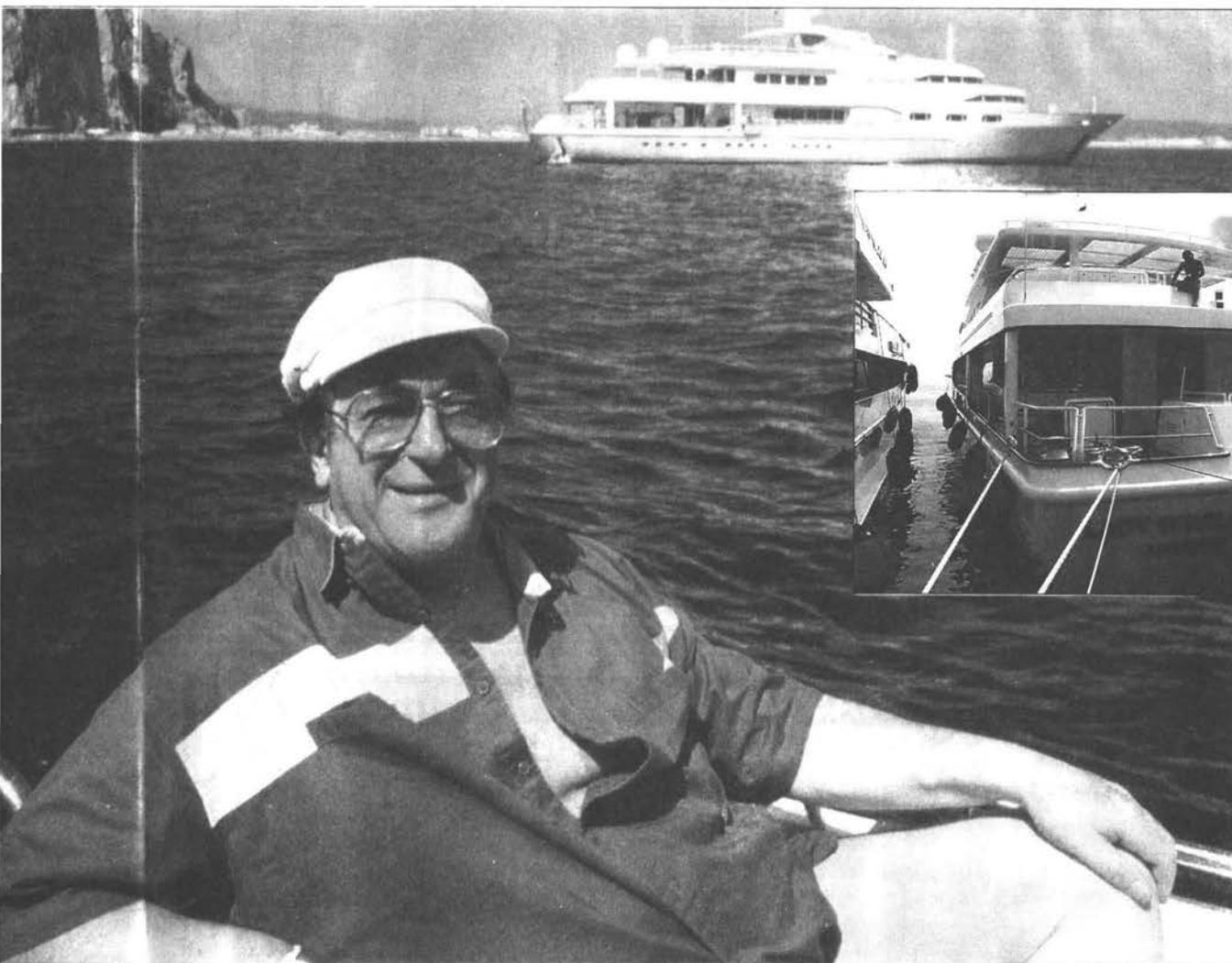
390 F TTC franco de port

Paiement par

CHEQUE CONTRE REMBOURSEMENT CCP MANDAT
RÈGLEMENTS À L'ORDRE DE S. LE TIRANT

*Satisfait ou remboursé sous réserve du renvoi du dessin dans un délai de 5 jours.

Nous nous engageons également à restituer et à ne pas utiliser à des fins publicitaires ou commerciales les documents fournis par notre clientèle.



La dernière traversée.

■ Une journée au téléphone

Cette journée, Maxwell la passa, si l'on excepte un intermède à la plage, presque entièrement au radio-téléphone. Avec son fils **Ian**, qui devait le représenter à un banquet de l'association anglo-israélienne de Londres, avec **Samuel Pizar**, son représentant juridique en France — et, accessoirement, l'un des gourous de **Mitterrand** — et avec de multiples financiers qui ne firent que lui apporter ou lui confirmer de mauvaises nouvelles, à commencer par un ultimatum de la Société des banques suisses, qui menaçait de poursuites judiciaires, et d'autres de Paribas et du Crédit Lyonnais exigeant le remboursement des emprunts contractés.

Vers 20 heures ce soir-là, Maxwell se fit conduire à terre et prit un taxi pour aller dîner seul dans le meilleur restaurant de l'endroit, celui de l'hôtel cinq étoiles Mencey. Il regagna son yacht peu avant 22 heures et donna au capitaine l'ordre d'appareiller immédiatement pour gagner la haute mer. Il se retira, quant à lui, dans sa cabine.

Un quart d'heure plus tard, la femme de chambre, **Lisa Kordalski**, se rendit dans la cabine de Maxwell pour voir s'il n'avait besoin de rien. Elle le trouva déjà vêtu de sa tenue nocturne habituelle : une chemise de nuit boutonnée lui arrivant au mollet. Il ne formula aucune exigence particulière et demanda seulement à Lisa Kordalski de fermer à clé la porte de la cabine et de sortir par la salle de bain attenante.

A 23 heures, on lui transmit dans sa cabine une communication de son fils Ian lui rendant compte de la réunion anglo-israélienne. Ian Maxwell termina la conversation en demandant à

son père s'il serait bien à Londres le lendemain, comme prévu initialement.

— *Tu penses bien que oui*, rétorqua Robert Maxwell.

Son jet privé l'attendait à l'aéroport de Tenerife.

Peu avant 4 heures 30 du matin, l'un des mécaniciens du yacht aperçut Maxwell, toujours en chemise de nuit, sur le pont. Mais, une vingtaine de minutes plus tard, il avait regagné sa cabine et téléphonait à la passerelle pour se plaindre du système d'air conditionné, qui marchait trop fort selon lui. Ce fut sa dernière manifestation connue.

■ Un corps à la surface

Le *Lady Ghislaine* jeta l'ancre le 5 novembre à 9 heures 45 du matin dans le port de Los Christianos, à Tenerife. A 11 heures 10, alors que tout semblait paisible à bord, arriva un coup de téléphone de New York destiné à Maxwell. La cabine de celui-ci ne répondant pas, le capitaine Rankin décida d'aller voir et, trouvant la porte toujours fermée à clé, entra à l'aide de son passe-partout. Il trouva la cabine et la salle de bain vides. La chemise de nuit de Maxwell était pliée sur le lit. Rankin ordonna alors à l'équipage de fouiller le bateau, à la recherche de son propriétaire. Trois fouilles successives eurent lieu, sans le moindre résultat, et, à 11 heures 30, Rankin se décida à appeler à Londres l'un des fils de Maxwell, **Kevin**, pour lui faire part de la disparition de son père.

Curieusement, ce ne fut qu'à 12 heures 25 que l'alerte générale fut donnée. Les services de sauvetage en mer espagnols mirent alors en œuvre tous les moyens disponibles, aériens

aussi bien que maritimes, pour ratisser la zone où Maxwell avait pu disparaître. Ce fut finalement l'équipage d'un chalutier qui aperçut un corps flottant à la surface de la mer, à une centaine de milles à l'est de Tenerife, et alerta les autorités. Un hélicoptère des services de sauvetage intervint alors et put hisser à son bord un cadavre qui était effectivement celui de Maxwell.

Le corps était nu, déjà raide, et, selon les membres de l'équipe d'intervention, il flottait sur le dos « et non le visage vers le bas, comme cela se produit d'habitude ». Cette bizarrerie, on va le voir, ne fut pas la seule en cette affaire.

Après avoir été officiellement identifié par sa veuve et l'un de ses fils, le corps de Maxwell fut autopsié le 6 novembre par le médecin légiste de la Grande Canarie, le docteur **Carlos Lopez de Lamela**, assisté de deux autres médecins, les docteurs **Maria Ramos** et **Louisa Garcia Cohen**. Le rapport, tel qu'il fut communiqué à la presse, fit état de la présence de « peu d'eau dans les poumons », d'une abrasion au front et d'une déchirure derrière l'oreille. Et il conduisit le juge d'instruction **Luis Gutierrez** à conclure — en un temps record — à la présomption de mort naturelle, sans indication de meurtre ou de suicide, mais avec une probabilité d'attaque cardio-vasculaire.

En pleine controverse

Selon cette théorie, qui suscita immédiatement le plus grand scepticisme chez de nombreux médecins britanniques, Maxwell serait monté sur le pont à la recherche d'air frais, aurait été pris d'une crise cardiaque et aurait alors basculé par-dessus la rambarde. Précisons qu'un tel accident n'aurait pu se produire que tout à l'arrière du bateau, où le bastingage n'avait que 90 centimètres de hauteur, alors que, partout ailleurs, il dépassait 1 mètre 50.

Tandis que la famille prenait des dispositions pour expédier en toute hâte le corps en Israël, où Maxwell avait exprimé le vœu d'être enterré — et, conformément à la règle religieuse juive, l'inhumation devait avoir lieu avant le sabbat suivant la mort —, la controverse se déchaînait de toutes parts quant aux causes et aux circonstances réelles du décès. La famille elle-même s'en mêlait, soutenant — vraisemblablement pour des raisons liées aux clauses du contrat d'assurance du défunt — que la mort par crise cardiaque avait eu lieu après la chute de Maxwell dans la mer et non avant, ce qui faisait de son trépas la conséquence d'un accident. Les médecins experts de la compagnie furent alors — pour des raisons qui semblent également évidentes — les premiers à soulever l'hypothèse d'un suicide.

C'est l'un d'eux qui devait, ainsi, mettre en relief l'une des bizarreries apparemment survolées avec une curieuse précipitation par les autorités espagnoles : une déchirure musculaire de l'épaule semblant indiquer que Maxwell s'était suspendu un moment d'une main à la rambarde du yacht avant de glisser — ou de se laisser glisser — dans la mer. La chose, certes, pouvait s'être produite dans un cadre accidentel, mais évoquait aussi un suicide un peu comparable, au moins dans les grandes lignes, à celui du **Martin Eden** de **Jack London**. Mais ce fut finalement en Israël que devaient apparaître les révélations les plus sensationnelles, rapportées dans tous leurs détails par *Paris-Match* dans son numéro du 9 janvier 1992. La confiance ne semblant guère régner, une deuxième autopsie fut opérée à Tel-Aviv par trois médecins légistes israéliens de premier plan, et cette opération fut enregistrée intégralement sur une cassette vidéo d'une heure et vingt minutes que l'hebdomadaire parisien réussit à se procurer.

Or, cette autopsie indiquait que Maxwell avait été, avant son décès, très violemment frappé au visage, au front et à l'arrière du crâne. Les constatations des médecins israéliens étaient confirmées par deux éminents légistes français, dont

le professeur **Roche**, ancien président de l'Académie internationale de médecine légale. Les blessures incluaient une fracture du nez et la déchirure du lobe de l'oreille. De plus, selon l'un des experts, un coup porté à l'arrière du crâne semblait l'avoir été à l'aide d'un instrument contondant.

Il n'y eut pas, pour autant, de conclusion officielle quant au caractère du décès. Tout se passa — et continue de se passer —, en fait, comme si personne ne tenait à savoir, et surtout à **faire savoir**, comment était mort celui qui avait joué, pendant plusieurs décennies, à être l'un des hommes les plus puissants du monde. La thèse de la mort naturelle et accidentelle est toujours mise en avant, mais avec une conviction qui laisse souvent à désirer. Celle du suicide a ses chauds partisans et ses détracteurs acharnés. Parmi les premiers, se range résolument Nicholas Davies, déjà maintes fois cité. Il écrit en toutes lettres :

« La théorie la plus plausible est que, peu après cinq heures du matin, alors que l'aube commençait à se lever, Maxwell a décidé d'en finir avec la vie. Nu, il a quitté ses appartements, en a fermé la porte et a jeté la clé par-dessus bord (5). Doucement, de façon à ne pas faire de bruit, il s'est plongé dans l'eau en se retenant à la rambarde par la main gauche, se déchirant ainsi les muscles de l'épaule. Puis il semble, d'après les rapports d'autopsie, qu'il se soit mis à nager jusqu'au moment où il a été pris d'une attaque cardiaque » (6).

A ceux qui affirment que Maxwell n'était en aucun cas homme à se suicider, Davies répond qu'au printemps 1990, le milliardaire d'alors — qui l'avait convoqué dans sa chambre un dimanche après-midi pour lui parler de l'échec de son journal *The European* — lui avait fait la confidence exactement inverse.

— Parfois, lui aurait dit Maxwell, je ne sais pas pourquoi je continue. Chaque fois que je tente quelque chose, les gens se retournent contre moi. Je n'ai pas d'amis, personne à qui je puisse me confier. Parfois, je pense que je devrais en finir avec tout cela, me jeter par la fenêtre...

Paroles en l'air ? Vraiment ?

Reste le meurtre. On a vu qu'il existait en faveur de cette thèse des indices majeurs — les traces de coups — et des raisons plus que plausibles. Mais une question se pose : si l'on disculpe, comme l'a fait la police espagnole après de longs interrogatoires, les onze membres de l'équipage du *Lady Ghislaine*, qui a pu faire le coup ? Un commando ayant discrètement abordé le yacht pendant la nuit ? Les autorités espagnoles n'ont pu trouver trace d'aucun mouvement maritime suspect dans le secteur où évoluait le *Lady Ghislaine*. Mais certaines unités spéciales, comme, par exemple, le SBS britannique, ont maintes fois montré leur aptitude à échapper à la surveillance sur mer, et les assassins potentiels de Maxwell seraient éventuellement à rechercher, comme nous l'avons vu, dans le monde des services spéciaux. Rien ne saurait donc être péremptoirement éliminé.

Et c'est bien là ce qui semble encore ennuyer de très nombreuses — trop nombreuses — personnes.

Jean BOURDIER

(1) Tom Bower : *Maxwell, the outsider*. Aurum Press, 1988. Réédité en 1991.

(2) Tom Bower, op. cit.

(3) Nicholas Davies : *The unknown Maxwell*. Sidgwick and Jackson, 1992.

(4) Nicholas Davies, op. cit.

(5) La clé de la cabine personnelle de Maxwell ne fut jamais retrouvée à bord du *Lady Ghislaine* malgré des fouilles approfondies.

(6) Nicholas Davies, op. cit.



Après de nombreuses enquêtes et des dépenses considérables, la piste des services soviétiques demeure la seule vraisemblable.

LA MORT DE KENNEDY : La vraie, la seule piste



"Bien des théories furent imaginées, au cours des années, accusant tour à tour la CIA, le FBI, le vice-président **Johnson**, les pétroliers texans, la John Birch Society, la mafia, d'anciens membres de l'OAS ou des groupes marxistes. Toutes se sont effondrées. »

Ces lignes sont extraites de la dernière page de couverture du livre de **Dominique Venner** : *L'Assassin du président Kennedy* (1). Ce livre a été publié en 1989.

En avez-vous entendu parler dans les médias (télévision, radios, grande presse) ? L'auteur a-t-il été interviewé quand fut évoqué, il y a quelques semaines, l'assassinat de **Kennedy** ?

En aucune façon. En revanche, la plupart des thèses dont Venner affirme, à juste titre, qu'elles se sont effondrées, ont été très largement diffusées.

Par contre, on peut dire que la figure de l'assassin présumé, **Lee Harvey Oswald**, et, très vraisemblablement, véritable, a été quasi escamotée.

Bourré de faits précis, construit avec une précision remarquable, le livre de Dominique Venner est véritablement lumineux. J'y distingue pour ma part trois parties :

1) la réfutation des fariboles qui continuent à être diffusées massivement ;

2) une critique des lacunes du rapport **Warren** (selon le nom de la commission d'enquête constituée après la mort de Kennedy) ;

3) une enquête serrée montrant que le tueur Oswald n'était pas un « dingue », agissant de façon isolée, et « motivé » par des déséquilibres psychiques, mais l'élément de pointe d'un réseau... soviétique.

Voyons cela de plus près.

1 Fantômes

Dominique Venner parle de thèses rocambolesques opposées à la thèse officielle.

Retenons-en ici quelques-unes.

— Un Américain de Paris, **Thomas Buchanan**, tente d'innocenter Oswald dans l'assassinat de Kennedy. Mais alors qui a tué ? La droite, bien sûr. Accueil chaleureux dans les médias français.

— Thèse de l'avocat **Marlon Lane** : Kennedy a été tué par une bande manipulée par un magnat du pétrole, dont il ne prend pas la peine (bof !) de citer le nom.

— Le film *Executive Action* (scénariste : **Dalton Trumbo**, sympathisant communiste). On y voit un groupe d'hommes d'affaires d'extrême droite qui décide d'assassiner Kennedy. On y prend la précaution de nous dire qu'il s'agit d'une fiction. Mais la fiction contribue à véhiculer certaines idées. A noter : il n'y a aucune fiction contraire montrant Castro ou Khrouchtchev prenant l'initiative de faire tuer le président des Etats-Unis.

— **Jim Garrison**, procureur de la Nouvelle-Orléans, qui ambitionne de devenir gouverneur de son Etat, fait arrêter en 1967 un homme d'affaires fort connu de la Nouvelle-Orléans, **Clay Show**, et affirme du même coup qu'il a résolu le mystère de l'assassinat du président Kennedy. Selon cette thèse, Clay Show est manipulé par le FBI et la CIA.

L'affaire se termine par un « bide » pour le procureur : en mars 1969, Show est acquitté.

Entre-temps, la presse soviétique a chaleureusement soutenu le procureur Garrison. Attitude que les médias français, qui ont largement diffusé les « révélations » du procureur Garrison, ont largement partagée. Pour leur courte honte. D'autant plus courte que, la thèse Garrison s'étant effondrée, les médias en question se gardent bien d'avouer qu'ils se sont fourvoyés et s'empressent tout simplement de parler d'autre chose.

— Comme on le sait, Johnson a succédé à Kennedy comme président des Etats-Unis. Voilà une bonne raison d'en faire un patron du ou des tueurs.

Cette thèse a été soutenue sous forme d'une pièce de théâtre jouée à New York : *Mac Bird*, qui parodiait le *Macbeth* de Shakespeare.

— 1972 : les dossiers *Planète* publient la version d'un ancien agent des services secrets britanniques, **George**

Lange-Laan, devenu auteur de romans d'espionnage.

Sous le titre *On sait qui a tué Kennedy*, on évoque sa mort sous les balles non pas d'un, mais de plusieurs tueurs, et Oswald est innocent.

Nous allons revenir sur cette thèse des tireurs multiples, qui a pris par la suite une certaine importance.

— Le 25 octobre 1988, la chaîne privée britannique I.T.V., relayée par une chaîne privée française, diffuse une thèse fracassante. Selon le réalisateur britannique **Nigel Turner** et le journaliste américain **Steve Rivals**, les chefs de la mafia américaine auraient recruté trois jeunes voyoux marseillais, déguisés en policiers texans (facile à faire !) en vue d'abattre Kennedy.

Un trafiquant de drogue français empoisonné aux Etats-Unis aurait « balancé » les trois tueurs : **Lucien Sarti, Sauveur Pironti et Joseph Bocagnani**.

Or, le jour de l'assassinat :

— Lucien Sarti, présenté comme tireur d'élite, était en congé de maladie en Ardèche, après la perte d'un œil, comme devaient l'établir des certificats médicaux **authentifiés par la préfecture des Bouches-du-Rhône**.

— Selon le ministre de la Justice française, Bocagnani purgeait une peine aux Baumettes (Marseille).

— Enfin, le jour même de l'enquête d'ITV, Sauveur Pironti a exhibé devant les la presse son livret militaire indiquant que le 22 novembre 1963, il effectuait son service à bord d'un dragueur de mines à Toulon. **Affirmation confirmée le lendemain par le ministère de la Défense**.

Difficile de faire mieux dans le secteur, déjà très encombré, du bourrage de crânes.

Il convient de rapprocher de cette thèse farfelue, une version non moins rocambolesque mettant en cause l'OAS et le capitaine **Jean-René Souètre**. Cette thèse a été développée en 1983 par l'avocat **Bernard Fensterwald Jr.**, « executive director ? committee to investigate assassination » (voir encadré

2 Un quatrième coup de feu ?

Passons sur d'autres versions tout aussi fantaisistes. Une mérite d'être retenue. Elle met en cause la version officielle du rapport Warren : trois coups de feu tirés par Oswald. Il y aurait



Lee Harvey Oswald, quand il servait dans les "Marines"



A droite, au premier plan, Jack Ruby braque son arme. Dans un instant, Oswald sera mort; emportant avec lui bien des secrets.

L'hôpital de Parkland où le Président Kennedy vient d'être transporté.

eu un quatrième coup de feu. **Et donc un autre tireur.** Et du coup toutes les conclusions du rapport Warren s'effondreraient.

Cette thèse, comme le montre très bien Dominique Venner met en cause le FBI et la CIA. Elle intervient avec force après le scandale du **Watergate** (écoutes téléphoniques) qui entraînera la chute de **Nixon**. Elle trouve une large audience auprès d'une opinion américaine désaxée par le Watergate.

Le point de départ de ce « révisionnisme » (celui-ci étant un révisionnisme BCBG) est un film pris par un amateur, **Abraham Zapruder**, fabricant de vêtements à Dallas. Le jour de l'attentat, Zapruder était installé sur une terrasse bordant le passage du cortège. Sa caméra se trouvait être braquée sur le président, lorsque celui-ci fut atteint.

La commission Rockefeller sur les activités de la CIA, constituée le 4 janvier 1975 par le président **Ford**, se fit communiquer le film en question qui, selon les affirmations de certains, établirait que le président avait été tué par une balle tirée par un homme posté face à la voiture, et par un autre situé sur un tertre vert, côté droit du véhicule.

Cinq experts désignés par la commission Rockefeller confirmeront la version des premiers experts : **un seul tireur.**

Le 27 janvier 1975, le Sénat vote la création d'une commission d'enquête extraordinaire sur les activités de la CIA, la commission **Church**. Sans résultats. Une autre commission, celle de la Chambre des représentants, tient en haleine l'opinion avec la découverte d'une bande magnétique qui aurait enregistré un **quatrième coup de feu**. Ce qui aurait prouvé l'existence sur les lieux d'un second tueur.

Cette thèse s'effondre comme les précédentes (2).

3 Un seul tueur

En définitive, en dépit d'une foule d'enquêtes, d'un luxe considérable de moyens, et de dépenses considérables (« plus de cinq millions de dollars ; plus de cinquante enquêteurs ; deux années de recherches », comme l'écrivait **Pierre Salinger**) la thèse essentielle du rapport Warren, à savoir, **un tueur, un seul, Oswald**, n'a pu être ébranlée.

Ce qui n'empêche pas les médias de continuer à pratiquer leur « intox ».



Rappelons ici les faits essentiels : l'ancien tireur d'élite des Marines, Lee Harvey Oswald, qui déteste le régime capitaliste américain, a gagné le territoire de l'Union soviétique où il entend désormais vivre. Il en revient toutefois au bout de trois ans après avoir épousé une Russe, **Marina**. A son retour aux Etats-Unis, il exerce divers métiers, et persiste à faire preuve d'un militantisme pro-soviétique et pro-cubain.

A Dallas, au sixième étage du Texas School Book Depository, armé d'un fusil Carcano M 91, calibre 6,5 mm numéro C2766, muni d'une lunette de visée grossissante, il tire, en 10 secondes, 3 balles sur Kennedy. Une d'entre elles traverse son cou. Une seconde l'atteint à la tête. Elle est mortelle.

Son acte accompli, Oswald s'empresse de quitter le bâtiment. Sur son trajet, il est intercepté par un policier, l'agent **Tippit**, qu'il abat. Il sera arrêté un peu plus tard dans une salle de cinéma, où il a tenté de se dissimuler.

Interrogé, il nie avec arrogance.

Le dimanche 24 novembre, quand il quitte, escorté de policiers, l'immeuble où il a été interrogé, il est abattu d'un coup de

pistolet, par un certain **Ruby**, mafioso notoire, mais qui a ses entrées dans les milieux de la police.

Oswald meurt sur le coup.

Ce sont là des faits incontestables.

L'autre partie du rapport Warren conclut que Lee Harvey Oswald ne connaissait pas Ruby. Qu'il a agi seul, de sa propre initiative, dans un moment de folie. Que Ruby, en l'abattant, a également agi seul.

C'est cette partie de la thèse du rapport que Dominique Venner conteste formellement. Les faits qu'il a rassemblés minutieusement établissent que l'assassin évoluait après son retour aux Etats-Unis, au sein d'un réseau **politiquement orienté. A l'arrière-plan, les services soviétiques et cubains.**

4 La piste soviétique

Avant tout, qui avait intérêt à tuer Kennedy ? Bien avant les pétroliers texans, la CIA, le FBI, Johnson, la John Birch Society, ou l'OAS (que diable serait-elle allée faire en cette galère ?...) **il y avait les services soviétiques et cubains.**

Rappelons les faits.

A Vienne, en juin 1961, a lieu la rencontre entre Khroutchtchev et Kennedy. C'est un échec. Flagrant. Peu après, Khroutchtchev décide la reprise des essais nucléaires. Kennedy fait de même. Les premières pierres du Mur de Berlin sont posées le 15 août. Kennedy, en 1963, se rendra dans l'ex-capitale allemande et prononcera sa phrase célèbre : « *Ich bin ein Berliner* », sous un tonnerre d'acclamations.

Bref, nous sommes en pleine guerre froide. Ajoutons que, dès le début de l'année 1961, a eu lieu, dans la baie des Cochons, la tentative de débarquement, soutenue par les services américains, des Cubains émigrés. Et l'installation des rampes de lancement à Cuba pour les fusées nucléaires soviétiques.

Et là on frôle la guerre tout court. La guerre nucléaire. Jusqu'au moment où Koutchev s'incline.

En ces circonstances, Kennedy a fait preuve d'une volonté de résistance sans faille. Il est devenu l'ennemi numéro un de Castro, de Koutchev et de leurs services spéciaux. S'il y a un homme à abattre, c'est lui.

Et pour ce qui est d'abattre, nous avons affaire à des spécialistes hors pair.

Il est remarquable, pourtant, de constater que les médias n'ont prêté qu'une très médiocre attention à la piste GRU-KGB.

A partir de quoi, la question qui se pose, c'est celle des liaisons éventuelles entre Oswald et les spécialistes soviétiques ou castristes.

Nous avons vu que le rapport Warren avait écarté la possibilité de ces liaisons. Pour les auteurs de ce rapport, Oswald est une sorte de dément. Isolé. Un dément quand même capable d'appuyer avec efficacité sur la détente d'une arme.

Pourtant le livre de Venner comble cette lacune. Oswald n'était pas du tout un individu isolé. Il était en rapport avec les organisations d'extrême gauche. De façon beaucoup plus discrète, il avait des liaisons avec un certain **Mohrenschildt**, Russe blanc immigré, mais très suspect, et repéré par les services américains.

Dans l'entourage d'Oswald, et dans celui de sa femme Marina, d'origine soviétique, on trouve encore une certaine **Mrs Payne**, sympathisante communiste.

Il convient de rappeler aussi le séjour d'Oswald en Union soviétique pendant trois ans. De façon spectaculaire, il manifeste son intention de renoncer à la nationalité américaine. L'ouvrage de Venner montre qu'en URSS il a sans doute été en contact avec les services soviétiques.

Là, se place l'épisode de l'U2, avion américain ultra-performant qui survole le territoire soviétique, pour prendre des photos, d'abord impunément, mais qui sera finalement abattu.

Or, Oswald quand il faisait son service dans les Marines, a recueilli des informations sur les performances de cet appareil. Les a-t-il transmises en URSS ? Pourquoi ne l'aurait-il pas fait ? En tout cas, c'est lors de son séjour que l'U2 est abattu.

Autre chose : Marina, son épouse, est la nièce d'un colonel du KGB. Détail ?...

Et, en définitive, si les autorités soviétiques autorisent Oswald, au bout de trois ans, à regagner le territoire des Etats-Unis, c'est par pure bonté d'âme ? Si elles lui permettent de repartir, lesté d'une épouse soviétique, c'est le signe de leur libéralisme et si, vraiment, il ne s'adapte pas au mode de vie soviétique, et qu'il soit devenu un gêneur, et qu'ils veuillent s'en débarrasser, est-ce qu'il ne serait pas plus simple de l'expédier au goulag ?

Destination pour laquelle il n'y a pas besoin de beaucoup de formalités.

L'homme qui regagne les Etats-Unis est donc un tireur d'élite, un pro-soviétique convaincu, dans une période de lutte à mort, en contact, bien évidemment, avec les services.

Une chose est sûre : ce n'est pas un homme seul.

Peu avant l'opération de Dallas, il tire sur le général **Walter**, un général d'extrême droite. Et le rate. **Mohrenschildt** rôde dans les environs.

Ce peut être un test, avant la grande opération de Dallas.

L'opération Dallas, une fois accomplie (et réussie), la rencontre entre Oswald qui s'enfuit et l'agent de police Tippit qui tente de l'intercepter et qui est abattu par Oswald ne laisse pas de poser des questions. Tippit ne faisait-il pas partie du réseau, et n'avait-il pas pour mission d'abattre Oswald ? Ainsi serait-on sûr que celui-ci ne parlerait pas. Et Oswald, dans l'hypothèse où il aurait connu Tippit, n'aurait-il pas pris les devants ?

C'est une opération classique pour un service de liquider l'homme qui a rempli sa mission mais qui, arrêté, peut parler.

Mais il faut reconnaître, ici, qu'il n'y a dans le dossier aucune preuve qu'Oswald et Tippit aient pu se connaître.

Il faut reconnaître aussi qu'il n'y en a pas davantage en ce qui concerne des liens éventuels entre Oswald et Ruby.

Mais c'est un fait que Ruby abat Oswald, alors que celui-ci, escorté, quitte les locaux de police, où le premier a facilement accès.

Pourquoi ce geste ? Parce que, selon ses propres déclarations, Ruby aurait été bouleversé par la mort de Kennedy. Voilà bien des états d'âme, de la part d'un truand confirmé. Qui peut sérieusement croire ces sornettes ?

Apparemment, la commission Warren.

Il reste que le truand, sensible, émotif, qui mourra trois ans plus tard au pénitencier parce qu'il est atteint d'un cancer, a appartenu dans sa jeunesse au Parti communiste américain, dont son frère était membre.

Coïncidence ? Oui, comme la présence autour de Ruby de Mohrenschildt, de Mrs Payne, comme la parenté de Marina avec un colonel du KGB, comme le tir réussi sur l'U2.

S'il y avait eu autant de coïncidences pour un tueur d'extrême droite, on n'aurait pas fini d'en entendre parler.

Là, silence

Quand, il y a quelques mois, la mort de Kennedy a tenu la vedette à la télévision et à la radio, et a fait la manchette de plusieurs hebdomadaires, la moindre des choses eût été de citer le livre de Venner, et de l'inviter pour une émission. **Néant**

En 1940, un nommé **Mornard**, de son vrai nom **Mercader**, fils d'une communiste espagnole réfugiée après la guerre d'Espagne en URSS, tua **Trotski** à Mexico.

Je ne désespère pas de lire un jour un ouvrage « sensass » expliquant que le nommé Mercader était en réalité un affreux nazi. L'auteur sera invité à *Couillon de Culture* et reçu avec tous les égards par P'tit Veau.

VALTERUS

(1) PERRIN éd.

(2) Nous renvoyons ici, pour les détails, le lecteur au livre de Venner.

MARILYN

La "star" assassinée



Les légendes, même soigneusement entretenues par un « establishment » particulièrement féroce et par un clan au pouvoir utilisant sans le moindre scrupule toutes les ressources de l'appareil d'Etat, vivent parfois moins vieilles que leurs victimes. Norma Jean Baker Mortensen, devenue à tout jamais Marilyn Monroe, avait trente-six ans lorsqu'elle trépassa dans sa maison de Los Angeles, dans la nuit du 4 au 5 août 1962. A peine plus d'une trentaine d'années plus tard, plus personne n'ose sérieusement nier que la pulpeuse vedette de *Bus stop*, de *Certains l'aiment chaud* et de *Sept ans de réflexion* a été froidement assassinée. Et ce, sans doute, sur un ordre venu de très haut.



*Lors
d'une
réception
en
l'honneur
de
John
Kennedy.*

La théorie selon laquelle Marilyn Monroe se serait donné la mort en absorbant des barbituriques, au cours d'une crise de dépression due au déclin de sa carrière cinématographique, a totalement volé en éclats. En même temps que se confirmaient les liaisons amoureuses de l'actrice avec le président des Etats-Unis, **John Kennedy**, dont l'appétit sexuel n'avait jamais connu de limites, l'emportant même sur la prudence élémentaire que peut engendrer l'ambition politique, puis avec son frère **Robert**, ministre de la Justice et élément dur de la mafia familiale et présidentielle — le mot « mafia » n'étant pas tout à fait employé au hasard.

Ce qui se confirmait aussi, c'est que les frères Kennedy, et **John** en particulier, n'avaient pas été plus avares de confidences sur l'oreiller qu'ils ne l'avaient été de promesses. Il apparaît maintenant que Marilyn — beaucoup plus fine mouche qu'on ne l'a dit généralement — en savait long sur des secrets d'Etat pour le moins explosifs, et notamment sur les projets visant à faire assassiner **Fidel Castro** en accord avec la mafia, soucieuse avant tout de récupérer ses casinos à Cuba. Or,

Marilyn avait une manie — sans doute innocente à ses yeux, mais bien inquiétante pour certains autres : celle de noter tout ce qui lui arrivait, tout ce qu'elle pensait et ce qu'elle entendait sur un petit carnet intime. Un carnet que tous ses proches avaient vu, mais que, très mystérieusement, nul ne put retrouver chez elle après sa mort. Ou, plus exactement, après qu'on se fut décidé, avec plusieurs heures de retard impossibles à expliquer, ou à justifier, à prévenir la police.

« Un meurtre évident »

Lorsque le sergent de police **Jack Clemmons** arriva sur les lieux, appelé **trois heures** après le décès de l'actrice, il y trouva **Eunice Murray**, la gouvernante, qui, selon lui, paraissait « terrorisée », le docteur **Hyman Engelberg**, le médecin de Marilyn, et le docteur **Ralph Greenson**, son psychiatre, assidu des milieux de gauche californiens soutenant le clan Kennedy. (1)

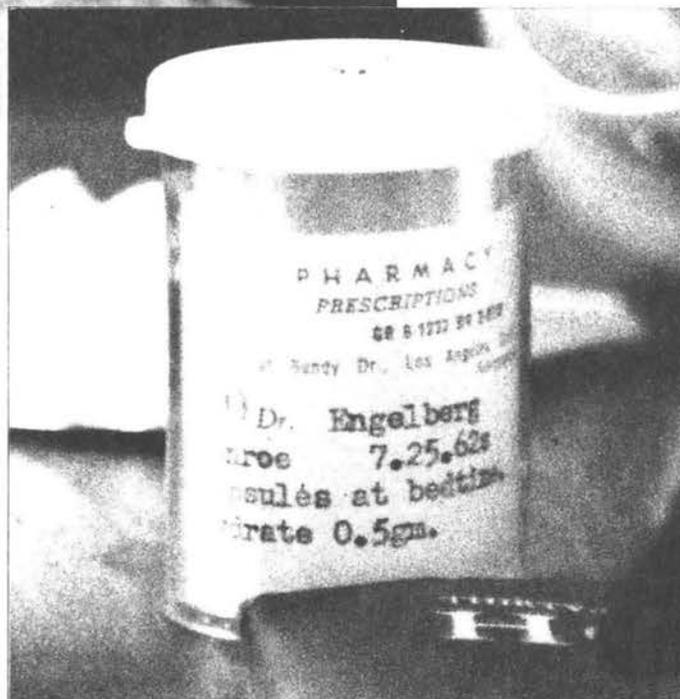


*Avec
l'acteur
Peter
Lawford,
l' "ami-alibi "*

*Une
boîte
de Nembutal
vide...*



Sculpturale beauté, au sommet de son charme.



— Je trouvai, devait déclarer Clemmons, Marilyn Monroe étendue le visage vers le bas, en boule sur le lit. De toute évidence, on l'avait mise dans cette position. Son médecin me montra la table de nuit avec huit ou dix fioles vides ayant contenu des barbituriques, et me dit qu'elle avait dû tout avaler. Je regardai instinctivement dans la chambre et la salle de bain, à la recherche d'un verre ayant pu servir à l'ingestion de tant de pilules et n'en trouvai aucun. Et il n'y avait pas de lettre d'adieu. (2)

Et Clemmons d'affirmer :

— A mon avis, Marilyn Monroe avait été assassinée cette nuit-là. En fait, c'était le cas de meurtre le plus évident qu'il m'ait été donné de voir. Tout n'était que mise en scène. Le corps était rigide et disposé artificiellement. Ce n'était pas le genre de position dans lequel on trouve un mort.

Bizarrie plus flagrante encore : lorsque le « coroner » (3) **Theodore Curphey** affirma à la presse, quelques jours plus tard, qu'on avait « trouvé une dose mortelle de Nembutal et une dose également fatale d'hydrate de chloral », il énonçait une contre-vérité absolue. En fait, le rapport d'autopsie indique qu'on avait retrouvé des traces de barbituriques dans le sang, mais qu'il n'y en avait trace « ni dans les reins, ni dans le foie, ni dans l'estomac, ni dans les urines, ni dans les intestins ». Il ajoute :

« Ni alcool ni phénobarbitol n'ont été trouvés où que ce soit. »

La théorie du suicide par absorption massive de pilules avec alcool à l'appui ne tenait donc pas debout. Comment le Nembutal qui avait tué Marilyn avait-il pu être administré ? Les experts croient avoir trouvé la réponse dans une « décoloration du colon » constatée à l'autopsie : la dose mortelle aurait été, selon eux, administrée par suppositoire ou par lavement — méthode à laquelle Marilyn avait fréquemment recours pour se faire donner certains soins. Une injection, avec la drogue passant directement dans le flot sanguin sans laisser de traces dans les organes, n'est pas non plus à exclure totalement. Mais, dans un cas comme dans l'autre, on a furieusement aidé Marilyn à se « suicider ». Et l'acte n'a pu être accompli que par quelqu'un qu'elle connaissait et en qui elle avait confiance. Qui, précisément ? On ne le saura sans doute jamais.

La peur des révélations

Ce que l'on connaît parfaitement, en revanche, ce sont ceux que la disparition de Marilyn soulageait d'un grand poids. Surtout si l'on se souvient qu'après s'être plainte à son entourage de ce que les frères Kennedy se la soient repassée de l'un à l'autre « comme un morceau de viande », l'actrice avait fait

connaître son intention de tenir une conférence de presse le 6 août. Y aurait-elle parlé de ses démêlés avec la tribu présidentielle — et, entre autres, de l'orageuse entrevue secrète qu'elle aurait eu, selon des témoins dignes de foi, avec Robert Kennedy dans l'après-midi du 4 août — ou aurait-elle évoqué son conflit grave avec le studio Fox ?

Sur ce point encore, les mensonges les plus insensés ont été accumulés pour faire croire au suicide. Une partie de la construction s'est effondrée en 1988 lorsqu'ont été retrouvées et visionnées cinq bandes du film que Marilyn Monroe était en train de tourner lors de sa mort, *Something's got to give*. Les spectateurs qui, victimes des légendes répandues, s'attendaient à voir une névrosée sur le déclin, eurent soudain le spectacle d'une actrice au sommet de son charme, détendue et en pleine possession de ses moyens. (4)

Beaucoup trop maîtresse d'elle pour continuer à vivre, ont semblé estimer certains...

Jean BOURDIER

- (1) C'était lui qui avait présidé à l'engagement d'Eunice Murray, l'une de ses amies, comme gouvernante, « pour garder un œil sur Marilyn ».
- (2) John Austin : *Hollywood' unsolved mysteries*, S.P.I. Books. New York, 1992.
- (3) Magistrat chargé de l'enquête préliminaire.
- (4) Peter Harry Brown et Patte B. Barham : *Marilyn : the last take*. New American Library, New York, 1992.

Pd'P DIFFUSION Pd'P DIFFUSION Pd'P DIFFUSION

100 secrets anti-agressions

par Dao Dan, 207 pages, 140 F

Chaque jour qui passe apporte son lot d'agressions et de violence. Les victimes, des gens comme vous et moi, souhaiteraient souvent réagir, ne pas subir, mais comment ?

Tout, autour de vous, est une arme de défense : un crayon, un bâton de rouge à lèvres, des lunettes, etc. L'auteur vous explique comment les employer. Il a photographié les cent situations les plus courantes au cours desquelles femmes ou hommes sont agressés, c'est-à-dire les cas les plus fréquents, selon les faits divers que nous lisons chaque jour :

—Au volant de votre voiture, dans une rue déserte, dans le métro, dans un jardin, à l'intérieur de votre appartement, dans une cabine téléphonique, etc.

Les parades, les contre-attaques que Dao Dan vous enseigne sont simples, étonnamment efficaces. Vous les retiendrez aisément.

Sa méthode pour se défendre et défendre les siens, ne demande ni entraînement, ni force particulière.

A la portée de tous !

Front de l'Est, le rêve éclaté

par Philippe Randa, 300 pages, 95 F, illustré par Erwan, Nic Raletz et Franck

« Fidèles à leur destin, les héros de ce livre sont bien "fils de rois". »

Jean Mabire, *Hommes de guerre*

Ce que vous devez savoir sur

Front de l'Est, le rêve éclaté :

« Lors de sa sortie aux Presses de la Cité sous le titre imposé *Le rêve éclaté*, dans la prestigieuse collection "Troupes de choc", dirigée par Jeanine Bolland-Bergot, la distribution de ce roman en librairie fut systématiquement sabotée : "ON" avait pris la peine de lire et de comprendre la vision qu'il délivrait : celle de la guerre contre le bolchevisme sur le Front de l'Est ; le rôle des commissaires politiques et de leurs origines ; la vaillance des Français de la Légion des Volontaires Français ; le symbole d'espoir dans un monde où les Européens seraient enfin réconciliés... »

Mais c'est aussi quelques vérités sur le

monde de la Collaboration et surtout sur celui des actions terroristes, menées par les communistes en France de 1941 à 1945...

Crime impardonnable qui empêcha ce roman, le premier consacré aux légionnaires français en lutte sur le Front de l'Est, de connaître le succès qui aurait dû être le sien.

Ajoutons, the last, but not the least, que le tirage fut pilonné pour éviter que quelques étourdis non-informés puisse le dénicher dans les bacs des soldes professionnels...

André Chelain,

directeur de la rédaction de L'Histoire Revue et Corrigée

La mort en face

Ouvrage présenté par François Brigneau

Préface de Philippe Vilgier, postface de J.-M. Le Pen

Superbe réédition d'un dossier publié en 1967 devenu totalement introuvable. L'ouvrage se présente comme un recueil de témoignages de Français fusillés au cours de la dernière guerre et qui avaient choisi des camps différents. Philippe Vilgier, dans sa préface, dégage remarquablement le sens général de ce document terrible et poignant. Jean-Marie Le Pen dit au sujet de cet ouvrage : « La réédition de cet ouvrage est une excellente chose. Surtout pour les jeunes hommes et les jeunes femmes, pour qu'ils sachent qu'ils appartiennent à une nation de héros. Il est indispensable de le savoir, au moment où l'on pourrait se croire emporté par la décadence. » 150 pages grand format, 145 F.

Disque Compact et cassette audio

Les chants traditionnels de l'Armée allemande

Compact disque (100 F) Cassette audio (80 F)

Ces chants traditionnels de l'armée allemande de vous ramèneront du XVI^{ème} siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Après une sélection très pointue des différents morceaux, ces enregistrements ont été réalisés à partir de documents sonores minutieusement restaurés en studio et adaptés aux moyens modernes d'écoute. Une histoire de l'Allemagne à travers ses chants.

Vidéo-cassette

Autoportrait d'un fasciste

par Léon Degrelle
Cassette Vidéo VHS - 2 h 30 mn - Secam - 195 F

Grand chef politique européen, dernier survivant de ces hommes qui ont voulu régénérer l'Europe entre les deux guerres mondiales, Léon Degrelle après avoir été le plus jeune député belge a mis sa peau au bout de ses idées.

Engagé volontaire comme simple soldat sur le front de l'Est, il a fini la guerre avec le grade de général, ayant gagné tous ses galons au feu (plus de soixante corps à corps) et comp-

te parmi les soldats les plus décorés au monde.

Exilé en Espagne, il poursuit une œuvre historique et littéraire de premier plan. Ceci malgré les différentes agressions physiques et médiatiques dont il a été victime.

Ce document historique, réalisé par Jean-Michel Charlier pour France3 et qui retrace la vie et l'action de Léon Degrelle, n'a jamais été diffusé, contrairement aux autres « dossiers noirs » de la série. « Cette émission, déprogrammée pour la seconde fois, ne sera jamais diffusée par la télévision nous a confié un responsable de France 3 ». (Valeurs Actuelles)

BON DE COMMANDE

Je souhaite recevoir le ou les titres notés ci-dessous :

| Quantité | Ouvrages | Prix |
|--|---|-------|
| | 100 secrets anti.. : 140 F | |
| | Front de l'Est, le rêve... : 95 F | |
| | La mort en face : 145 F | |
| | Chants traditionnels de l'Armée allemande compact : 100 F | |
| | Chants traditionnels de l'Armée allemande K7 : 80 F | |
| | Autoportrait d'un fasciste : 145 F | |
| TOTAL | | |
| + Port ordinaire, emballage, expédition : 20 F | | |
| + Recommandé : + 10 F (25 F étranger) : | | |
| TOTAL A PAYER : | | |

Nom : Prénom :

Rue :

Code postal : Ville :

Pays : Tel :

Veillez trouver ci-joint mon règlement à l'ordre de Pd'P-diffusion par :

o chèque bancaire ou postal o eurochèque o mandat-postal ou international

o je préfère payer par carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard, Mastercard)

Numéro _____

Expire fin _____

Signature :

(Pour paiement par carte bancaire)

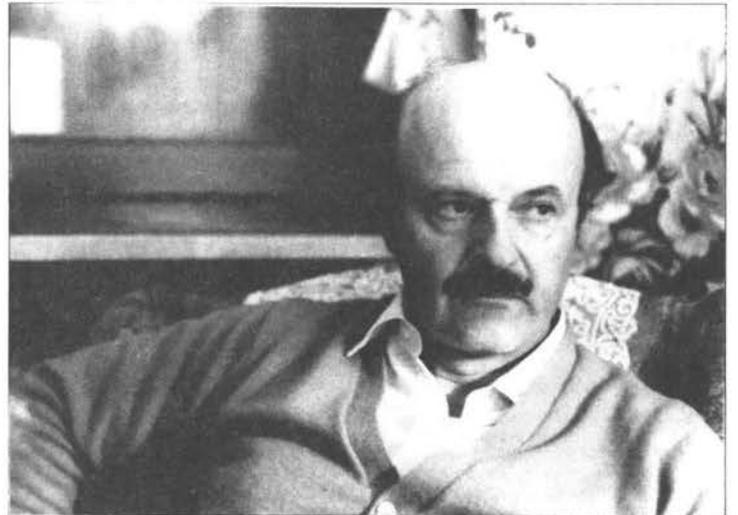
Pd'P-DIFFUSION BP 579-01 75027 Paris cedex 01
Comptoir de vente : 146, rue saint Honoré 75001 Paris

LOGE P2

Le banquier de Dieu s'est-il suicidé ?

Londres 18 juin 1982 au matin : Roberto Calvi, président du Banco Ambrosiano, la première banque privée d'Italie, est retrouvé pendu sous le « Blackfriars Bridge », à deux pas de la City.

Depuis un mois, le destin du banquier du Vatican et de la mafia a basculé. Le krach monumental du Banco (1,287 milliard de dollars) a soulevé — dans une Italie encore sous le coup de l'affaire de la loge P2 de Licio Gelli — un véritable séisme.



Roberto Calvi, le "banquier de Dieu et de la Mafia".

Morts en série

Arrêté le 20 mai pour banqueroute frauduleuse, Calvi a pris la tangente pour l'Angleterre à l'ouverture de son procès. Pour y mettre fin à ses jours ?

Difficile à croire, même si le Yard, qui n'a pas encore découvert la récente mais déjà solide implantation de la mafia en Angleterre, penche sur l'instant pour la thèse du suicide. Etrange en effet comme les banquiers italiens deviennent alors mortellement fragiles! Début mai, **Roberto Rosone**, vice-président du Banco, échappe à un « suicide par balles » dans les rues de Milan. En octobre, **Giuseppe Della Cha**, successeur de Calvi, a moins de chance : il ne survit pas à une chute du quatrième étage du siège de la banque. Et que dire du sort qui attend **Michele Sindona**, prédécesseur de Calvi comme banquier du Vatican et de la mafia, condamné à 25 ans aux Etats-Unis pour banqueroute frauduleuse, extradé en Italie, condamné à perpétuité pour le meurtre de l'avocat **Giorgio Ambroseli**, et finalement empoisonné en 1986 dans sa cellule, par une tasse de café au cyanure, alors qu'il promettait des révélations sur Licio Gelli ? Mais c'est anticiper ; retour aux années 81-82 et aux deux affaires étroitement liées de la loge P2 et du Banco Ambrosiano.

Calvi, à la tête du Banco, est alors impliqué dans une opération de noyautage du pouvoir, où se croisent caciques de la Démocratie chrétienne et jeunes loups du PSI, membres des services secrets et mafieux, hommes d'affaires aux dents longues et quelques soutanes vaticanes..., un réseau complexe dont les fils sont encore aujourd'hui, malgré les confessions des repentis et les résultats de l'opération « mains propres », encore loin, très loin, d'être tous démêlés. Un réseau

au centre duquel se trouve le maître d'œuvre — sinon le commanditaire ultime — des manigances de la vie politique italienne des trente dernières années, le Vénérable Licio Gelli.

L'homme de l'ombre

Impossible, faute d'ailleurs d'en connaître tous les ressorts et les détours, de résumer la carrière de celui qui finit par être surnommé le « marionnettiste » à force de tirer en coulisses les fils de la vie publique. On sait qu'il fut dans sa jeunesse (il est né en 1919) un fervent partisan de **Mussolini**, qu'il s'engagea dans les rangs fascistes et suivit le Duce dans la République de Salò, avant de prendre en 1944 un virage opportun. Petit industriel propriétaire d'une fabrique de matelas, s'est-il, comme on le dit, enrichi dans le commerce de vêtements avec la Roumanie ? Une partie de sa fortune est-elle en Argentine, pays dont il prit la nationalité et qu'il représenta comme diplomate en Italie ? A-t-il hérité, comme on croit le savoir, des dossiers établis par le SIFAR, l'ancien service secret militaire, au moment de l'échec du putsch de 1964 ? Dans quel dessein et au service de qui a-t-il créé la fausse loge maçonnique P2, interdite en 1975 et immédiatement reconstituée ? Fut-il au cours des années de la « stratégie de la tension », de l'attentat contre le train *Italicus* en 1974 à celui de la gare de Bologne en 1980, le véritable maître des services secrets italiens ?

Quoi qu'il en soit, en mai 1981, lorsque la police perquisitionne sa luxueuse villa près d'Arezzo, Gelli est au sommet de sa gloire.



Le " Vénérable " Licio Gelli alias le " marionnettiste " .



Giulio Andreotti en 1978.

re et de sa puissance, et sa réputation sulfureuse, il est vrai encore peu connue, n'effraie pas les personnalités les plus en vue du monde politique et financier qu'il reçoit à Rome dans les fastes de l'hôtel *Excelsior*. Pas plus qu'elle ne dissuade **Giulio Andreotti** de l'accueillir à plusieurs reprises au palais Chigi, la résidence de la présidence du Conseil.

La découverte dans sa villa d'une liste de 963 membres de sa loge P2 va changer la donne. Parmi eux, quatre ministres du gouvernement **Forlani** — qui est acculé à la démission —, **Pietro Longo**, futur ministre du futur gouvernement de **Bettino Craxi** en 1984, les chefs des services secrets, des carabinieri, de la police financière, des financiers, d'autres encore...

Arrêtés ou inculpés d'atteinte à la sûreté de l'Etat, le général **Musumeci**, le colonel **Belmonte**, le général **Picchiotti**, le financier **Umberto Ortoloni**, seront jugés plus tard lors du procès de la P2 en octobre 1992.

Et Gelli ? Sous le coup de deux mandats d'arrêt pour espionnage et pour atteinte à la sûreté de l'Etat, le Vénérable s'évanouit dans la nature en Amérique du Sud, paraît-il. Pour un an. Nous sommes, rappelons-le, en mai 81 ; un an plus tard, en mai 82, c'est au tour de Roberto Calvi, le banquier de Dieu, de se trouver sous les feux de l'actualité. Avant de disparaître, lui, pour toujours...

Quel était le rôle du Banco Ambrosiano dans le système Gelli ? Celui d'un instrument financier apte à servir son ambition : la constitution d'un pouvoir occulte, une sorte de gouvernement bis de l'Italie, mais encore une efficiente machine à blanchir et à acheter.

Le Vatican dans la tourmente

L'enquête ouverte après le krach met au jour les ramifications financières de la P2, et plonge dans l'embarras, le mot est faible, les « clients » de Calvi et les obligés de Gelli.

Et d'abord le Vatican. L'un des actionnaires du Banco n'est autre, en effet, que l'IOR (Institut des œuvres religieuses), dirigé par Mgr **Paul Marcinkus**, prélat américain, gouverneur du Vatican, membre du conseil d'administration d'une filiale du Banco aux Bahamas, le Banco Ambrosiano Overseas Limited de Nassau. En mars 1986, la justice italienne demandera en vain son extradition. Sur la base de l'article 11 du traité de Latran, la Cour de cassation, à la demande des avocats du prélat, annulera les mandats d'arrêt internationaux. Peu bavard sur l'affaire, et pour cause, le Vatican accepte de payer le prix du



Bettino Craxi : le calme avant la tempête.



Monseigneur Marcinkus :
*le prélat de l'ombre, et membre du conseil
d'administration d'une filiale du Banco.*

silence en compensant, à hauteur de 230 millions de dollars, les pertes du Banco. Parenthèse : on retrouve l'IOR, à la fin des années 80, dans l'affaire Enimont (une joint-venture malheureuse entre les hydrocarbures d'Etat, ENI, et le groupe Ferruzzi-Montedison de **Raul Gardini**). **Luigi Bisignani**, relations publiques de Gardini, affirme avoir mis ce dernier en relation avec Mgr **Donato de Bonis**, prélat de l'ordre de Malte, proche de Giulio Andreotti, dirigeant de l'IOR par où auraient transité de fortes sommes de la Montedison. Une affaire dans laquelle Bettino Craxi est accusé d'avoir touché 75 milliards de lires, **Gianni de Michelis** 100 millions et **Umberto Bossi**, chef de la Ligue du Nord, 200 millions. Comme quoi le Banco avait pu jouer, entre les mains de Calvi, un rôle précurseur. Fin de la parenthèse.

Qui est accusé encore d'avoir trempé, en 1981, dans le scandale du Banco ? D'après **P. Bernet** (VSD 14-06-1984), « le banquier du pape et haut dignitaire de la loge clandestine a pompé 21 millions de dollars dans le trésor de guerre du PSI ». On apprendra en 1992 que **Claudio Martelli**, ministre de la Justice et dauphin de Bettino Craxi, était titulaire d'un compte sur lequel le Banco avait en 1980 versé des fonds importants. Et l'année suivante que **Silviano Larini**, architecte socialiste, qui se constitue alors prisonnier, était titulaire d'un compte à la succursale de Lugano de l'UBS (Union des banques suisses), le compte « protezione », sur lequel le Banco aurait, en 1980, versé 7 millions de dollars destinés à Bettino Craxi et à **Claudio Martelli** pour les remercier d'avoir obtenu de l'ENI, dont **Florio Fiorini** était le directeur financier, un prêt de 50 millions de dollars au profit de l'Ambrosiano. Le même Fiorini, que l'on retrouvera plus tard associé avec **Giancarlo Piretti** dans le holding suisse SASEA pour une tentative ratée d'achat de Pathé et de MGM, tentative qui se soldera par l'inculpation de Piretti et qui pourrait être partiellement à l'origine du trou de l'Ambrosiano.

L'opération « mains propres »

De Benedetti, président d'Olivetti, sera, lui, condamné à six ans et quatre mois de prison pour son rôle dans la faillite du Banco, une condamnation dont il fera appel en protestant, sans guère convaincre, de son innocence.

Quant à **Flaminio Piccoli**, président de la DC, il aurait signé une reconnaissance de dette de 84 milliards de lires au groupe Rizzoli (propriétaire du *Corriere della sera*), passé sous le contrôle de Licio Gelli. Tout commence dans cette affaire, révélatrice de la stratégie du Vénérable, quand **Andrea Rizzoli**, le père, acquiert, en 1974, au prix d'un énorme endettement — 84 milliards de lires — en partie couvert par une avance de la Montedison, le *Corriere*. Gelli est en embuscade. Par l'intermédiaire d'Umberto Ortoloni, il va venir au secours de Rizzoli, et se payer le moyen d'influer sur l'opinion publique. Il fait verser un chèque de 95 milliards de lires, soit la moitié des dettes du *Corriere* en échange de 48 % des actions du groupe, et fait savoir qu'il est prêt à verser le double si 48 autres % sont donnés en garantie au Banco Ambrosiano sous forme de nantissement. Marché conclu, voilà Gelli à la tête du groupe de presse où il place ses « frères » de la P2. Dépouillé de tous ses avoirs, Rizzoli père est envoyé en exil doré à Saint-Jean-Cap-Ferrat où le Trésor français s'intéresse un temps, sans beaucoup insister, à l'origine de ses revenus. **Angelo Rizzoli**, le fils, et **Bruno Tassa Din**, dirigent le groupe pour le compte de Gelli. Tandis que le *Corriere* est sous la coupe d'un autre membre de la P2, **Franno di Della**, Angelo entre dans le capital d'*Il Mattino*, journal de la démocratie chrétienne à Naples, ainsi que dans le capital d'*Il Lavoro*, journal du PSI à Gênes. Le double scandale de la P2 et de l'Ambrosiano met fin à l'incursion de Gelli dans la presse. Les ventes du *Corriere* chutent de 750 000 exemplaires à 75 000 ! Angelo Rizzoli et son conseil d'administration sont inculpés, en vertu de la loi sur la faillite des sociétés.

A rappeler ces implications financières du krach du Banco Ambrosiano, on comprend que Roberto Calvi ait préféré s'absenter de son procès, et quel intérêt, et pour qui, il pouvait y avoir à le faire taire à jamais. D'autant qu'il était le dépositaire de bien d'autres secrets.

N'était-il pas, par l'intermédiaire de Flavio Carboni (arrêté en Suisse en 81), lui-même associé de **Carlo Pipo**, chef de la « famille » de Porta Nuova et ministre des Finances de la Cosa Nostra, le lien entre Gelli et les Corléonais ? Tandis qu'un autre ami de Gelli, lui aussi et avant lui banquier de la mafia et du Vatican, lui aussi auteur d'une faillite frauduleuse et lui aussi réduit au silence, Michele Sindona, jouait le même rôle entre les

Giancarlo Piretti :
les affaires... quels soucis !!





*Aldo Moro, enlevé par les Brigades Rouges.
Qui tire les "ficelles" ?*

« familles » de **Salvatore Inzerillo** et de **Stefano Bontante** et **Giulio Andreotti** dont le proconsul en Sicile, **Silvio Lima**, député européen, aurait été assassiné en 1992 par les Corléonais.

Mais encore, ne pouvait-il pas avoir frôlé, étant donné son rôle, d'autres secrets bien plus lourds à porter ? Des secrets dont sa femme n'a pas hésité à agiter la menace en 1984 en désignant **Giulio Andreotti** comme le cerveau occulte de la P2. Or, ne dit-on pas — c'est le chef maffieux repent **Tommaso Buscetta** qui l'affirme — que l'assassinat de **Mino Picorelli**, ex-membre de la P2 et des services secrets, a été commandité par **Andreotti** en personne ? (Picorelli aurait eu connaissance des notes d'**Aldo Moro** retrouvées par le général **Della Chiesa** et s'appretait à les publier dans sa revue *OP*.) Troublante coïncidence, si l'on se réfère toujours aux confessions de **Buscetta**, le meurtre aurait été exécuté par les hommes de **Pipo Calo**, associé de **Flavio Carboni**, lui-même « bras droit » de **Robert Calvi** et de **Licio Gelli** !

En tout cas, la mort de **Calvi** devait arranger pas mal de monde, à commencer par **Gelli**. Le 13 septembre 1982, le Vénérable réapparaît. Mais pas en Italie, l'Italie ce sera pour plus tard, quand **Sindona** aura lui aussi rendu l'âme. Ce 13 septembre, c'est en Suisse que **Gelli** refait surface et se laisse cueillir à un des guichets de l'**UBS**, en venant retirer 120 millions de dollars — le reliquat du **Banco** ? — sur un compte placé sous séquestre après le krach. Arrêté, il s'évade un an après de la prison de **Champ Dollon** et disparaît à nouveau pour cinq ans... Pour réapparaître en 1987, toujours en Suisse. Ce n'est qu'en février 1988 qu'il sera livré à l'Italie — à des conditions acceptables pour lui, puisque seuls les délits bancaires sont retenus comme base de son extradition —, une fois le ménage fait parmi certains de ses anciens amis. Condamné à une peine de six ans à l'issue d'un procès, où pas une seule fois ne fut évoquée la tragédie de la gare de **Bologne** — dont le procès se déroulait en même temps que le sien —, il est libéré bientôt

pour raisons de santé et reprend son existence dorée dans la villa d'**Arezzo**. C'est là qu'en 1992 il aurait décidé d'un versement de 75 millions de francs en certificats de dépôt, une garantie pour des prêts demandés par la **Camorra napolitaine**...

Parallélisme troublant, un autre inculpé dans l'affaire du **Banco** a suivi une tactique similaire à la sienne mais avec un peu d'avance. Le très mystérieux **Francesco Paziienza**. Ex-agent du **SISMI** sous les ordres du général **Santovito** de 1979 à 1982, négociateur en 1981 avec la **Camorra** de la libération du conseiller régional de **Naples**, **Cirillo**, prisonnier des **Brigades Rouges**, initiateur du « **Billy gate** » — les liens du frère de **Carter** avec la **Libye**, **Paziienza** est également soupçonné d'avoir trempé dans l'organisation de la tuerie de **Bologne**. Arrêté aux **Etats-Unis** en mars 1985, il refuse de revenir en Italie jusqu'au moment où les juges italiens se proposent de venir l'interroger dans sa prison américaine. Il est alors entendu qu'il viendra en Italie, mais pas pour parler de **Bologne** — extradition limitée oblige — mais seulement pour y répondre de son rôle dans l'affaire du **Banco** : **Calvi** lui a versé 35 millions de francs par l'intermédiaire de la société **Trato Verde** dirigée par **Flavio Carboni**.

Dès sa descente d'avion, **Paziienza** menace tous azimuts : il fera très attention de ne pas boire de café, en outre il proclame qu'il détient la vérité sur la façon dont a été fabriquée la piste bulgare dans l'attentat contre le pape.

Comme quoi un scandale financier peut devenir, entre des mains habiles, un excellent parachute et un masque pour bien d'autres affaires... Comme quoi tout un pan de l'histoire de l'Italie contemporaine restera dans l'ombre tant que la part qu'y ont prise les services secrets, jamais aussi bien nommés, ne sera pas éclairée !

Qui a tué **Roberto Calvi** ? D'après son homonyme, le journaliste **Fabrizio Calvi**, c'est **Francesco Di Carlo**, ex-chef de la famille d'**Altofonte**, un « homme d'honneur » déposé hors **Cosa Nostra** pour indécatesse — il aurait détourné une livraison de drogue destinée aux **Corléonais** — et assigné à résidence en Angleterre où il poursuit, avec les frères **Caruana**, le même genre de trafics.

Pourquoi et qui a commandé l'assassinat du « banquier de Dieu » ? Toujours selon la même source parce qu'il se serait approprié une forte somme appartenant à **Licio Gelli** et à **Pipo Calo**. Si telle est bien la vérité, le pendu du **Blackfriars Bridge**, qui savait tant de choses, doit la trouver saumâtre : faut-il mourir pour si peu ?

Julien MUSELET



La macabre découverte ou la fin tragique de Moro.

L'affaire Mécili

« La démocratie s'arrête où commence l'intérêt de l'Etat »

C. PASQUA

Paris, avril 1987 : depuis plusieurs mois, Ali Mécili est inquiet. Avocat d'origine algérienne, il s'est engagé très jeune dans les rangs du FLN lors de la guerre d'indépendance. A l'issue de celle-ci, il s'est rebellé contre l'autoritarisme du nouveau régime dont il est devenu l'un des premiers opposants, aux côtés d'une figure emblématique de la révolution algérienne, **Hocine Aït Ahmed**. Deux ans plus tôt, au mois de décembre 1985, il a été l'artisan du rapprochement entre Aït Ahmed et l'ancien président **Ben Bella**. Oubliées les rancunes des années 60 : le régime incarné par **Mohamed Chadli Benjedid** court à sa perte et il devient urgent de trouver une alternative. L'Algérie doit être dirigée par un gouvernement de rassemblement !

Si l'avocat est très soucieux pour sa sécurité actuelle, c'est qu'il est certain que son rôle gêne considérablement le maître d'Alger. Pour y avoir appartenu, il connaît les méthodes des services secrets de ce pays. « *Ils vont me descendre* », confie-t-il souvent à ses proches, abreuvés quotidiennement de courriers et d'appels téléphoniques qui, pour être anonymes, n'en sont pas moins menaçants.

Par mesure de précaution, Ali Mécili a déménagé quelques mois plus tôt, installant son épouse et ses deux enfants à quelques mètres de son cabinet du boulevard Saint-Michel.

Une soirée fatale

En ce début de soirée du mardi 7 avril, Ali Mécili se sent fatigué et il a hâte de regagner son domicile. Vers 18 heures 30, il téléphone à **Annie** — son épouse — pour l'informer de son arrivée rapide... la chose est si rare ! Hélas, comme bien souvent, ce sage projet est contrecarré par un rendez-vous impromptu avec deux clients. La journée est loin d'être terminée et ce n'est que vers 22 heures que Mécili peut décompresser en allant boire un pot dans un café voisin, en compagnie d'une amie.

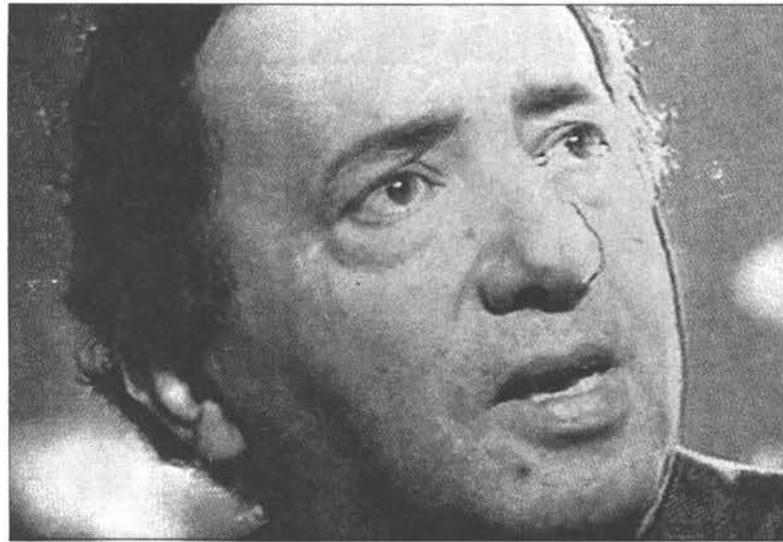
Une demi-heure après, l'avocat regagne son cabinet et c'est dans le hall du 74 boulevard Saint-Michel que l'existence extraordinaire de cet homme va s'achever. Trois balles de 7 mm 65, tirées en pleine tête, concrétisent dramatiquement la prémonition du au professionnel du barreau parisien !

Les premiers témoins sont interrogés par la police. L'amie de l'avocat, tout d'abord. A quelques secondes près, elle aurait pu être le témoin direct de l'assassinat : elle venait de quitter Ali Mécili lorsqu'elle a entendu les coups de feu. Revenant sur ses pas, elle a vu sortir de l'immeuble un « homme d'une trentaine d'années aux cheveux clairs coupés en brosse ».

En outre, elle précise aux policiers que cet homme n'est pas un inconnu... Alors qu'ils venaient de quitter le café, Mécili et elle-même l'ont remarqué marchant derrière eux. Sans être formelle, elle est presque certaine que son ami avocat et cet individu se sont parlés à l'entrée de l'immeuble.

A quelques mètres de là, sur le trottoir opposé, un autre témoin a assisté au drame. Ses propos sont plus vagues, mais il décrit également un « agresseur de taille moyenne, aux cheveux clairs et de type européen ». Détail peut-être sans importance, l'homme était muni d'un parapluie.

Forte de ces premiers témoignages, la Brigade criminelle



Ali Mécili : l'infatigable combattant.

entame dès lors une enquête peu banale : en quelques jours, elle dispose d'un mobile et de plusieurs suspects. De quoi « boucler » un solide dossier, s'il n'y avait un « léger » détail... Un détail nommé Raison d'Etat !!

André : Ali Mécili : l'infatigable combattant

Pour bien comprendre combien l'avocat assassiné pouvait être gênant, il faut nous replonger bien des années en arrière, au cœur de la guerre d'indépendance algérienne.

Fils d'un instituteur kabyle installé dans la Mitidja, non loin d'Alger, Ali Mécili a tout juste 15 ans — il est né en 1940 — quand les premiers insurgés du FLN trouvent refuge dans la maison familiale de Kolia. Dès 1958, le jeune garçon est intégré au futur KGB algérien, le GPRA créé par **Boussouf**.

Il effectue plusieurs missions de liaisons en Italie et en Tunisie et devient, au fil de quatre années de guerre, un spécialiste du renseignement. Il aurait pu, après la victoire de son camp, se contenter de gravir les échelons hiérarchiques de ce super « service secret ». Mais non ! Il ne peut accepter, une fois l'indépendance acquise, que le nouveau régime maintienne en activité son service de Sécurité militaire, à des fins de contrôle intérieur. Il ne s'est tout de même pas battu pour en arriver là ! Aussi, le jeune Mécili décide de démissionner. C'est à ce moment-là qu'il rencontre un homme qui va marquer à jamais son existence : Hocine Aït Ahmed !

Responsable de l'Organisation spéciale, à sa fondation en 1947, et leader incontesté de la Kabylie, Aït Ahmed rompt en 1963 avec le président Ben Bella, après l'échec d'une expérience d'opposition légaliste au sein de l'Assemblée. Il fonde



Boumédiène, maître de l'Algérie.

Aït Ahmed laisse éclater sa colère lors de l'inhumation de son compagnon de combat.



alors le Front des Forces socialistes et prend la tête d'un maquis composé de nombreux Kabyles déçus de leur révolution confisquée par le nouveau pouvoir. Parmi ces déçus : Ali Mécili !

On imagine aisément la rancœur que peuvent entretenir les membres de la Sûreté militaire envers un des leurs passé à « l'ennemi », mais le futur avocat s'en moque. Il suscite la création de nombreuses associations et les rebelles de Kabylie suivent pas à pas la préparation du coup d'Etat de **Boumediène**. Quels lourds secrets détiennent ainsi Aït Ahmed et Mécili ! En octobre 1964, huit mois avant le putsch, ils sont tous deux arrêtés et incarcérés. En juin 65, juste après le coup d'Etat, Mécili est libéré, tandis qu'Aït Ahmed prépare son évasion. Un an

plus tard, les deux compagnons de lutte se retrouvent en Europe. Pour Boumediène, ils en savent beaucoup trop !

A 26 ans, Ali Mécili décide de commencer sa nouvelle vie en France, alors que son mentor préfère vivre une semi-clandestinité en Suisse. Il s'inscrit à la faculté de droit d'Aix-en-Provence et rencontre Annie qu'il épousera peu après. Au début des années 70, Ali Mécili prête son serment d'avocat et s'inscrit au barreau de Paris. Durant bien des années, son rôle politique se fait fort discret jusqu'en décembre 1985 où, depuis Londres, Ahmed Ben Bella et Aït Ahmed appellent au pluralisme politique dans leur pays. L'artisan de cette réconciliation impensable : Ali Mécili ! Dès lors, l'avocat devient la figure de proue des exilés politiques algériens et fonde le mensuel *Libre Algérie*. C'est lui qui défend les treize militants du MDA de Ben Bella, menacés d'expulsion par la France. Mécili, en 1987, est devenu une figure incontournable de l'opposition algérienne, il est devenu l'homme à abattre !

■ L'enquête

Durant les premiers jours qui suivent l'assassinat de l'avocat, les enquêteurs de la Brigade criminelle sont pessimistes : les investigations s'annoncent ardues !

Pourtant, les policiers vont bénéficier très vite de renseignements fort précieux : deux indicateurs successifs donnent le nom, le signalement, l'adresse du tireur et le nom des commanditaires de l'acte meurtrier.

Une « source » de la Brigade des stupéfiants et du proxénétisme dénonce un certain **Malek Amelou** comme étant l'auteur de l'exécution de Mécili. Ce dernier aurait été recruté par deux hommes des services spéciaux algériens !

Un certain cousinage...

● Voici quelques mois, le frère du leader des Moudjahidines du peuple iranien est assassiné en Suisse, son pays de résidence. La police de la Confédération soupçonne aussitôt deux agents de Téhéran d'avoir participé au crime, mais ceux-ci passent prestement la frontière et se retrouvent à Paris où ils sont interpellés par les limiers français. La coopération européenne n'est pas un vain mot !

Dès lors, les autorités helvétiques formulent une demande d'extradition qui — leur assure-t-on — ne tardera pas à aboutir favorablement. Effectivement, la requête de la justice suisse a abouti ! En vertu d'un impérieux intérêt de l'Etat français, dit le Premier ministre, les deux agents iraniens détenus à Paris ont été expulsés vers... Téhéran !

Entre cette affaire et le dossier Mécili, il y aurait comme un air de cousinage, non ?... Du moins quant à leur conclusion !

L.F.

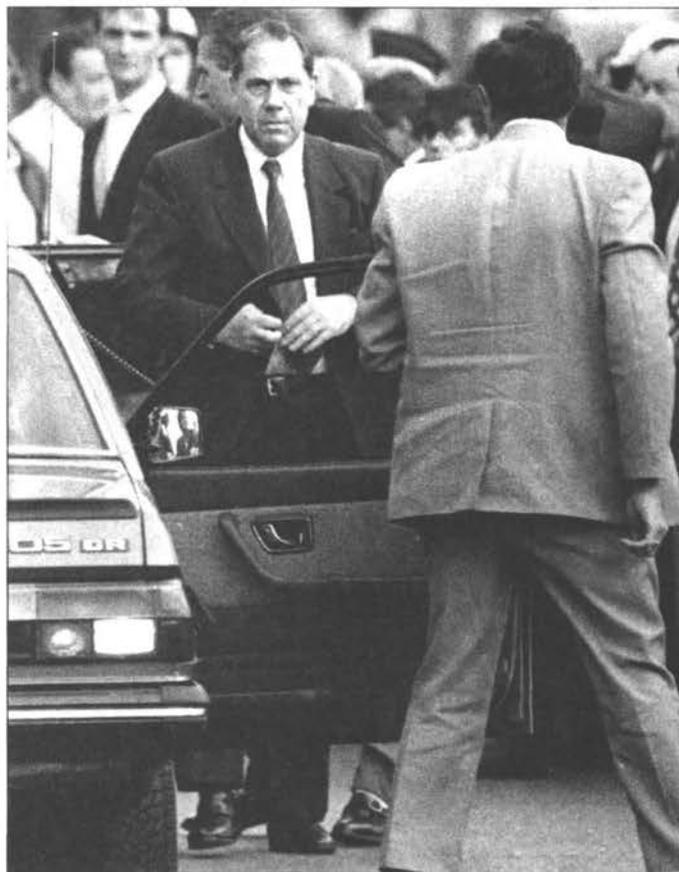


Le frère du leader de l'opposition iranienne, assassiné sur le territoire helvétique.

Le 10 juin, la Brigade criminelle interpelle le suspect pour l'interroger, à l'issue de plusieurs jours de surveillance. Détail troublant : au moment de son arrestation, Amelou est trouvé porteur d'un ordre de mission officiel émanant de la Sécurité militaire algérienne !

En fonction des éléments recueillis auprès des deux informateurs et à la suite d'écoutes téléphoniques, le dossier d'enquête des limiers de la Criminelle peut se résumer ainsi (1) :

L'opération visant à éliminer Ali Mécili a été organisée par la Sécurité militaire algérienne et coordonnée par un certain capitaine **Hassani** et un certain commandant **Kader**, venus spécialement à Paris. Le dénommé **Abderrahmane El Jahzali Guedere**, directeur de la recherche scientifique à Alger, a servi d'intermédiaire entre la SM et les deux exécutants présumés :



" Nous allons terroriser les terroristes ! "

Malek Amelou et **Hamid Nennouche**, alias « **Sammy** », truands et accessoirement supplétifs des services algériens, qui se sont vu proposer la somme de 800 000 F pour exécuter le « contrat » Mécili.

Au cours de son interrogatoire, Amelou reconnaît avoir rencontré le commandant **Kader** et le dénommé **Guedere** au bar-restaurant *Le Berbère*, boulevard Saint-Martin à Paris, tout en niant être l'auteur du meurtre.

Toutefois, des présomptions ne constituent pas des preuves. Les témoins de l'assassinat de l'avocat ne reconnaissent pas, en Malek Amelou, l'individu « aux cheveux clairs et de type européen » qu'ils avaient décrit deux mois plus tôt.

Pour les enquêteurs, ce serait donc « **Sammy** » Nennouche qui aurait exécuté le crime. Il ne leur reste plus qu'à le retrouver !

Une mesure d'urgence absolue

Les policiers n'auront pas le temps de pousser plus avant leurs investigations.

Faute de charges estimées suffisantes, le témoin n° 1, Amelou, n'est tout d'abord pas inculpé par le magistrat instructeur. Plus fort, un arrêté d'expulsion est pris à son encontre le 14 juin, soit quatre jours après son arrestation. En vertu d'une procédure d'urgence absolue, Amelou et sa compagne, **Fatima Beliali**, sont expulsés aussitôt vers Alger ! Fallait-il qu'il y ait véritablement urgence...

Si cet épisode est de loin le plus spectaculaire de cette curieuse enquête, il n'est malheureusement pas le seul.

— Après de longues semaines de silence, les autorités algériennes répondaient à une commission rogatoire internationale leur demandant d'entendre les responsables de la SM cités

dans le dossier, et surtout le nommé Amelou se trouvant désormais dans le village Akbou. Réponse laconique : les personnes désignées n'existent pas !

— Un inspecteur de la Brigade criminelle a été envoyé en Corse afin de localiser Nennouche, alias « Sammy », (une écoute téléphonique signalait sa présence dans l'île de Beauté). Après quelques jours de recherches, ordre lui a été donné d'abandonner ses investigations et de regagner immédiatement son service !

— **Khaled Dahbal**, ancien client d'Ali Mécili et ex-garde du corps de Ben Bella, a très sérieusement enquêté sur l'assassinat de son ami avocat. Il était en possession de nombreux renseignements lorsque, le 20 juin 1989 — en plein Barbès —, il est retrouvé mort, victime de tueurs inconnus. Les policiers conclurent à un « règlement de comptes »...

— Sommés de s'expliquer, suite à l'arrêté d'expulsion signé de **Robert Pandraud**, les hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur ont déclaré n'avoir pas été complètement informés de la situation d'Amelou dans le cadre du dossier Mécili. Ont-ils menti, ce qui paraît inconcevable de la part de hauts responsables de l'Etat, ou bien les policiers n'ont-ils pas transmis tous les éléments qui se trouvaient en leur possession ?

Epilogue d'un étouffement

Arguant du fait que le principal suspect du dossier se trouvait en Algérie d'où il ne pouvait être extradé, le magistrat instructeur a rendu une ordonnance de non-lieu le 20 novembre 1992. Le 31 mars 1993, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a ordonné la continuation de l'instruction sur l'assassinat de l'avocat, dossier désormais confié au juge **Perdrix**.

Les gouvernements qui se sont succédé depuis la mort d'Ali Mécili n'ont pas démontré, c'est le moins que l'on puisse dire, une pugnacité particulière pour rechercher ses assassins et leurs commanditaires. Raison d'Etat ?

Comme le dit très justement **Michel Naudy**, dans l'ouvrage

très complet qu'il a consacré à cette affaire (2) : en 1987 « tout était subordonné à l'arrêt des attentats terroristes et à la libération des otages français du Liban ». On ne saurait mieux dire... ou plutôt si ! Au moment des faits, le ministre de l'Intérieur, **Charles Pasqua**, a commenté la position gouvernementale par une phrase laconique qui explique bien des actes :

« La démocratie s'arrête où commence l'intérêt de l'Etat » !

L. FOURNIER

(1) C'est l'hebdomadaire *Le Point* qui révélera ces éléments.

(2) *Un crime d'Etat - L'affaire Mécili* Ed. Albin Michel



Robert Pandraud, n° 2 de l'Intérieur

Une curieuse coïncidence

1987 : les élections présidentielles approchent à grands pas et les yeux de la France sont tournés vers le Liban où plusieurs de nos compatriotes sont retenus en otage. Le gouvernement étant décidé à tout mettre en œuvre pour obtenir leur libération, **Charles Pasqua** et ses fidèles « hommes de l'ombre » commencent à nouer d'étroites relations avec les services algériens.

L'affaire semble bien s'engager : l'Algérie conserve une grande influence sur les dirigeants du monde arabe et son président, **Chadli Benjedid Mohamed**, se fait fort d'intercéder en notre faveur auprès de l'Iran qui a la mainmise totale sur les groupes qui détiennent nos ressortissants. Toute peine mérite salaire... Aussi, Alger fait part à la France des soucis que lui procure une opposition fort active, matérialisée principalement par le MDA de **Ahmed Ben Bella**, qui bénéficie de multiples ramifications en Europe et plus particulièrement à Paris. Si la France pouvait fournir des renseignements sur ces réseaux...

Il suffisait de demander. Le directeur central des Renseignements généraux est aussitôt chargé d'infiltrer le mouvement dont le siège parisien est situé dans le XVIII^e arrondissement. Les RG ne déçoivent pas leur ministre ! Moyennant finances, un ancien militant du groupe **Abou**

Nidal accepte la mission et se fait embaucher comme veilleur de nuit dans un hôtel faisant face au siège des opposants algériens. Grâce à la complicité d'un ancien compagnon de lutte, il parvient à s'introduire au sein du MDA et, quelques semaines après, obtient un renseignement inestimable : le fichier européen du mouvement est précisément caché dans l'hôtel où il est employé ! (Un des dirigeants de l'organisation, logé à cet endroit, a aménagé un coffre scellé dans le local affecté à la chaufferie de l'établissement.)

La suite n'est que pure routine : les policiers ouvrent le coffre avec l'aide d'un « spécialiste », photocopient le précieux fichier et le remettent en place afin de ne pas donner l'éveil.

Peu de temps après, le président Chadli sera fort satisfait de recevoir la copie intégrale du fichier de ses farouches opposants.

Le 7 avril 1987, **Ali Mécili** — l'avocat de certains membres du MDA — est abattu et un de ses assassins présumés expulsé vers Alger.

Curieuse coïncidence ou intérêt de l'Etat ?

L.F.

Cinéma, vodka et C.I.A.

■ Lorsqu'on évoque certains décès bizarres, l'alcool a parfois bon dos. Il est certain que l'acteur américain **William Holden**, rendu célèbre — et riche à millions — par des films comme *Sunset Boulevard*, *Stalag 17*, *Picnic* ou *Le pont de la rivière Kwaï*, était totalement ivre lorsqu'il est passé de vie à trépas dans son appartement de Santa-Monica, en Californie. Mais cela n'exclut nullement qu'il y ait été quelque peu « aidé ».

William Holden, miné par des échecs sentimentaux avec des dames aussi célèbres que **Grace Kelly**, **Audrey Hepburn** et **Stefanie Powers**, était, à 63 ans, grand consommateur de vodka, qu'il mélangeait parfois à des barbituriques. Son alcoolisme quasi suicidaire était notoire à Hollywood. Lorsqu'il fut retrouvé le crâne fracassé dans son appartement fermé à clé, la thèse officielle fut que, ayant consommé une dose importante de vodka, il avait « trébuché sur le tapis » et

s'était fendu la tête contre une table de nuit. Il semblait avoir succombé à l'hémorragie consécutive, qu'il aurait vainement tenté d'enrayer avec des kleenex.

Toutefois, le médecin légiste qualifia sa blessure de « très étrange », doutant visiblement qu'elle ait pu être occasionnée par une simple chute contre un meuble. De plus, la victime avait, à sa portée, un téléphone qu'elle ne tenta aucunement d'utiliser.

On devait avoir ensuite confirmation de rumeurs qui circulaient déjà dans les milieux d'initiés de Hollywood : William Holden, ami personnel de **Richard Nixon** et de **Ronald Reagan**, était bel et bien un agent bénévole mais régulier de la CIA, en particulier en Afrique, continent qu'il connaissait fort bien et où il avait des intérêts financiers importants.

De quoi faire se poser encore plus de questions sur son étrange trépas.

J.B.

ERRATUM

● Un malencontreux "mastic", dans la mise en page de *"Mercenaires et Volontaires"*, a dénaturé le sens d'un passage d'un article de François-Xavier Rocchi "Douze ans de règne aux Comores".

A propos de la tentative de coup d'État de 1985, on a pu lire :

" Les quatorze prisonniers gardés par le G.P. à Itsounzou seront libérés en décembre 1989 dans un triste état."

En réalité, l'auteur avait écrit :

"Les quatorze prisonniers gardés par la G.P. à Itsounzou seront bien traités et libérés en 1989. En revanche les prisonniers civils, gardés à la prison de Maroni, sous les yeux des coopérants officiels Français, hors des compétences de la G.P. subiront un sort peu enviable et seront libérés en décembre 1989 dans un triste état."

Explication de cette erreur tout à fait regrettable. Lors de la "saisie" du texte, quelques lignes ont sauté; mais le sens de la phrase restait cohérent, et il était difficile de demander au correcteur de connaître toutes les péripéties qui se sont déroulées aux Comores. Nous adressons bien entendu, toutes nos excuses à l'auteur, au colonel Bob Denard, et à nos lecteurs. Rappelons — in fine — que nos moyens financiers ne nous permettent de disposer que d'un seul correcteur. Pour des dossiers comparables en épaisseur aux nôtres, "Le Canard Enchaîné" en utilise huit.

Necrologie

● **Ils sont morts.** L'un s'appelait **Fernand Cousteau**. Pied-Noir, il avait combattu pour l'Algérie française. Un homme solide et loyal, sur lequel on pouvait compter. Il m'avait, au début des années 80, prêté le toit de sa villa de Meudon pour y installer l'antenne de la station de radio privée, *Canal 102.5*, que je venais de lancer, grâce au dévouement de quelques amis et aux fonds de Mgr **Ducaud-Bourget**. Par la suite, il devint un des actionnaires de *National Hebdo*.

A son épouse, à ses fils, toute l'équipe du *Crapouillot* présente ses condoléances émues.

André... lui, est un compagnon de jeunesse, décédé à la suite de la même longue et cruelle maladie que Fernand.

En 1954, il entra dans les ordres. La vie nous a séparés. J'avais régulièrement de ses nouvelles par sa sœur et son beau-frère. Je ne l'ai revu qu'une fois il y a quelques années. Beaucoup de choses, désormais, nous séparaient sans doute. Je regrette vivement de n'avoir pu en discuter avec lui.

R.G.

LE CRAPOUILLOT

Magazine non conformiste

**POUR RECEVOIR RÉGULIÈREMENT
LES PROCHAINS NUMÉROS**

ABONNEZ-VOUS

Pour tout journal, l'abonné constitue un soutien privilégié.

Lorsqu'il rédige un chèque (150 francs) pour *Le Crapouillot*, il nous assure de sa fidélité pour une année entière.

Ce n'est pas rien, en cette période de crise de la presse, et compte tenu que *Le Crapouillot* ne peut espérer bénéficier que d'appuis publicitaires modestes.

Le Crapouillot, en effet, journal anti-conformiste par essence, qui se situe dans la ligne de **Jean Galtier-Boissière** et de **Jean-François Devay**, n'est pas un organe qu'on peut "acheter" (sauf dans les kiosques).

Il traite librement des sujets choisis par son comité de rédaction. Il n'est soumis à aucune pression politique ou financière. Il entend aborder librement tous les sujets d'enquête. Pour se développer, *Le Crapouillot* a donc besoin d'élargir son audience, et de compter sur des **concoures fidèles**.

L'abonnement reste, dans ce domaine, l'apport le plus important pour nous permettre de **maintenir et développer un titre, créé en 1915**.

Alors, n'hésitez pas ! Abonnez-vous ! Faites abonner vos amis ! A l'heure où la désinformation bat son plein, de façon éhontée, donnez les moyens au *Crapouillot* de devenir l'instrument numéro 1 dans la lutte contre le « bourrage de crânes ».

Roland GAUCHER

Bulletin d'abonnement

Nom prénom.....

Adresse

.....

.....

Je désire m'abonner pour 5 numéros et joint mon règlement de 150 F
par chèque bancaire postal libellé à l'ordre du **CRAPOUILLOT**

Date

Rédiger l'enveloppe au nom de J-C MULLER BP 32 - 33980 AUDENGE - Tél. 56 26 97 00

ENCORE DISPONIBLES

COCHEZ LES NUMÉROS DEMANDÉS

LE CRAPOUILLOT

Magazine non conformiste

ANCIENNE SERIE : (50 F + PORT)

- N° 52 : Folies 39
- N° 53 : Dictionnaire des Contemporains (1)
- N° 55 : Les Affaires scandaleuses
- N° 56 : La Grande Bouffe
- N° 57 : Dictionnaire des Contemporains (2)
- N° 58 : Les Homos
- N° 60 : Les Toubibs sur le grill
- N° 61 : Dictionnaire des Contemporains (3)
- N° 62 : Mitterrand : l'état de disgrâce
- N° 63 : Les Femmes fatales
- N° 65 : Esprit es-tu là ?
- N° 66 : l'argent à gauche
- N° 67 : Les meilleurs dessins de presse
- N° 68 : La bataille de Paris
- N° 69 : l'Ecole en guerre
- N° 70 : Le Pamphlet
- N° 72 : Les Supers Femmes
- N° 74 : Le choc Montand
- N° 77 : Les Fascistes
- N° 78 : Sexe et Magie
- N° 80 : Les Juifs
- N° 82 : Les Travestis
- N° 83 : La torture
- N° 84 : Les photos insolites
- N° 85 : Vrais miracles et faux prodiges
- N° 87 : Le petit Barre illustré
- N° 88 : Les Auvergnats
- N° 89 : L'or
- N° 90 : Ah ! les beaux héritages
- N° 91 : Les coups d'Etat
- N° 92 : Les musulmans et nous

- N° 93 : Les bobards de la guerre d'Algérie
- N° 94 : Les Bretons
- N° 95 : La vie amoureuse des rois de France
- N° 96 : Les anti
- N° 97 : Les mystère de Marseille
- N° 99 : Héros
- N° 100 : Les corrompus de la V^e
- N° 101 : Il était une fois la révolution
- N° 102 : Les collabos
- N° 103 : Les nouveaux monstres
- N° 104 : Qui est franc-maçon ?
- N° 105 : Les Fétichistes
- N° 106 : Les secrets des sectes
- HS3 : Le sexe
- HS4 : Les grandes gueules cassées
- HS6 : La petite histoire des maisons closes
- HS8 : Les francs-maçons



NOUVELLE SERIE : (36 F + port)

- N° 107 : Le diable est de retour
- N° 108 : Les secrets des R.G.
- N° 109 : La Guerre d'Algérie inconnue
- N° 110 : La gauche dans la collaboration
- N° 111 : La conspiration des sectes
- N° 112 : Drôle de Droite
- N° 113 : l'Histoire mutilée
- N° 114 : Saint-Tropez Secret
- N° 115 : Photo chocs clichés chics
- N° 116 : Homos et Pédophiles
- N° 117 : Mercenaires et volontaires
- HS9 : La France insolite (35 F + port)

soitnuméros

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal Ville

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire
 chèque postal mandat-lettre à l'ordre du Crapouillot
+ 15 Francs de frais de port, 30 F à partir de 10 numéros
(nous n'acceptons pas les chèques tirés sur l'étranger)

A retourner au :
CRAPOUILLOT,
21, rue Tronchet 75008 PARIS
Tél. : 47 42 21 72

NON CONFORME...

● Faut-il mourir pour Sarajevo, ville cosmopolite ?

Mais bien sûr ! Mais comment donc ? Mais tout de suite !

Quand même, MM. **Bernard-Henri Lévy**, **Kouchner** dit Sac (de riz) au dos, **Léotard**, l'ex-objecteur de conscience, et vous cher abbé **Pierrot** : passez (trépassiez ?) donc les premiers.

● **Jirinovski**. Il a surgi comme un diable de sa boîte. Avant les élections russes, quasi inconnu au bataillon des médias. Pourtant, il y avait sur place un tas de reporters des chaînes de télévision, de radios et de la grande presse. Et ils n'ont pas vu venir le raz-de-marée nationaliste ?

Avons-nous affaire à des veaux qui méritent d'être « lourds » par leurs directeurs ? Je n'en suis pas convaincu. Car les services de renseignement occidentaux, la CIA, l'Intelligence Service, le Mossad, la D.G.S.E n'ont pas davantage attiré l'attention de leurs gouvernements sur le phénomène Jirinovski.

Ou s'ils l'ont fait, pourquoi ces gouvernements n'ont-ils pas réagi ?

Donc, le plus vraisemblable, c'est que dans le cas Jirinovski, il y a eu une volonté évidente d'étouffement. Il est impossible en effet qu'autant de sources d'information occidentales, avec les moyens énormes dont elles disposent, ne discernent pas qu'il y a en Russie un quidam qui risque de faire un « tabac ».

Si on n'en parle pas, c'est que les intéressés (les médias, les services de renseignement et les gouvernements) font ce calcul : le silence sur Jirinovski et son mouvement va rétrécir leurs chances de succès.

C'est ça, la désinformation.

Cette désinformation échoue. Alors, la diabolisation démarre.

De façon foudroyante.

Jirinovski ? Cet inconnu (hier, il y a deux heures, il y a cinq minutes), mais c'est l'abomination, c'est l'horreur, c'est le monstre, ma chère dame **Sinclair** ! C'est un excité. C'est un fou. Un agent du KGB. Son père était juif, etc.

Même technique utilisée en France pour **Le Pen**, mais inversée : d'abord la diabolisation, ensuite le silence.

Au demeurant, pour l'instant, je l'avoue, je ne sais pas grand-chose sur Jirinovski. Nous enquêtons. Nous ne

manquerons pas en temps voulu, de vous faire part de nos recherches.

Simplement, nous notons déjà que les médias font un sort à ses déclarations tonitruantes. En particulier sur une possible guerre nucléaire.

Sur quoi, **Jean Bourdier** me téléphone des Cornouailles britanniques (sa seconde patrie) pour me rappeler qu'au cours d'une conférence de presse, **Khrouchtchev** avait déclaré que les Soviétiques avaient tué beaucoup d'Allemands à Stalingrad et que cela pourrait bien recommencer.

Ce qui me remet en mémoire l'attitude du même Khrouchtchev à l'ONU, tapant avec sa godasse sur un pupitre pour imposer silence à ses contradicteurs.

Mais c'était le gentil Khrouchtchev, en rien comparable avec l'affreux néo-nazi Jirinovski. N'est-ce pas M. le psychiatre de l'**EDJ** (*L'Événement du Jeudi*) qui évoque dans les colonnes de ce journal le cas (pathologique) de Jirinovski ?

● **S'il se confirmait que le père de Jirinovski était juif**, et si les médias persistaient à le présenter comme un néo-nazi, nous aurions donc après la Hitler Jugend (Jeunesse hitlérienne), un Hitler Juden ! De quoi hurler de rire !



● **Cela s'est produit à Rennes**. Les pêcheurs exaspérés et désespérés ont été promptement renforcés par des casseurs à l'affût. **Balladur**, ce père tranquille (à ne pas confondre avec **Nouyrigat**) et suave, suffira-t-il à endiguer ces tumultes ? Je n'en suis pas convaincu.

● **Une leçon à retenir** : en dépit de ses divisions, la gauche trouve toujours le moyen de se ressouder pour agir. La preuve : la FEN et sa rivale communiste, en dépit de leurs âpres désaccords, se sont retrouvées, le 16 janvier, au coude à coude dans la rue.

Chez les nationaux, la chicane est reine.

Un bon exemple à cet égard : le pèlerinage de Chartres des « cathos-tradi ». Un succès d'affluence indéniable. Mais les uns (les fidèles de Mgr **Lefèbvre**) vont de Chartres à Paris, et les autres (ceux de l'abbé **Pozetto** et de Dom **Gérard Calvet**) de Paris à Chartres. Ce qui, au total, doit représenter quelque vingt mille personnes, chaque cortège affirmant, bien sûr, qu'il est le plus nombreux.

De toute façon, vingt mille, ce n'est pas rien. Un cortège unique, comme c'était le cas il y a quelques années, permettrait à peu près sûrement de mobiliser trente mille personnes. Ce que les médias pourraient difficilement occulter. Libre alors aux pèlerins parvenus à l'étape, de choisir la messe de leur choix.

Bernard Antony, au nom de Chrétienté-Solidarité a émis ce vœu. Il est à craindre qu'il reste lettre morte. Les « cathos-tradi » affirment leur fidélité à l'Eglise. Mais certains montrent de fâcheux penchants pour les petites chapelles. Et les nationalistes, trop souvent, s'adonnent avec délice aux mêmes chicaneries grotesques.

Qu'ils aillent à l'école ! Celle du **marxisme-léninisme**. Si j'ai toujours combattu sans ménagement les communistes, leurs entreprises et leur projet de société, je n'ai jamais oublié que j'ai été formé par les anciens communistes, **Souvarine, Barbé, Dutilleul, Celor, Bougère**, à la meilleure école de combat politico-militaire qui existe au monde, à l'action légale et à l'action illégale : l'école marxiste-léniniste.

● **Il était trop tard** pour évoquer dans le précédent numéro du *Crapouillot* l'interpellation par la police de **Pierre Sidos** et de deux de ses « complices », membres de l'Œuvre française, pour tentative d'assassinat contre **Patrick Gaubert**, un des attachés de **Pasqua** à l'Intérieur, spécialisé dans l'animation des cellules anti-racistes.

Que reste-t-il de ces accusations ? L'accusé numéro un, Pierre Sidos, a été relâché au bout de quelques heures. Rien ne peut être retenu contre lui. Chez ses « complices », on a bien retrouvé quelques armes : mais c'étaient des armes de collection dûment déclarées.

Si je voulais « dessouder » M. Gaubert (je n'en ai pas la moindre intention, donc qu'il ne soit pas pris de tremblements), mes armes ne seraient pas chez moi. Ni dans mon bureau. Mais conservées chez un ami sûr, n'ayant aucune activité politique apparente, et sachant se taire (qualité, il faut le dire, plutôt rare dans les milieux nationaux, où le bavasseur est roi).

Quoi encore ? Des photos de la villa de Gaubert à Deauville ont été, paraît-il, retrouvées chez les inculpés. Et alors ? A *Minute*, il y a pas mal d'années, nous avions largement photographié la villa de **Raymond Barre** dans le Midi. Dans le seul but de faire une enquête — qui parut effectivement — sur le coût de cette résidence coquette et les moyens financiers du propriétaire.

C'est interdit aujourd'hui ?

Quel est le journal qui, à propos de l'affaire Sidos fait ces réflexions de bon sens ? Exception faite de *Présent, Monde et Vie, Rivarol*, aucun.

● **Aucun journal, non plus, aucune chaîne de télévision ou de radio, n'a évoqué le jour où Georges Marchais, ex-secrétaire général du parti communiste, faillit craquer.**

Dame ! Il aurait fallu rappeler une séance houleuse au Palais de Justice. Alors que l'ancien volontaire de

Messerchmitt avait poursuivi *Minute* pour une série d'enquêtes sur son passé (dont je revendique la plus large part), la plupart des dirigeants communistes avaient lâché le cher Jojo. Il sortit de l'audience blême, au bord des larmes. Une photo le montre à l'arrière de sa voiture, décomposé. Ce que ne montre pas la photo, c'est qu'une vingtaine de jeunes militants du PFN, que j'avais rassemblés, étaient en train de le huer.

Marchais fut débouté de sa plainte et le jugement confirmé.

Minute avait remporté une grande victoire.

Vous pensez bien que ce n'est pas *Le Monde* du pauvre **Lesourne** et du petit crapaud **Biffaud** qui va rappeler ça !

● **Toujours sur Marchais.** On a, par contre, parfois évoqué les zones d'ombres de son passé, qui vont de fin 42, date de son départ pour Augsbourg, en Allemagne, à 1947, année où il refait surface en France, à la CGT, et commence une carrière foudroyante.

Le secret de ces années obscures ne doit pas être difficile à trouver. Il réside, d'une part, dans les « bio » successives qu'il a rédigées pour le compte de son parti. Il est douteux, il est vrai, que les « apparatchiks » d'aujourd'hui nous en fassent don.

Mais le plus important est à Moscou, dans les archives du Kremlin.

Les chercheurs français (type **Vidal-Naquet**, ou chercheurs du CNRS) n'ont pas l'air très pressés de vouloir les explorer. Pourquoi ?

● **L'homme qui, dès le début, a porté le jugement le**



plus lucide sur le PCF, se nomme **Léon Blum**. Cela date de son intervention au Congrès de Tours qui, en 1920, verra la naissance du futur Parti communiste. Cela tient en une page.

Et Blum conclut, par cette phrase prophétique : « Les actes les plus graves de la vie du parti, ses décisions seront prises par qui ? Par des hommes que vous ne connaîtrez pas. » (1)

J'en suis désolé pour mes amis de droite. Mais je ne crois pas qu'on trouve, à l'époque, l'équivalent chez **Maurras**.

● Pour le dernier congrès du PC, j'ai naturellement feuilleté **L'Huma**, comme toujours, depuis plus de 40 ans. Toujours sombrement emmerdante, avec ses pages illisibles consacrées aux interventions et aux réflexions (!! des « camarades ».

L'Huma a pourtant compté à sa tête et dans son équipe de vrais « pros » du journalisme et des hommes de talent. Tels **Marcel Cachin, Vaillant-Couturier, Aragon, Pierre Hervé, André Wurmser...** et tout récemment **Patrick Besson**.

Mais le talent ne peut pas grand-chose contre le poids de l'appareil. Avant de penser à faire un article vivant, amusant, révélateur, il faut se demander ce qu'en penseront Maurice et Jacques, puis, dans la période suivante Jojo. Ne pas risquer d'offenser Jeannette (Vermeersch), ménager un tel et un tel, et souligner les mérites du camarade Dubalai, qui s'exprime comme les autres, dans la langue de bois.

- Alors, pourquoi continuez-vous à lire ce journal ?

C'est que j'appartiens à la trentaine, ou quarantaine, de maniaques qui tentent, à travers cette consultation purement technique, de déceler les tournants du Parti.

Mais cela n'empêche nullement que cette lecture ne soit pesante. Pesanteur inévitable quand on est dans le giron du Parti.

● « **Lesourne jette l'éponge** ». C'est le titre de *Libé* (12 février) annonçant la démission du directeur du *Monde*. Propulsé par le cosmopolite **Alain Minc**, Lesourne n'était pas un journaliste, mais un gestionnaire. Et tous les gestionnaires, sous prétexte qu'ils ont gagné quelques sous en vendant des bigoudis, des salsifis, des machines à laver et des machines à calculer, entendent bien démontrer à ces pauvres minus de journalistes, comment il faut s'y prendre pour diriger la boutique.

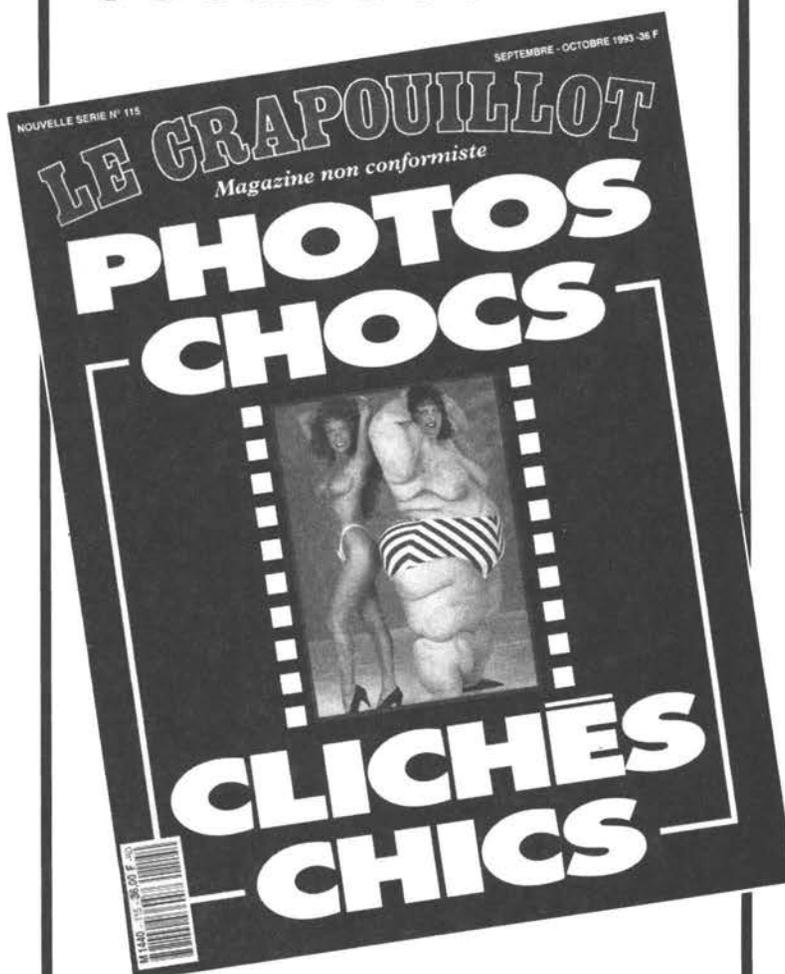
Il faut dire à la décharge de ce pauvre Lesourne qu'un journaliste n'aurait sans doute pas mieux réussi, parce qu'on peut difficilement gagner la partie quand la crise, avec les chutes des budgets de publicité, l'effondrement des petites annonces, etc. affecte presque toute la presse conformiste.

Pour autant, je ne vais pas pleurer sur les malheurs de Lesourne. Je rappelle simplement que j'ai fait condamner ce monsieur pour diffamation, ainsi que son minable **Poirot-Delpech**. Or, obtenir gain de cause contre *Le Monde*, cette puissance, ce n'est pas facile. Ce fut dû en grande partie, à la remarquable plaidoirie de **Me Wallerand de Saint-Just**.

Roland GAUCHER

(1) Cf *Histoire secrète du Parti communiste français*, pp. 63 et 64. Albin Michel.

**Des images inédites :
surprenantes,
insolentes,
cocasses.**



Certains en seront peut-être choqués. Disons-leur que c'est une vieille tradition du *Crapouillot*, tel ce numéro 84 : Les photos insolites.

Méhaignerie, ministre de la Justice, n'a pas encore fait saisir Photos chocs, clichés chics. Le pauvre était sans doute surmené.

Max Gallo

Les Rois sans visage⁽¹⁾

Bien sûr, c'est le droit absolu de l'écrivain, quand il conçoit un roman à clés, qu'il met en scène des personnages de l'ombre, et qu'il entend entraîner le lecteur dans les coulisses de l'Histoire, de faire appel à son imagination et de prêter à ses héros des traits inventés.

C'est ce que vient de faire **Max Gallo** avec *Les Rois sans visage* dont le héros principal est un certain Vechinni, personnage qui a beaucoup de points communs avec **Georges Albertini**, ancien secrétaire général du Rassemblement national populaire de **Marcel Déat**, sous l'Occupation.

Mais comme la critique littéraire a sauté avec un bel ensemble sur ce livre présenté comme un ouvrage de révélations, il convient, croyons-nous, de faire ici le partage entre la **fiction** — qui, encore une fois, est le droit absolu de l'auteur, et la **réalité**.

Fiction. Vecchini est le fils d'un petit patron italien. Brillant élève, il est entré à Normale Sup (rue d'Ulm), est devenu, dès l'avant-guerre, un des hommes de confiance du banquier **Wysberg**, et a adhéré à la Cagoule. Après la guerre, devenu secrétaire général du R.N.P. de Marcel Déat, il écrit des articles dans *Je suis partout*. Arrêté à la Libération, il n'est condamné qu'à cinq ans de travaux forcés, alors que tant d'autres sont fusillés. Il n'accomplit que quelques mois de sa peine. Remis en liberté, il renoue avec Wysberg et va devenir une des éminences grises sous les IV^e et V^e Républiques.

La réalité. Albertini est le fils d'un modeste employé corse, tout à fait insignifiant. Sa mère, au contraire, illettrée, avait une très forte personnalité, dont le fils hérita. Albertini aurait sans doute pu entrer rue d'Ulm (il laissait croire volontiers qu'il en sortait). Mais c'était, dans l'avant-guerre, un fils de pauvres et, faute d'argent, ses études se limitèrent au primaire. Il fut bien reçu dans une école normale : mais c'était celle des instituteurs de Saint-Cloud. Il n'adhéra jamais à la Cagoule. Il appartenait à la tendance pacifiste « Redressement » du parti socialiste SFIO, en même temps qu'un autre instituteur **Ludovic Zoretti**

et que **Soulès** (alias **Abellio**) qui, lui, sortait de Polytechnique.

Albertini ne fit la connaissance du banquier **Worms** (alias **Wysberg** chez Max Gallo) qu'en prison, dans une cellule de Fresnes. Il n'écrivit jamais dans *Je suis partout*, et sa collaboration se limita à une modeste publication, *Le National Populaire*, organe du RNP. Il fut bien condamné à cinq ans de travaux forcés, peine légère pour l'époque, c'est vrai. Toutefois, il ne resta pas trois mois en prison, mais trois ans (Fresnes, Poissy, Epinal) : détail.

Après sa libération en 1948, il est exact qu'il travailla aux côtés du banquier Worms, qu'il eut de nombreuses relations avec des hommes politiques, comme **Pierre Commin**, bras droit de **Guy Mollet** au PS, avec **Roger Duchet** (Les Indépendants), **Martinaud-Deplat**, ministre de l'Intérieur sous la IV^e, le radical **Edgar Faure**, le préfet de police **Baylot**, **Pierre Juillet**, **Marie-France Garaud**, **Chirac**, **Pompidou**, etc.

Un enquêteur, de la grande presse, de la radio ou de la TV, pourrait même aller interviewer **Balladur**, qui à l'époque était au cabinet de Pompidou en même temps qu'Albertini. Allez ! Allez ! Soyez pas si timides, les mecs !

Il fut aussi, et ce n'est pas le moins important, le créateur et l'animateur de la célèbre revue *Est et Ouest* qui fut, avec la collaboration de **Boris Souvarine**, le fer de lance de la lutte anticommuniste.

Max Gallo, je ne sais pourquoi, ne souffle mot de cette partie de ses activités.

Dans les critiques élogieuses qui ont paru sur son livre, j'ai lu qu'on comparait parfois l'auteur à Balzac. C'est pousser le bouchon Gallo un peu loin. Dans Balzac, il y a des personnages, des destins et de l'action. Dans *Les Rois sans visage*, il y a surtout des états d'âme. Ce n'est pas absolument ennuyeux. Mais cela n'accroche pas. Balzac ? Un Henry Lavedan de gauche, tout au plus.

Roland GAUCHER

(1) Fayard



Shirley Harrison

Jack l'Eventreur : le journal, le dossier, la controverse

Les ouvrages, sérieux ou moins sérieux, consacrés à ce jour à Jack l'Eventreur — ou à « Jill l'Eventreuse », car quelques esprits audacieux ont voulu mettre un visage de femme sur l'ombre sinistre qui terrorisa, entre août et novembre 1888, le quartier de Whitechapel, dans l'East End de Londres —, rempliraient une bibliothèque entière. Dans une bibliographie qui ne se targue aucunement d'être exhaustive, Alexander Kelly avait relevé, en 1987, les titres de 208 ouvrages totalement consacrés à

l'Eventreur ou comportant d'importants passages se rapportant à lui. Il ne s'agissait là, bien entendu, que des textes se voulant documentaires, à l'exclusion des ouvrages de fiction nombreux et divers faisant apparaître ce bon vieux Jack.

Ce total s'est trouvé porté, à la fin de l'année dernière, à 209 avec le livre prétendument « révolutionnaire » que nous présente la journaliste britannique Shirley Harrison, se fondant sur un journal intime retrouvé « par hasard » dans les circonstances les plus bizarres, et semblant se rapprocher beaucoup plus, nous avons le regret de le dire, des « car-

nets secrets » d'Hitler publiés en leur temps — et avant un cocasse démenti — par le *Sunday Times* et *Paris-Match* que des *Mémoires* de Saint-Simon.

Selon ce carnet et ses « inventeurs » — au sens strictement juridique du terme, bien entendu, car la bonne foi n'est jamais à exclure péremptoirement — Jack l'Eventreur ne serait autre qu'un richissime courtier en coton de Liverpool appelé James Maybrick, et dont le nom était déjà fort célèbre dans l'histoire criminelle britannique comme celui... d'une victime.

James Maybrick, parangon de la respectabilité victorienne — il donnait sept livres par semaine à sa femme pour tenir la maison mais entretenait en même temps une maîtresse sur un pied somptueux — et hypocondriaque notoire, fut en effet empoisonné en mai 1889 par son épouse Florence, une Américaine de vingt-six ans. Condamnée à mort en août 1889, Florence Maybrick — dont certains n'étaient pas loin de penser qu'elle avait eu quelques raisons de traiter à l'arsenic le raseur, de vingt-quatre ans son aîné, qu'elle avait eu la faiblesse d'épouser — vit sa peine commuée en réclusion perpétuelle. Libérée au bout de quinze ans, elle mourut aux Etats-Unis en 1941.

Jack l'Eventreur empoisonné par sa femme, quelle belle idée quand on y songe ! C'est un peu comme si le Dr Petiot, au lieu de finir à la guillotine, avait été exterminé par Pierrot-le-Fou...

Et puis, après tout, l'Eventreur a déjà été, au fil des livres et des thèses, un illustre chirurgien, un boucher israélien, un matelot norvégien, un prince du sang, un gorille, un avocat raté, un policier, un magicien, un romancier célèbre, un franc-maçon, un groupe de francs-maçons, un professeur, un agent provocateur tsariste, un anarchiste, un homme d'Eglise, un espion, un souteneur, un peintre, une

sage-femme, un comédien, un escroc, un joueur de cricket... Alors, pourquoi pas un courtier en coton ?

L'ennui est qu'en dehors de ressemblances entre l'écriture du carnet miraculeusement trouvé et celle des lettres signées « Jack l'Eventreur » envoyées à la presse en 1988, rien ne coïncide vraiment dans la thèse courageusement soutenue par Shirley Harrison. Ce qu'on sait de feu James Maybrick — et, à travers l'enquête policière puis le procès de 1889, on sut énormément de choses — ne correspond psychologiquement ni au contenu du carnet ni au comportement de l'Eventreur. Quant à la possibilité, pour lui, d'avoir commis les meurtres sanglants de Whitechapel, elle est toujours lointaine et étayée par des explications bien alambiquées.

Il ne faut pas oublier qu'en 1976 déjà, un autre journaliste bien intentionné, Stephen Knight, avait cru pouvoir avancer une solution révolutionnaire autant que définitive au problème encore posé par l'identité du tueur de Whitechapel. Il s'était fondé, pour ce faire, sur les sensationnelles confidences d'un vieil homosexuel qui déclara, quelques années plus tard, avoir monté un canular pour le simple plaisir de la chose.

Depuis fort longtemps, Scotland Yard et les criminologistes sérieux avancent trois possibilités — dont l'une est devenue une forte probabilité — quant à l'identité de Jack l'Eventreur. Il est à craindre que l'on soit encore obligé de s'en contenter. Et ce n'est pas le « dossier » de Shirley Harrison qui risque de faire revenir beaucoup de spécialistes sur cette impression.

Jean BOURDIER

(Jean-Claude Lattès, 139 F)

Petit Robert et Grand Albert

Il existe sûrement autant de définitions pratiques et personnelles de l'objet appelé dictionnaire que d'usagers. Tel est le lot de ces outils uniques destinés à des emplois divers et au plus grand nombre. De la rapide vérification d'une orthographe à la longue maraude sans autre objet que la promenade de curiosité, alibi volé à la culture pour un travail qui pendant ce temps reste en souffrance, les occasions d'incursions et de rapines dans le dictionnaire sont innombrables. Ses justifications morales sont aussi diverses que les œuvres littéraires à proprement parler. Ainsi, un dictionnaire de français doit-il être racinien, et décrire la langue telle qu'elle est, ou cornélien et raconter la langue telle qu'elle devrait être ?

Le grand maître en la matière, Littré en personne répond : "L'usage contemporain est le premier et principal objet d'un dictionnaire". Pourtant, de loin dépassé par l'usage contemporain, LE Littré demeure premier et principal. Paradoxe. Paradoxe lourd à porter, car en plusieurs volumes.

L'idéal est évidemment de posséder un dictionnaire pour chaque usage, pour chaque état d'esprit et même pour chaque état d'âme. Mais tout le monde ne dispose pas pour ce faire des trois rayonnages requis. C'est pourquoi, depuis 1967, le dictionnaire Le Robert, dit Petit, a su se faire une place raisonnable et irrempla-

çable comme généraliste, avec quelques trucs en plus : une large part laissée aux synonymes, contraires et analogies, qui permettent d'étendre la superficie de la pensée, et une plus large encore accordée à l'étymologie qui permet d'en accroître la profondeur ou la hauteur de vue.

Le Petit Robert vient de passer à la "refonte" : 4000 entrées nouvelles constituent la partie la plus spectaculaire de cette nouvelle édition. Plus importante, quoique moins voyante, une modernisation en épaisseur des textes.

La langue est vive et inventive : c'est pour cela qu'on l'aime. Un dictionnaire, qui fait de la langue son propos, constitue une somme considérable à mettre au point, et n'est au fond qu'un objet inerte de quelques kilos. Cette différence de nature est source d'un terrible malentendu. Un dictionnaire vieilli a tendance à vous rouiller la cervelle. D'un dictionnaire sorti des presses, suinte une acidité à faire grincer des dents.

C'est bien le cas du nouveau Petit Robert. Dans sa volonté d'actualisation, il a été très gourmand : mots nouveaux, mais aussi acceptions, citations, abrégements, expressions familières, sigles... il a tout avalé. Il peut se vanter de constituer un miroir fidèle de l'univers langagier des années 90, une sorte de photographie instantannée. Instantannée, donc datée. Datée, donc vouée à dater dans un avenir proche ? On peut se le demander.

A LA (BONNE) AUBERGE DU PETIT TONNEAU

● Cela fait toujours plaisir de se sentir conforté dans sa première impression.

Ce *Petit Tonneau*, je l'ai découvert avec mon merveilleux pote « Roro-la-Patate » — malheureusement décédé — dès son ouverture, pendant l'été 1987. Je me souviens qu'après avoir fort bien dîné, Roro me dit sur le trottoir, en parlant du patron, **Elie Court**, qu'il voyait pour la première fois : « *Celui-là c'est un pur... C'est rare dans le métier...* ». Et il s'y connaissait l'ami Roro dont le métier consistait à fournir en pommes de terre les restaurants parisiens. « Travaillier de force dans son boulot mais fin conteur parisien et artiste dans ses loisirs », comme le décrivait **François Brigneau**. Nous étions d'accord : si le parisianisme ne lui tourneboule pas la cervelle il deviendra un tout bon.

Plus de six ans après, M. Court, bien que figurant dans la plupart des guides, n'a toujours pas pris la grosse tête. Seul son tour de taille s'est apparemment développé, à moins... que ce ne soit le tablier qui l'emmailote qui ait rétréci au lavage...

Cette auberge est une aubaine pour qui veut prouver qu'en la capitale on peut remplir les estomacs les plus spacieux. Vous savez, ces amis provinciaux à qui il ne faut pas qu'on en promette et qui vous disent : « *Quand nous montons à Paris (pour une descente à Montmartre ?), on ne trouve dans vos restaurants que des échantillons dans l'assiette...* » Je connais un de ces ogres — je n'ai pas dit bouffeur — qui, ayant choisi au *Petit Tonneau* une entrecôte de Salers avec sa garniture (125 F), en parle encore. A la fois pour la qualité — il est vrai que la viande de Salers est la plus prisée — et pour la quantité.

Pour des appétits plus conformes à la moyenne, M. Court propose, entre autres, deux de ses spécialités : la petite friture et l'os à moelle.

Epatants ces éperlans fermes et croustillants : « J'ai un petit truc pour les saisir... » précise le maître avec un petit sourire sibyllin.

La recette des os à moelle au sel de Guérande avec, thym et rondelles de pommes de terre cuites au four en robe des champs, était presque inédite il y a 6 ans. Depuis, elle a été pillée et plagiée par la concurrence, ce qui a eu pour conséquence, au niveau de la ménagère, de trouver difficilement et de moins en moins gratuitement des os à moelle pour son pot-au-feu. Dorénavant les os se vendent.

Autre spécialité de la maison : la variété de fromages de chèvre sélectionnés en Mâconnais et présentés, à différents stades d'affinage, dans d'adorables petits garde-manger.

Dans le domaine vins, le patron se singularise en présentant sur sa carte 2 vins d'Auvergne dont un Chanturgues de chez Bourcheix (95 F), certainement un des derniers. Ma préférence va au chinon du Château de Ligré (90 F) qui, à ma dernière visite, était au mieux de sa forme.

Mais M. Court a la sagesse de proposer, en vin ordinaire, un pot de Gamay de Loire de 46 cl à 35 F qui permet à l'addition de ne pas dépasser, à la carte, le seuil psychologique des 200 F. Pour beaucoup moins que cela, la charmante serveuse vous servira, avec le même sourire, au déjeuner (seulement), un menu de grande qualité à 90 F, présenté sur nappe en tissu et serviette en toile, ce qui n'est pas si courant à Paris.

J. Nouyrigat

Auberge du *Petit Tonneau*, 51 rue Hallé, Paris 14^e. Tél : 43.27.55.85. Fermé samedi midi et dimanche. Métro : Mouton-Duvernét.

L'expression de l'air du temps est-elle durable, ne s'évanouira-t-elle au premier souffle nouveau? N'est-ce pas au romancier de fixer l'écume des jours et de leurs mots plutôt qu'au lexicologue? Un mot d'argot n'a-t-il pas plus sa place dans un dictionnaire d'argot? Les citations de presses (très abondantes), constituent-elles des pistes à suivre ou chemin battus? Les néologismes à la mode ne sont-ils pas assez massivement explicites pour se passer de savantes définitions? La culture de l'immédiateté est-elle compatible avec la définition de la culture classiquement conçue comme une référence?

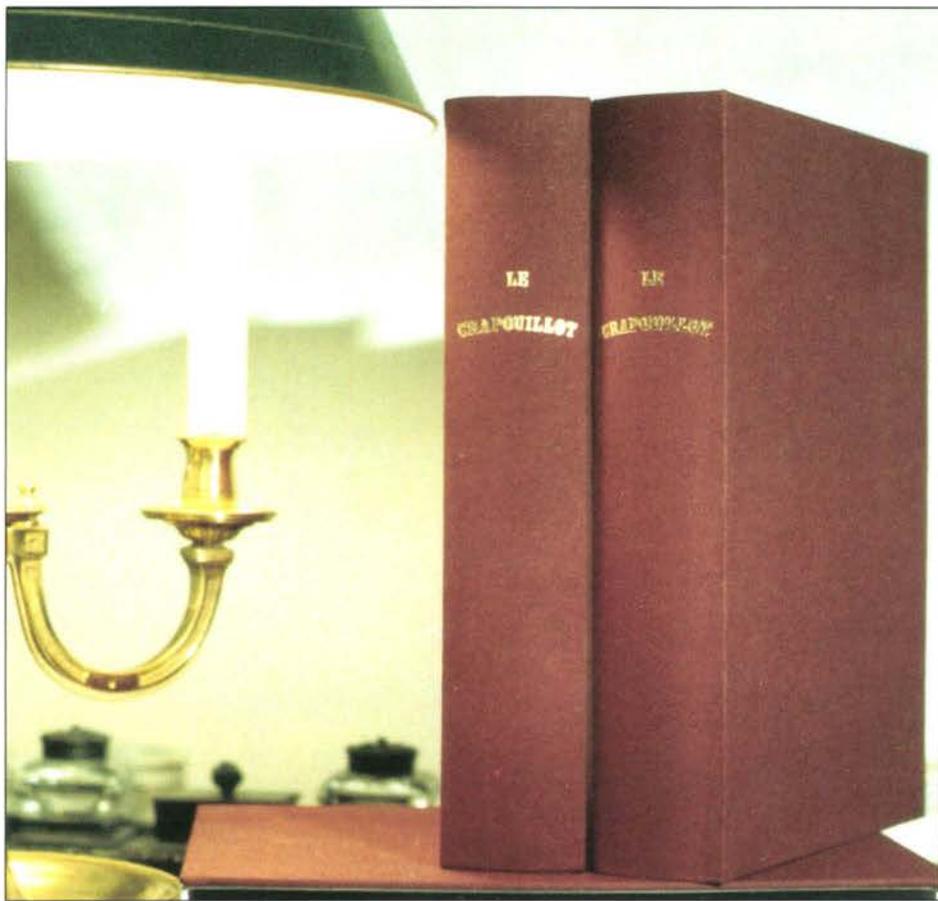
Toutes ces questions ne seraient que d'abstraites sujets de débats, si l'existence-même du dictionnaire n'intervenait dans la tournure des faits. Un dictionnaire est un reflet et un miroir neutre, pense-t-on à première vue. Cette neutralité est un leurre. En histoire, en sociologie, en psychologie, en ethnologie, en toute science du vivant, on sait bien désormais que l'observateur interfère dans l'évolution des sujets observés. Il n'y a pas de témoin, il n'y a que des acteurs dont le rôle est de témoigner. La langue n'échappe pas à la règle.

La langue parlée est exhubérante et fuse dans tous les sens. Depuis des siècles, le développement de l'écrit la fixe, la ralentit, l'assagit, la greffe et la taille. La fixation de fixation que constitue un dictionnaire entraîne le risque de la geler, de la figer par une légitimation abusive. Et c'est par là qu'un dictionnaire est entraîné à un rôle moralisateur du langage. "J'en cite l'usage puisque je l'ai observé", dit le lexicologue. "Son usage est légitime, puisqu'il est dans le dictionnaire", répond l'usager.

Et c'est ainsi qu'un dictionnaire stérilise la levure d'une langue, anihile toute possibilité de décantation, plombe le caractère volatile d'expressions qui sans lui seraient restées éphémères. Et derrière la moralisation simple du mot, de son usage ou de sa source trop tôt fixés, se profile la moralisation du concept habillé par le mot. Et Le Petit Robert ne cache pas son jeu: "Le désir d'ouverture, le souci de dénoncer la xénophobie et l'étroitesse d'esprit, l'intention de refléter les besoins et les richesses de l'actualité, celle de respecter toutes les formes d'expressions"...

Le nouveau Petit Robert, une fois clairement établies ses ambitions de maître à penser, demeure un très bon outil pour élève à écrire. Mais ce réservoir de savoir n'est pas une mine de sagesse, ignorant l'alchimie qui transmute le plomb en or, la langue de bois en raison, le gros mot en mot d'esprit. Il ignore l'usage du temps comme alambic et comme creuset, confond miroir et réflexion. En un mot, il manque au Petit Robert d'avoir lu le Grand Albert.

Céline Courtinat



Pour conserver vos numéros du CRAPOUILLOT

L'écrin-reliure de bibliothèque

De nombreux lecteurs et abonnés nous ont réclamé ces écrins-reliures qu'ils tiennent, à juste titre, pour indispensables afin de conserver ces numéros précieux auxquels le lecteur soucieux d'informations piquantes a besoin de faire appel.

Dans ce but, nous avons mis au point ces luxueux écrins-reliures où vous pourrez ranger vos exemplaires et les consulter aisément.

Ce sont des boîtes cartonnées, recouvertes d'un très beau toilé de couleur bordeaux.

Chaque écrin peut contenir huit numéros.

Prix : 120 francs (port compris)

Bulletin de commande à retourner accompagné du règlement à : Le Crapouillot, 21 rue Tronchet 75008 Paris

Nom, _____ prénom _____

Adresse _____

désire recevoir..... écrins-reliures au prix de 120 francs pièce

et joint mon règlement par chèque bancaire

CCP mandat-lettre établi à l'ordre du Crapouillot

le mensuel du charivari politique

**HUMEUR, HUMOUR,
BD ET INFOS**

PAS D'PANIQUE A BORD!

AVEC LES GUIGNOLS DE LA POLITIQUE

Abonnement : 100 F par an (12 numéros)
en écrivant à :
Pas d'Panique BP 579-01 75027 Paris cedex 01

10F

36 70 14 15
CONSULTATION GRATUITE
* HORS COUT TELECOM



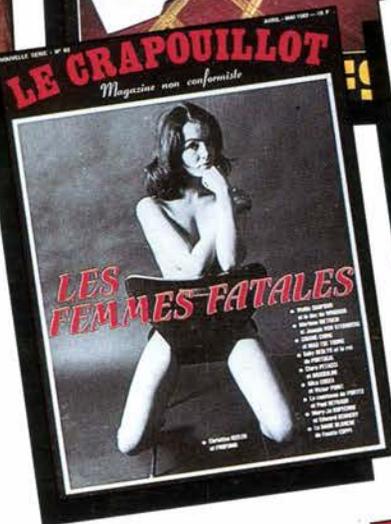
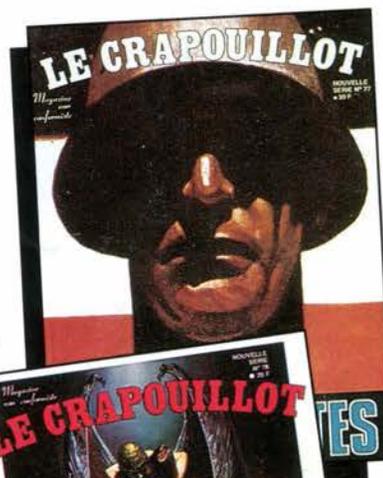
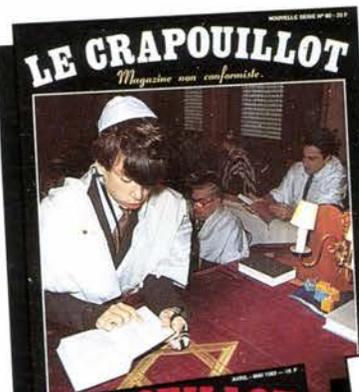
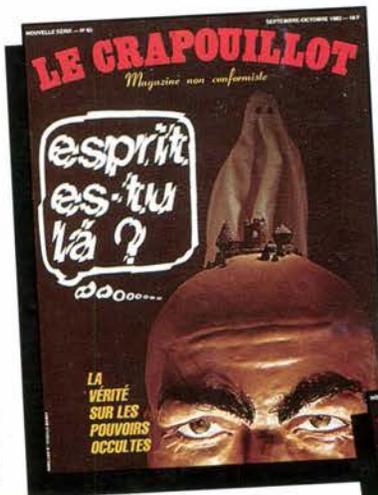
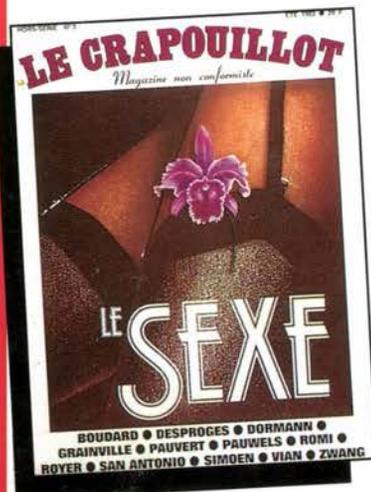
VOYANCE EN DIRECT
36 15

INSOLITE

8,78 F / APPEL - 2,19 F / mn

EDITEUR PROMOPRANCE - RCS PARIS 8340 948 307

ENCORE DISPONIBLES



Complétez votre collection du Crapouillot

**LE SEXE, LES FEMMES FATALES,
LES AFFAIRES SCANDALEUSES,
LES MYSTÈRES DE MARSEILLE, LES JUIFS,
LES CORROMPUS DE LA V^e, LES FASCISTES,
MITTERRAND : L'ÉTAT DE DISGRÂCE
LES FRANCS-MAÇONS, LA TORTURE, etc...**

54 dossiers non conformistes pour en savoir davantage.

Liste complète et bon de commande en page 76

